

**Royaume du Maroc
Haut Commissariat Au Plan
Direction Régionale de Tanger-Tétouan**



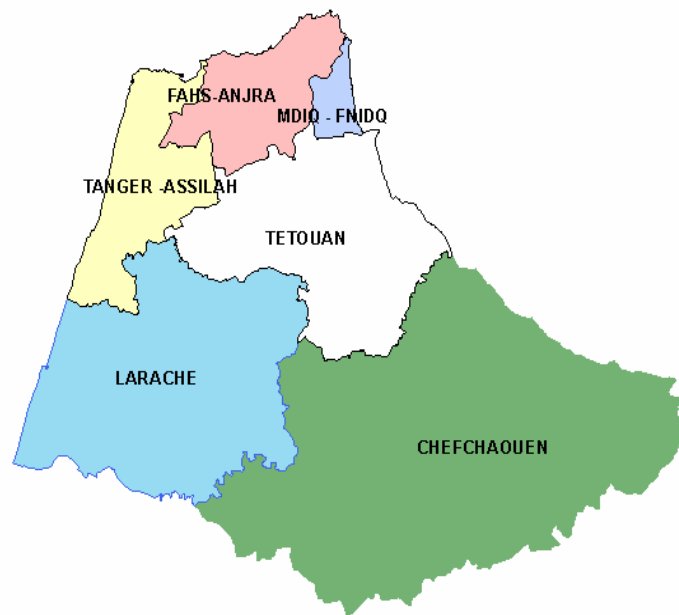
Monographie de la Région Tanger-Tétouan



**Direction Régionale de Tanger-Tétouan
Mai 2008**

Royaume du Maroc
Haut Commissariat Au Plan
Direction Régionale de Tanger-Tétouan

Monographie de la Région Tanger-Tétouan



Direction Régionale de Tanger-Tétouan
Mai 2008

SOMMAIRE

INTRODUCTION	11
1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF -----	17
1.1. MILIEU NATUREL -----	17
1.1.1. <i>Le Tangérois.</i> -----	17
1.1.2. <i>La côte et les bassins méditerranéens</i> -----	18
1.1.3. <i>Jbala</i> -----	19
1.1.4. <i>Bas Loukkos</i> -----	19
1.2. CLIMAT -----	20
1.3. DECOUPAGE ADMINISTRATIF -----	21
2. DEMOGRAPHIE REGIONALE -----	23
2.1. MENAGES -----	25
2.2. URBANISATION -----	26
2.3. DENSITE DE POPULATION -----	30
2.4. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES -----	31
2.4.1. <i>Structure par âge, sexe et milieu</i> -----	31
2.4.2. <i>Répartition de la population par sexe et état matrimonial</i> -	32
2.4.3. <i>Analphabétisme</i> -----	34
2.5. PROJECTIONS DE LA POPULATION ET DES MENAGES -----	37
3. SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL-----	40
3.1. TYPE D'ACTIVITE -----	40
3.2. TAUX D'ACTIVITE -----	41
3.3. TAUX DE CHOMAGE -----	43
3.4. PERSONNEL DE L'ÉTAT-----	45
4. NIVEAU DE VIE DES MENAGES -----	47
4.1. NIVEAU DE VIE ET CONSOMMATION -----	47
4.2. PRIX A LA CONSOMMATION -----	49
5. AGRICULTURE, FORETS ET PECHE -----	55
5.1. PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LE DOMAINE AGRICOLE -----	55
5.2. STRUCTURES FONCIERES -----	57
5.3. PRODUCTIONS VEGETALES-----	58
5.3.1. <i>Cultures céréalières</i> -----	58
5.3.2. <i>Légumineuses alimentaires</i> -----	60
5.3.3. <i>Cultures industrielles</i> -----	61
5.3.4. <i>Cultures oléagineuses</i> -----	62
5.3.5. <i>Cultures maraîchères</i> -----	63
5.3.6. <i>Cultures fourragères</i> -----	64
5.3.7. <i>Arboriculture fruitière</i> -----	64
5.4. PRODUCTIONS ANIMALES -----	65

5.4.1.	<i>Production de viande rouge</i>	66
5.4.2.	<i>Production avicole</i>	66
5.5.	FORETS	67
5.6.	PECHE MARITIME	69
6.	INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	71
6.1.	ZONES INDUSTRIELLES	71
6.2.	ACTIVITE INDUSTRIELLE	73
6.2.1.	<i>Textile et cuir</i>	76
6.2.2.	<i>Agro-alimentaire</i>	76
6.2.3.	<i>Autres secteurs</i>	77
6.3.	EVOLUTION DES GRANDEURS ECONOMIQUES ENTRE 1996 ET 2006	77
6.4.	QUELQUES ASPECTS DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE REGIONALE	78
6.4.1.	<i>Industrie du sucre</i>	78
6.4.2.	<i>Industrie du ciment</i>	79
6.4.3.	<i>Autres industries</i>	80
7.	TOURISME	81
7.1.	STRUCTURES D'ACCUEIL	82
7.2.	ACTIVITE TOURISTIQUE	83
8.	TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	89
8.1.	TRANSPORT	89
8.1.1.	<i>Transport routier</i>	89
8.1.2.	<i>Transport ferroviaire</i>	94
8.1.3.	<i>Transport aérien</i>	96
8.1.4.	<i>Transport maritime</i>	97
8.2.	POSTE	101
9.	ENERGIE ET EAU	103
9.1.	ENERGIE	103
9.1.1.	<i>Electricité</i>	103
9.1.2.	<i>Produits pétroliers</i>	110
9.2.	EAU	111
9.2.1.	<i>Barrages</i>	112
9.2.2.	<i>Eau potable</i>	113
10.	HABITAT ET CONSTRUCTION	116
10.1.	CONDITIONS D'HABITAT DES MENAGES	116
10.1.1.	<i>Type de logement</i>	116
10.2.	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT	118
10.2.1.	<i>Eléments de confort dans le logement</i>	119
10.2.2.	<i>Occupation des logements</i>	120
10.3.	CONSTRUCTION	121
10.4.	HABITAT SOCIAL	122
11.	RESEAU BANCAIRE	125

12. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGIAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE-----	131
12.1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE -----	132
12.2. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE -----	136
12.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL-----	141
12.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT GENERAL ET TECHNIQUE -----	142
13. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES -----	144
13.1. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE -----	144
13.2. INSTITUTS SUPERIEURS -----	146
13.3. FORMATION DES CADRES-----	146
14. FORMATION PROFESSIONNELLE-----	148
15. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES -----	151
15.1. INFRASTRUCTURE SANITAIRE ET CAPACITE LITIERE-----	151
15.1.1. <i>Infrastructure sanitaire</i> -----	151
15.1.2. <i>Capacité litière</i> -----	152
15.2. ENCADREMENT SANITAIRE -----	153
15.2.1. <i>Encadrement médical</i> -----	153
15.2.2. <i>Encadrement paramédical</i> -----	156
15.3. INDICES D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES -----	157
15.4. QUELQUES ASPECTS DE L'ACTIVITE DE LA SANTE PUBLIQUE-----	158
15.4.1. <i>Programme national d'immunisation</i> -----	158
15.4.2. <i>Planification familiale</i> -----	159
16. JEUNESSE ET SPORTS -----	161
17. ENTRAIDE NATIONALE -----	166
18. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX -----	170

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition du nombre des cercles et communes par provinces et préfectures au 31/12/2007	22
Tableau 2 : Population de la Région Tanger-Tétouan en 2006 par provinces, préfectures et milieux de résidence	23
Tableau 3 : Population légale de la Région Tanger-Tétouan en 1994-2004 par provinces, préfectures et milieux de résidence	24
Tableau 4: Répartition (en %) de la population de la région Tanger-Tétouan par provinces, préfectures et milieux de résidence	25
Tableau 5: Effectif des ménages par provinces et préfectures,	26
Tableau 6: Taille moyenne des ménages selon les provinces et préfectures,	26
Tableau 7: Taux d'urbanisation par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	27
Tableau 8: Population urbaine et accroissement annuel par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 1994-2004	28
Tableau 9: Répartition de la population urbaine de la Région Tanger-Tétouan selon les catégories de centres	29
Tableau 10: Superficie et densité de population par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	30
Tableau 11: Structure (en %) par grands groupes d'âges et rapports de masculinité, Région Tanger-Tétouan	32
Tableau 12: Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial, Région Tanger-Tétouan, 2004	33
Tableau 13: Age moyen au premier mariage par sexe, milieu de résidence, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004	34
Tableau 14: Taux de célibat à 55 ans par sexe, milieu de résidence, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004	34
Tableau 15: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et l'âge,	36
Tableau 16: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004	36
Tableau 17 : Projections de la population totale selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	37
Tableau 18 : Projections de la population urbaine selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	38
Tableau 19 : Projections des ménages selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	39
Tableau 20 : Projections des ménages urbains selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	39
Tableau 21: Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2006	40
Tableau 22: Créations (ou pertes) d'emplois par grands secteurs en milieu urbain, Région Tanger-Tétouan, période : 2005-2006	41

Tableau 23: Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	41
Tableau 24: Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, -----	42
Tableau 25: Taux d'activité (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	43
Tableau 26: Caractéristiques de la population active en chômage, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	44
Tableau 27: Taux de chômage (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	44
Tableau 28: Taux de chômage (en %) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	45
Tableau 29: Répartition du personnel de l'Etat selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2006-----	46
Tableau 30: Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne entre 1984 et 2000-----	47
Tableau 31: Structure (en %) des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits, Région Tanger-Tétouan, 2000-2001 -----	48
Tableau 32: Indice du coût de la vie dans les villes de Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, Période 2001-2006 -----	51
Tableau 33: Variation annuelle moyenne (en %) de l'indice du coût de la vie -----	52
Tableau 34: Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	57
Tableau 35: Répartition des terres irriguées par provinces et préfectures, -----	58
Tableau 36: Les cultures céréalières selon les provinces et préfectures, --	59
Tableau 37: La culture des légumineuses selon les provinces et préfectures, -----	61
Tableau 38: Les cultures industrielles selon les provinces et préfectures, 62	
Tableau 39: Les cultures oléagineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2005-2006 -----	63
Tableau 40: Les cultures maraîchères selon les provinces et préfectures, 64	
Tableau 41: Cultures diverses et plantations fruitières selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2005-2006 -----	65
Tableau 42 : Effectif du cheptel selon les provinces et préfectures, -----	65
Tableau 43: Quantités de viande rouge contrôlées par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006-----	66
Tableau 44: Quantités de viande blanche contrôlées par province et préfecture, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	67
Tableau 45: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Région Tanger-Tétouan, 2005-----	67
Tableau 46: Superficie (en ha) des essences feuillues naturelles, Région Tanger-Tétouan, 2005 -----	68

Tableau 47: Recettes d'exploitation forestière par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2005	68
Tableau 48: Etat de la flotte de pêche et effectifs des marins pêcheurs selon les ports, Région Tanger-Tétouan, 2006	69
Tableau 49: Débarquements des produits de la pêche selon les ports, Région Tanger-Tétouan, 2006	70
Tableau 50: Grandeurs économiques par grands secteurs, Région Tanger-Tétouan, 2006	74
Tableau 51: Evolution des grandeurs économiques entre 1996-2006, Région Tanger-Tétouan	78
Tableau 52: Production du sucre à partir des ressources locales, Région Tanger Tétouan, 2006.....	79
Tableau 53: Activité des cimenteries, Région Tanger-Tétouan, 2005	79
Tableau 54: Capacité hôtelière par provinces et préfectures,	82
Tableau 55: Capacité hôtelière classée selon la catégorie,	83
Tableau 56: Nuitées touristiques dans les hôtels classés, selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	83
Tableau 57: Taux d'occupation (en %) selon les provinces, les préfectures et les catégories d'hôtels classés, Région Tanger-Tétouan, 2006	84
Tableau 58: Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés	85
Tableau 59: Immatriculations des véhicules selon le centre immatriculateur et le genre, Région Tanger-Tétouan, 2006	90
Tableau 60: Réseau routier classé par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	91
Tableau 61: Indicateurs du réseau routier, Région Tanger-Tétouan, 2006	92
Tableau 62 : PNRR II (*) à la Région Tanger-Tétouan selon les provinces et préfectures, période 2005-2015	94
Tableau 63 : Activités de la gare de Tanger	95
Tableau 64: Equipements des aéroports de la Région Tanger-Tétouan, 2006	96
Tableau 65: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan, 2002-2006	97
Tableau 66: Equipements des ports de la Région Tanger-Tétouan, 2006 ..	98
Tableau 67: Activités du port de Tanger, 2004-2006	99
Tableau 68: Infrastructure postale par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	102
Tableau 69: Postes de livraison dans la Région Tanger-Tétouan, 2007----	104
Tableau 70: Puissance installée (en MW) et évolution de la production nette d'électricité selon les usines de l'ONE, Région Tanger-Tétouan	105
Tableau 71: Evolution des ventes d'électricité, par l'ONE, selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan	106
Tableau 72: Abonnés à l'électricité selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2006	107
Tableau 73 : Electrification des villages par provinces et préfectures selon le PERG, Région Tanger-Tétouan, période 2003-2007	108
Tableau 74 : Centres emplisseurs, Région Tanger-Tétouan, 2006.....	111

Tableau 75 : Stations de service selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	111
Tableau 76: Barrages implantés dans la Région Tanger-Tétouan -----	113
Tableau 77: Production des stations de traitement des eaux -----	114
Tableau 78: Effectif des abonnés au 31/12/2006, Région Tanger-Tétouan -----	115
Tableau 79: Quantités d'eau facturées (en 10 ³ m ³) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	115
Tableau 80: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004 -----	117
Tableau 81: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004 -----	117
Tableau 82: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004 -	118
Tableau 83: Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004 -----	120
Tableau 84: Répartition des ménages (en %) selon le nombre de pièces d'habitation, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004 -----	121
Tableau 85: Statistiques de construction dans la Région Tanger-Tétouan, Période 2002-2006 (année moyenne) -----	122
Tableau 86: Programme de 200 000 logements par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	124
Tableau 87 : Implantation bancaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 31/12/2006 -----	125
Tableau 88: Densité bancaire par provinces et préfectures, milieu urbain, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	126
Tableau 89 : Dépôts et crédits bancaires selon les agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	127
Tableau 90: Ecoles coraniques et préscolaire moderne par provinces et préfectures, Région Tanger Tétouan, année scolaire 2006-2007 -----	134
Tableau 91 : Taux brut de pré-scolarisation (en %) selon le sexe, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007-----	135
Tableau 92: Enseignement primaire par provinces et peéfectures, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007-----	136
Tableau 93 : Nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007 -----	138
Tableau 94: Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007 -----	139
Tableau 95 : Taux de scolarisation (en %) de la population âgée de 7 à 12 ans au recensement de 2004, selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan -----	140
Tableau 96: Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement primaire selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007 -----	140

Tableau 97: Enseignement secondaire collégial, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007	142
Tableau 98: Enseignement secondaire qualifiant, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007	143
Tableau 99: Etudiants du 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles de l'Université Abdelmalek Essaâdi et de la Faculté Ossoul Eddine, Années universitaires 2004-05 et 2005-06	145
Tableau 100: Etudiants inscrits dans les instituts et écoles supérieures, -	146
Tableau 101 : Effectif des stagiaires de l'Enseignement Pédagogique, Région Tanger-Tétouan, 2006-07.....	147
Tableau 102: Nombre d'établissements de la formation professionnelle et capacité d'accueil par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006-2007	149
Tableau 103: Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006-07.....	150
Tableau 104 : Evolution des effectifs inscrits selon le secteur et le niveau de formation, Région Tanger -Tétouan	150
Tableau 105: Infrastructure sanitaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	152
Tableau 106: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics, Région Tanger-Tétouan, 2006	153
Tableau 107: Encadrement médical par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	154
Tableau 108: Effectifs des chirurgiens dentistes, Région Tanger-Tétouan, 2005.....	155
Tableau 109: Effectifs des pharmaciens, Région Tanger-Tétouan, 2006--	155
Tableau 110: Personnel paramédical public par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	157
Tableau 111: Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation, Région Tanger-Tétouan, 2006	157
Tableau 112: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tanger-Tétouan, 2006.....	158
Tableau 113: Activités du programme national de planification familiale, Région Tanger-Tétouan, 2006	160
Tableau 114: Installations sportives par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	161
Tableau 115: Etablissements de la jeunesse et des sports, Région Tanger Tétouan, 2006	163
Tableau 116: Activités des centres d'accueil, Région Tanger-Tétouan ---	164
Tableau 117: Activités cinématographiques par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	165
Tableau 118: Centres d'éducation et de formation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006	167
Tableau 119: Etablissements de protection sociale selon les provinces et préfecture, Région Tanger-Tétouan, 2006.....	167
Tableau 120: Bénéficiaires des établissements de protection sociale par niveau scolaire, Région Tanger-Tétouan, 2005-2006	168

Tableau 121: Jardins d'enfants selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	168
Tableau 122: Centres de formation professionnelle, Région Tanger- Tétouan, 2006 -----	169
Tableau 123: Quantités de produits alimentaires distribués, Région Tanger- Tétouan, 2006 -----	169
Tableau 124: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2006 -----	170
Tableau 125: Activités des centres judiciaires et arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger- Tétouan, 2006 -----	171
Tableau 126: Activités des tribunaux de 1 ^{ère} instance selon le type d'affaires, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	172
Tableau 127: Activités des tribunaux d'arrondissements rattachés aux tribunaux de 1 ^{ère} instance selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2006 -----	174
Tableau 128: Activités des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2006	174

INTRODUCTION

Située à la jonction de deux mers à l'extrême nord du Royaume du Maroc sur une superficie de 11 570 km², la région de Tanger-Tétouan est limitée au nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud par la région du Gharb Chrarda Bni Hssen et à l'est par la région de Taza Al Houceima -Taounat. Avec sa position sur deux façades maritimes et la présence de reliefs de tailles importantes et d'altitudes moyennes, le contexte biogéographique fait de la région une zone de microclimats appréciables. Selon le dernier découpage administratif de 2004, la région Tanger - Tétouan se compose de 2 préfectures et 4 provinces, constituées de 11 cercles et 97 communes dont 10 communes urbaines.

La population de la région Tanger-Tétouan s'établit en 2006 à 2 545 000 habitants soit 8,3% de la population totale du pays. En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 1994-2004 à un taux annuel moyen de 2% contre 1,4% au niveau national. A l'horizon 2015 les effectifs de la population et des ménages atteindront respectivement 2 883 000 habitants et 647 000 ménages.

Dans le domaine de l'emploi, la population active au niveau de la région s'élève, en 2006, à 805 113 personnes, soit un taux d'activité de 46,1% (43,8% en milieu urbain et 49,8% en milieu rural). Le taux de chômage, quant à lui, s'est établi, selon la même source à 8,4% contre 9,7% au niveau national.

L'agriculture et la pêche représentent les activités dominantes au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (78,7% de la population active occupée rurale en 2006) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles.

En ce qui concerne les ressources en eau, la région dispose, de 12 barrages d'une capacité qui s'élève à 1,2 milliards de m³, soit 8,6% de la capacité totale de l'ensemble des barrages du pays.

L'industrie de transformation de son côté, prend de plus en plus d'essor grâce à l'existence d'une infrastructure adéquate et appropriée (routes, ports, aéroports, réseau ferroviaire, zones industrielles et d'activités économiques...), ainsi en 2006, la région abritait plus de 716 unités industrielles ayant généré une production de 19 milliards de Dh, un investissement de 1,5 milliards de Dh et une valeur ajoutée d'environ 8 milliards de Dh soit respectivement 9,1%, 8,2%, 9,8% et 11,7% des valeurs enregistrés au niveau national.

La région de Tanger-Tétouan qui dispose de 8 ports, a connu, en l'an 2002, le lancement des travaux de construction du complexe portuaire Tanger-Med et ses projets satellites, ce projet situé à 45 Km à l'est de Tanger et à 15 Km de l'Europe est un projet d'infrastructure intégré et s'articule autour de trois composantes principales à savoir : le port, les zones franches et les infrastructures de connexion, offrant ainsi aux investisseurs nationaux et étrangers des atouts indéniables et vise un marché de proximité de plus de 600 millions d'habitants comprenant l'Europe de l'Ouest, l'Afrique du Nord Ouest, ainsi que l'Amérique du Nord. En outre, il prévoit de générer à l'horizon de 2020 un trafic de 3 millions de conteneurs, de drainer un milliard d'Euro d'investissements privés et de créer environ 145 000 emplois.

Sur le plan social, il y a lieu de noter qu'au titre de l'année universitaire 2005-2006, au niveau de la région de Tanger-Tétouan, 19 794 étudiants poursuivaient leurs études supérieures à l'Université Abdelmalek Essaadi et pas moins de 1000 étudiants dans les établissements et instituts spécialisés. Quant à l'infrastructure sanitaire, au niveau de la région, elle vient d'être renforcée par la création de deux grands hôpitaux à Tanger et M'diq, portant ainsi le

nombre de formations sanitaires à 186 formations en 2006 dont 13 hôpitaux de capacité litière totale de 2 316 lits.

Pour le secteur du tourisme, la région dispose d'infrastructures de transport, d'hébergements et de sites touristiques variés en mesure d'attirer un grand nombre de touristes. Ainsi en 2006, la région englobe 292 établissements hôteliers dont 82 classés pour une capacité globale de 18 057 lits.

Enfin, dans le secteur énergétique, la région abrite, en plus de 3 stations thermiques, 3 usines hydrauliques et un parc éolien, 2 connexions d'importance capitale pour le développement local en particulier et celui du pays en général, il s'agit du gazoduc Maghreb Europe et de l'interconnexion des réseaux électriques de l'Espagne et du Maroc.

La présente étude se propose de présenter la région de Tanger-Tétouan à travers les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures de base existantes.

CHAPITRE I :
MILIEU NATUREL ET
DEMOGRAPHIE

1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF

1.1. Milieu Naturel

Située à l'extrême Nord-Ouest du Royaume du Maroc, la région Tanger-Tétouan est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au sud par la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen et à l'Est par la région de Taza- El Hoceima-Taounate.

S'étendant sur une superficie de 11 570 km², soit 1,6% de la superficie totale du pays, la région est constituée de quatre unités environnementales homogènes. Il s'agit d'aires spatiales plus ou moins étendues qui présentent des caractéristiques semblables quant à leurs conditions naturelles.

1.1.1. Le Tangérois.

Située dans le détroit de Gibraltar, entre la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, cette zone se présente comme "l'hinterland" naturel de la ville de Tanger. Elle coïncide approximativement avec le bassin de l'Oued Mharhar.

Géologiquement, c'est une unité numidienne par ses contreforts Nord-Occidentaux. Elle est complétée par les plaines alluviales du quaternaire. Ce substrat géologique a produit un pays aux collines douces et aux fonds de vallée recouverts d'alluvions.

Le Tangérois est une zone dominée par la culture des céréales, plus ou moins intensive, qui a substitué la végétation naturelle mais où l'on trouve encore des résidus : La Forêt Diplomatique, par exemple, agrandie par des reboisements postérieurs, ainsi que le mont d'El Manzla.

Cependant, cet ancien espace rural a été intensément modifié et altéré par la forte croissance urbanistique à Tanger et à ses environs.

1.1.2. La côte et les bassins méditerranéens

Constituée par la couche paléozoïque ou axiale de la chaîne du Rif, cette unité peut se subdiviser en deux sous zones qui coïncident approximativement avec les provinces de Tétouan et de Chefchaouen. La première obéit à des critères géologiques (zone axiale) et la deuxième à des critères hydrologiques (coïncidant avec les bassins des oueds Laou, Tilassass, Amtar et Ouringa).

Les deux sous zones ont des caractéristiques différentes à cause des actions de l'homme : la côte de Tétouan présente un grand développement touristique et des niveaux d'urbanisation élevés, Chefchaouen est plus montagnaise et ses activités correspondent au secteur primaire.

Ces caractéristiques ont fait que la côte de Tétouan-M'diq-Fnideq présente une plus grande dégradation du paysage et de l'environnement, tandis que les côtes de Chefchaouen sont encore vierges et nécessitent une attention particulière quant au développement de projets touristiques.

C'est ainsi que l'aire de Chefchaouen s'articule davantage avec l'arrière-pays en couvrant les bassins des oueds Laou, Ouringa et Amtar. Les fleuves y ont érodés en maintes occasions de profondes vallées isolées dont l'accès est difficile.

1.1.3. Jbala

Cette zone correspond aux sous zones montagneuses et aux vallées intérieures de la zone rifaine. Les conditions du relief, ajoutées à la configuration du réseau hydrographique, réduisent l'espace en versants très prononcés dans les vallées intérieures, les transformant ainsi en authentiques enclaves.

Le pays des Jbala, avec l'unité de la côte méditerranéenne, englobent les formations de végétation naturelle les plus intéressantes de la région : sapin, cèdre, chêne liège, chênes verts, pino canario et quelques chênes rouvres partagent des zones écologiques et ont donc une grande importance environnementale.

1.1.4. Bas Loukkos

Bien qu'il présente une certaine homogénéité du point de vue physique, le Bas Loukkos est caractérisé par une diversité des modes de vie. La plaine alluviale est intensément cultivée par des techniques très souvent modernes. Deux forêts de chêne-liège limitent cette unité au Nord et au Sud.

Du point de vue climatique, cette zone est homogène quant à la pluie reçue, bien qu'elle augmente vers l'intérieur et en altitude.

Le Bas Loukkos est aussi caractérisé par une nappe phréatique importante dont l'aquifère de R'mel présente une réserve estimée à 122 millions de m³. La quasi totalité de l'aire est recouverte de sédiments du quaternaire : le manteau alluvial du bassin du fleuve Loukkos.

Cette aire présente un potentiel important pour son développement, aussi bien au niveau naturel que socio-économique. Vers le

Sud de cette zone on découvre la vallée du fleuve Loukkos d'une superficie totale de 156 000 ha dont 70 500 ha irrigables grâce aux conditions favorables sur le plan topographique et des sols. Le reste sera utilisé comme broussaille aménageable, broussaille céréalière ainsi que parcours et inculte en moindre proportion.

Enfin, dans sa limite la plus méridionale, se trouvent les zones d'El Merja et Drader caractérisées par l'existence de possibilités d'irrigation, des eaux souterraines et, peut être, par un apport de la zone du Gharb dans la marge gauche.

1.2. Climat

La région s'inscrit dans le domaine du climat méditerranéen. Mais on ne peut se contenter de cette affirmation trop générale. En effet, cette variante du climat méditerranéen présente une grande hétérogénéité, résultat de trois éléments : l'altitude, la latitude et l'océan.

Les altitudes influent sur la distribution des précipitations. Placés sous la domination des perturbations de l'anticyclone des Açores, les versants exposés aux vents d'Ouest ou du Sud-ouest, ainsi que les hauts sommets sont bien arrosés alors que ceux orientés vers l'Est ou le Sud-Est forment des espaces semi-arides (400mm).

L'ensemble du littoral est classé en zone humide ou sub-humide. Dans la région sub-humide, les espaces situés à une altitude inférieure à 500 m connaissent un climat méso méditerranéen accentué, avec moins de cinq mois secs et plus de 700 mm de pluies.

Sur les terres situées plus en altitude, les précipitations sont abondantes et peuvent dépasser 1000 mm/année tandis que les températures sont plus basses.

En général, les températures restent clémentes en hiver, douces en été aussi bien sur les côtes qu'en altitude. Elles atteignent rarement 0°C au mois de janvier et les maxima les plus fréquents de ce mois oscillent entre 14°C et 18°C. En été, l'atmosphère se réchauffe sensiblement, les températures maxima les plus fréquentes en juillet varient de 16°C à 26°C. Des pics de 32°C à 38°C peuvent être enregistrés quelques jours par an, mais leur fréquence demeure exceptionnelle.

Enfin, et en raison de la proximité du site de Tanger au détroit, le secteur côtier est très venteux avec des courants d'air de directions dominantes Est ou Ouest qui s'engouffrent par le couloir de Gibraltar.

1.3. Découpage administratif

Conscients du rôle important que joue l'organisation administrative dans le développement économique et social du pays, les Pouvoirs Publics marocains, et ce, depuis l'indépendance, ne cessent de multiplier les efforts en vue de doter le pays d'une organisation administrative moderne, capable de répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens dans divers domaines: productifs, sociaux et infrastructurels.

Ces efforts ont été couronnés, en 1976, par la promulgation d'une nouvelle charte communale relative à l'organisation des collectivités locales et de leurs finances; et en 1996 par la promulgation de la région en collectivité locale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

C'est ainsi que le Royaume est à présent découpé en seize (16) régions, contenant chacune un nombre entier de provinces et/ou de préfectures.

Faisant souvent l'objet de modifications au sein de son découpage administratif, la région Tanger-Tétouan a connu à la fin de l'année 2004, la

création de la préfecture de M'diq-Fnideq, dont les communes ont été soustraites de la province de Tétouan. Ainsi, la région Tanger-Tétouan se compose, actuellement, de deux préfectures et de quatre provinces ; il s'agit de :

- La préfecture de Tanger-Assilah
- La préfecture de M'diq-Fnideq
- La province de Chefchaouen
- La province de Fahs Anjra
- La province de Larache
- La province de Tétouan

En outre, la région englobe 11 cercles et 97 communes répartis par provinces et préfectures comme suit :

Tableau 1: Répartition du nombre des cercles et communes par provinces et préfectures au 31/12/2007

Préfectures / Provinces	Nombre de cercles	Nombre de communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Chefchaouen	4	1	33	34
Fahs Anjra	2	-	8	8
Larache	2	2	17	19
M'diq-Fnideq	-	2	1	3
Tanger-Assilah	1	2	8	10
Tétouan	2	3	20	23
Région	11	10	87	97
Maroc	162	199	1 298	1 497
Région/Maroc (%)	7	5	7	6

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

2. DEMOGRAPHIE REGIONALE

Sur la base des projections de la population de 2006, la région de Tanger-Tétouan abrite une population de 2 545 000 habitants, représentant ainsi 8,3% de la population totale du Maroc. Le milieu urbain abrite 1 511 000 personnes, soit un taux d'urbanisation de 59,4%, contre 56,0% enregistré au niveau national.

Tableau 2 : Population de la Région Tanger-Tétouan en 2006 par provinces, préfectures et milieux de résidence

Préfectures / Provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Chefchaouen	58 000	481 000	539 000
Fahs-Anjra	-	101 000	101 000
Larache	226 000	251 000	477 000
Tanger-Assilah	740 000	54 000	794 000
M'Diq-Fnidq	95 000	5 000	100 000
Tétouan	392 000	142 000	534 000
Région	1 511 000	1 034 000	2 545 000
Maroc	17 079 000	13 427 000	30 506 000
Région / Maroc (%)	8,8	7,7	8,3

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

D'après les résultats des deux derniers recensements, la population de la région Tanger-Tétouan est passée de 2,04 millions d'habitants en 1994 à 2,5 millions d'habitants en 2004.

La répartition géographique de cette population par provinces a connu une légère variation entre 1994 et 2004, ce qui laisse supposer que l'exode entre provinces est d'intensité très faible. Par ailleurs, la population de la région représente moins de 9% de la population totale du pays, soit exactement 8,3 % en 2004.

Cependant, eu égard à la superficie de la région, il ressort que celle-ci est considérée comme l'une des régions les plus peuplées du Maroc

et à densité plus forte (213,5 habitants/km² en 2004 contre 42 habitants/km² au niveau national).

Tableau 3 : Population légale de la Région Tanger-Tétouan en 1994-2004 par provinces, préfectures et milieux de résidence

Préfectures / Provinces	Milieu	1994	2004	TAAM (%)
Chefchaouen	Urbain	42 914	54 762	2,5
	Rural	396 389	469 840	1,7
	Ensemble	439 303	524 602	1,8
Fahs Anjra	Urbain	-	-	-
	Rural	74379	97 295	2,7
	Ensemble	74379	97 295	2,7
Larache	Urbain	201 485	219 577	0,9
	Rural	229 991	252 809	1,0
	Ensemble	431 476	472 386	0,9
M'diq-Fnideq	Urbain	55 579	90 155	5,0
	Rural	5 654	6 126	0,8
	Ensemble	61 233	96 281	4,6
Tanger-Assilah	Urbain	526 215	703 614	2,9
	Rural	65 643	58 969	-1,1
	Ensemble	591 858	762 583	2,6
Tétouan	Urbain	311 770	373 813	1,8
	Rural	126 013	143 412	1,3
	Ensemble	437 783	517 225	1,7
Région	Urbain	1 137 963	1 441 921	2,4
	Rural	898 069	1 028 451	1,4
	Ensemble	2 036 032	2 470 372	2,0
Maroc	Urbain	13 407 835	16 463 634	2,1
	Rural	12 665 582	13 428 074	0,6
	Ensemble	26 073 417	29 891 708	1,4
Région / Maroc (%)	Urbain	8,5	8,8	-
	Rural	7,1	7,7	-
	Ensemble	7,8	8,3	-

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1994 et 2004)

Tableau 4: Répartition (en %) de la population de la région Tanger-Tétouan par provinces, préfectures et milieux de résidence

Préfectures / Provinces	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Chefchaouen	3,8	44,1	21,6	3,8	45,7	21,2
Fahs Anjra	-	8,3	3,7	-	9,5	3,9
Larache	17,7	25,6	21,2	15,2	24,6	19,1
M'diq-Fnideq	4,9	0,6	3,0	6,3	0,6	3,9
Tanger-Assilah	46,2	7,3	29,1	48,8	5,7	30,9
Tétouan	27,4	14,0	21,5	25,9	13,9	20,9
Région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

2.1. Ménages

Le ménage comme unité statistique d'observation la plus pratique lors des enquêtes et recensements, constitue l'élément pertinent d'analyse dans diverses études à caractère économique ou socio-démographique.

Concernant les résultats des deux derniers recensements, on note que l'effectif des ménages s'est accru de 116 464 en l'espace de 10 années. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées en termes relatifs au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq et de la préfecture de Tanger-Assilah avec respectivement 73% et 43%.

Pendant la période intercensitaire 1994-2004, le nombre de ménages dans la région a augmenté à un rythme bien supérieur à celui de la population, soit respectivement 2,8% et 2,0% par an, ce qui a contribué à la régression de la taille moyenne des ménages de 5,5 à 5,1 personnes par ménage en dix ans.

**Tableau 5: Effectif des ménages par provinces et préfectures,
Région Tanger-Tétouan**

Préfectures / Provinces	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Chefchaouen	8 478	61 328	69 806	11 886	74 142	86 028
Fahs Anjra	-	13 769	13 769	-	18 689	18 689
Larache	39 241	37 559	76 800	46 848	43 096	89 944
M'diq-Fnideq	10 705	1 067	11 772	19 191	1 194	20 385
Tanger-Assilah	102 551	11 271	113 822	151 755	10 958	162 713
Tétouan	60 152	21 250	81 402	80 894	25 182	106 076
Région	221 127	146 244	367 371	310 574	173 261	483 835
Maroc	2 519 685	1 924 586	4 444 271	3 439 755	2 225 509	5 665 264
Région/Maroc (%)	8,8	7,6	8,3	9,0	7,8	8,5

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat (1994 et 2004)

**Tableau 6: Taille moyenne des ménages selon les provinces et préfectures,
Région Tanger-Tétouan**

Préfectures / Provinces	1994			2004		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Chefchaouen	5,1	6,5	6,3	4,6	6,3	6,1
Fahs Anjra	-	5,4	5,4	-	5,2	5,2
Larache	5,1	6,1	5,6	4,7	5,9	5,3
M'diq-Fnideq	5,2	5,3	5,2	4,7	5,1	4,7
Tanger-Assilah	5,1	5,8	5,2	4,6	5,4	4,7
Tétouan	5,2	5,9	5,4	4,6	5,7	4,9
Région	5,1	6,1	5,5	4,6	5,9	5,1
Maroc	5,3	6,6	5,9	4,8	6,0	5,3

Source: Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

2.2. Urbanisation

Le processus d'urbanisation que connaît la région Tanger-Tétouan est le résultat du fort accroissement que connaît la population urbaine (accroissement naturel, migration et l'aménagement de l'espace urbain), et du développement des activités commerciales, industrielles et administratives, essentiellement dans les grandes agglomérations, ce qui entraîne des changements des limites des centres urbains.

Ainsi, la population urbaine régionale s'est multipliée par 3,9 entre 1971 et 2004, contre seulement 2,2 pour la population rurale. Outre l'accroissement naturel de cette partie de la population de la région, cette hausse est due à l'extension des périmètres urbains et à la création de petits centres en milieu rural durant cette période.

Le taux d'urbanisation s'est élevé ainsi à 58,4% en 2004 contre 55,1% au niveau national. Cependant, on relève des différences notables entre les taux d'urbanisation par provinces, comme il ressort du tableau ci-après :

Tableau 7: Taux d'urbanisation par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	Taux d'urbanisation (%)	
	1994	2004
Chefchaouen	9,8	10,4
Fahs Anjra	-	-
Larache	46,7	46,5
M'diq-Fnideq	90,8	93,6
Tanger-Assilah	88,9	92,3
Tétouan	71,2	72,3
Région	55,9	58,4
Maroc	51,5	55,1

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

L'augmentation des taux d'urbanisation entre 1994 et 2004 n'est pas uniforme pour l'ensemble des provinces et préfectures de la région; elle est particulièrement plus forte au niveau des préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq. Par contre, la province de Larache a vu son taux d'urbanisation presque stagner durant cette période en passant de 46,7% à 46,5%.

L'analyse de l'accroissement de la population urbaine durant la période intercensitaire fait ressortir la dynamique urbaine des préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq, et de la province de Chefchaouen dont le taux annuel moyen a dépassé celui enregistré au niveau régional (2,4%) et national (2,1%).

Tableau 8: Population urbaine et accroissement annuel par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 1994-2004

Préfectures / Provinces	Effectif		Accroissement	
	1994	2004	Global (%)	Annuel (%)
Chefchaouen	42 914	54 762	27,6	2,5
Fahs Anjra	0	0	-	-
Larache	201 485	219 577	9,0	0,9
M'diq-Fnideq	55 579	90 155	62,2	5,0
Tanger-Assilah	526 215	703 614	33,7	2,9
Tétouan	311 770	373 813	19,9	1,8
Région	1 137 963	1 441 921	26,7	2,4
Maroc	13 407 835	16 463 634	22,8	2,1

Source: Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

La région Tanger-Tétouan regroupe 8,8% de la population urbaine du Maroc. Son armature urbaine est composée en 2004 de 22 unités urbaines, dont 9 municipalités, 4 arrondissements formant la ville de Tanger, et 12 centres urbains. Bien que ces derniers ne soient pas considérés officiellement comme unités urbaines, ils répondent, toutefois, aux critères d'urbanisation définis au sens statistique. Pour les besoins d'analyse, les unités urbaines (municipalités et centres) sont classées suivant leur taille dans 7 catégories.

Il ressort de ce classement un renforcement de la concentration de la population au niveau des grandes villes. En effet, les villes dont la taille dépasse 100 000 habitants (Tanger, Tétouan, Larache et Ksar el Kébir) abritent, en 2004, 84% de la population urbaine de la région, contre 78% en 1994, et ce au détriment des unités de taille moyenne, variant de 20 000 à 100 000 habitants, dont le poids a régressé de 20% à 13% durant la même période.

Tableau 9: Répartition de la population urbaine de la Région Tanger-Tétouan selon les catégories de centres

Catégorie de centres	1994			2004		
	Nbre de centres	Population		Nbre de centres	Population	
		Effectif	%		Effectif	%
100 000 et +	3	881 728	77,5	4	1 204 975	83,6
50 000 à 100 000	1	90 400	7,9	1	53 559	3,7
20 000 à 50 000	5	134 720	11,8	4	139 533	9,7
10 000 à 20 000	-	-	-	-	-	-
5000 à 10 000	1	7 575	0,7	2	13 426	0,9
2000 à 5000	5	14 937	1,3	6	23 613	1,6
- de 2000	6	8 603	0,8	5	6 815	0,5
Total	21	1 137 963	100,0	22	1 441 921	100,0

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

Ceci étant, il est utile de mentionner que l'armature urbaine régionale sera renforcée dans les années à venir par la création de 3 nouvelles zones d'urbanisation, destinées à résorber les déficits enregistrés en logements et accompagner l'accroissement démographique qu'entraînera l'entrée en activité du nouveau port Tanger-Méditerranée et ses projets satellites, évitant ainsi un développement incontrôlé de l'urbanisation.

Dans ce sens, située au site du centre de Geznaya à la commune de Boukhalef, la nouvelle ville "Geznaya El Jadida", d'une capacité d'accueil prévue de 350 000 habitants sur une superficie de 1 700 ha, est destinée à soulager la pression exercée sur la ville de Tanger, en satisfaisant les besoins en logements alimentés par la création d'emplois dans les deux zones industrielles qui y sont implantées.

De même, la nouvelle ville "Ksar Sghir-Ksar El Majaz", est projetée au site actuel du centre Ksar Sghir sur une superficie de 1 500 ha. Appelée à jouer le rôle de chef lieu de la province de Fahs Anjra, cette ville permettra sans doute d'absorber la poussée démographique exercée sur les parties environnantes au nouveau port.

Aussi, la nouvelle ville "Melloussa", permettra de répondre aux besoins en logements alimentés par l'accroissement démographique et la

migration qu'engendrera la mise en place des deux zones industrielles Melloussa 1 et Melloussa 2 et de la zone franche programmées dans le cadre du nouveau port.

2.3. Densité de population

Le volume relativement important de la population de la région (8,3% de la population totale du pays) d'une part et sa faible superficie d'autre part (1,6% du total du pays), font que la densité soit relativement élevée en comparaison avec celle des autres régions. Elle a atteint 213,5 hab/km² en 2004 contre 176 en 1994, ce qui correspond à plus de 5 fois la moyenne nationale.

Par ailleurs, la préfecture de Tanger-Assilah se distingue par la densité de population la plus forte de la région avec 860,7 hab/km², suivie de la préfecture de M'diq-Fnideq avec 539,4 hab/km². Le tableau suivant donne les ratios correspondants à chaque province et préfecture de la région.

Tableau 10: Superficie et densité de population par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	Superficie (Km ²)	Densité (hab/km ²)	
		1994	2004
Chefchaouen	4 350,0	101,0	120,6
Fahs Anjra	799,0	93,1	121,8
Larache	2 783,0	155,0	169,7
M'diq-Fnideq	178,5	343,0	539,4
Tanger -Assilah	886,0	668,0	860,7
Tétouan	2 573,5	170,1	201,0
Région	11 570,0	176,0	213,5
Maroc	710 850,0	36,7	42,1

Source : Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

2.4. Caractéristiques démographiques

2.4.1. Structure par âge, sexe et milieu

L'analyse de la structure de la population et du rapport de masculinité, qui mesure l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, permet de relever que la population régionale se répartit presque à égalité entre le sexe masculin et le sexe féminin en 2004, puisqu'on compte près de 101 hommes pour 100 femmes. Toutefois, cette proportion varie sensiblement en passant d'un milieu de résidence à l'autre. Ainsi, ce rapport, confirme la prédominance du sexe masculin en milieu rural (103 hommes pour 100 femmes), alors qu'il n'est que de 99 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

Par ailleurs, même si la population des moins de 15 ans a tendance à baisser au cours de cette décennie, son poids reste encore élevé, essentiellement à cause de l'amélioration des conditions de santé, infantile et juvénile d'une part, et de la baisse modérée de la fécondité d'autre part.

En rapportant l'effectif de la population inactives (0 - 15 ans , 60 ans et plus) sur l'effectif de la population active (15 - 60 ans), on obtient le rapport de dépendance, qui exprime d'une manière approchée la charge économique que doit supporter la catégorie de la population productive, qui est de l'ordre de 68,4% en 2004 (87,1% en 1994).

La tranche de la population en âge d'activité (15 - 60 ans) constitue une proportion importante , elle est de l'ordre de 59,4% en 2004 (53,5% en 1994), donc des potentialités à rentabiliser mais également des préoccupations auxquelles il faut trouver des solutions au niveau de l'emploi.

Toutefois, l'augmentation de la proportion de cette tranche d'âge laisse supposer un vieillissement relatif de la population durant la période intercensitaire 1994-2004. Ce vieillissement est plus constaté lors du suivi de l'évolution du poids de la population de 3^{ème} âge (60 ans et plus) dont la proportion a augmenté de 6,5% à 7,6% durant la même période.

Tableau 11: Structure (en %) par grands groupes d'âges et rapports de masculinité, Région Tanger-Tétouan

Groupes d'âges	Urbain		Rural		Ensemble	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Moins de 15 ans	35,5	29,2	45,9	38,3	40,1	33,0
15-60 ans	58,3	63,0	47,3	54,2	53,5	59,4
60 ans et plus	6,2	7,7	6,8	7,4	6,5	7,6
R/M	99,8	98,8	103,2	103,1	101,3	100,6

R/M : rapport de masculinité

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

2.4.2. Répartition de la population par sexe et état matrimonial

L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont en fait conséquents de tout un ensemble de causes socio-économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques.

D'après les résultats du recensement de 2004, on note que le statut de « marié » prédomine avec 51,4% de la population âgée de 15 ans et plus. Quant aux célibataires, ils représentent 42%. Toutefois, cette moyenne occulte des disparités relativement importantes entre les sexes puisque la part des célibataires de sexe masculin (48%) est de 11 points supérieure à celle des femmes (37%), écart qui peut être expliqué par un mariage plus tardif des hommes. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles sont représentées à raison de 4,9% et 1,4% respectivement.

Tableau 12: Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et l'état matrimonial, Région Tanger-Tétouan, 2004

Etat matrimonial	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total
Total région					
Sexes réunis	42,3	51,4	4,9	1,4	100,0
Masculin	47,8	50,7	0,9	0,6	100,0
Féminin	36,8	52,1	8,9	2,2	100,0
Milieu urbain					
Sexes réunis	42,7	50,3	5,2	1,9	100,0
Masculin	48,4	50	0,8	0,8	100,0
Féminin	37,1	50,5	9,4	2,9	100,0
Milieu rural					
Sexes réunis	41,6	53,2	4,5	0,7	100,0
Masculin	46,9	51,7	1,0	0,4	100,0
Féminin	36,2	54,8	8,0	1,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

L'augmentation constatée des pourcentages des célibataires dans la population, est due au phénomène de la prolongation du célibat qui devient de plus en plus intense et qui s'explique principalement par l'augmentation de la durée des études scolaires et par des raisons d'ordre économique et social. Ce phénomène avait comme répercussion la prolongation de l'âge au premier mariage, qui s'élève à 30,7 ans chez les hommes et à 26,8 ans chez les femmes, et la baisse de la fécondité. En effet l'indice synthétique de fécondité¹ au niveau de la région Tanger-Tétouan a baissé de 4,2 en 1994 à 2,7 en 2004. Par milieu de résidence, cette baisse a été de 6,2 à 3,7 en milieu rural et de 3,1 à 2,1 en milieu urbain.

¹ L'indice synthétique de fécondité s'exprime en nombre moyen d'enfants par femme

Tableau 13: Age moyen au premier mariage par sexe, milieu de résidence, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Préfectures / Provinces	Urbain		Rural		Ensemble	
	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
Chefchaouen	31,8	26,1	28,4	25,5	29,0	25,6
Fahs Anjra	-	-	30,5	26,3	30,5	26,3
Larache	31,4	26,4	28,6	24,4	29,9	25,5
M'diq-Fnideq	30,9	25,5	32,4	28,0	31,0	25,7
Tanger-Assilah	31,7	27,7	32,5	27,4	31,7	27,7
Tétouan	32,6	27,6	30,3	26,5	31,8	27,4
Région	31,8	27,2	29,3	25,5	30,7	26,8

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Ceci étant, et malgré ce changement dans le calendrier de nuptialité, force est de constater que 97% de la population finit par se marier avant l'âge de 55 ans quelque soit le milieu de résidence. Ce taux est de l'ordre de 96,5% pour les hommes et 97,5% pour les femmes.

Tableau 14: Taux de célibat à 55 ans par sexe, milieu de résidence, provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Chefchaouen	4,4	1,9	3,3	1,6	1,1	1,4	2,0	1,2	1,6
Fahs Anjra	-	-	-	2,7	2,3	2,5	2,7	2,3	2,5
Larache	2,8	2,1	2,5	1,2	0,9	1,1	2,1	1,6	1,8
M'diq-Fnideq	2,7	2,1	2,4	4,5	5,6	5,0	2,8	2,4	2,6
Tanger-Assilah	4,3	3,3	3,8	5,2	2,3	3,8	4,3	3,2	3,8
Tétouan	4,8	3,5	4,2	3,5	1,7	2,7	4,5	3,1	3,8
Région	4,1	3,1	3,6	2,2	1,4	1,8	3,5	2,5	3,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.4.3. Analphabétisme

En 2004, 805 525 personnes sur 1 937 278, âgées de 10 ans et plus, ont déclaré ne pas savoir lire ni écrire, soit un taux d'analphabétisme de 41,5% pour l'ensemble de la région Tanger-Tétouan, contre 43% au niveau de l'ensemble du pays. Ainsi, le taux d'analphabétisme régional qui était de 53,6% en 1994, a donc enregistré une baisse considérable suite aux efforts

déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des autres subdivisions administratives du Royaume.

A l'intérieur de la région, ce taux varie de 30% comme minimum enregistré dans la préfecture de Tanger-Assilah, à 55,6% pour la province de Chefchaouen.

Cependant, ce taux reste tributaire et varie d'une façon significative selon qu'on tient compte les composantes suivantes : sexe, âge et milieu de résidence.

En effet, bien que le déclin de l'analphabétisme ait été régulier pour les deux sexes dans le passé, il n'en reste pas moins que la situation des femmes, comptant parmi elles plus de 5 femmes analphabètes sur 10 (53,9%) en 2004, demeure préoccupante par rapport à celle des hommes dont le taux ne dépasse guère 3 hommes sur 10 (29,2%).

Selon l'âge, le taux d'analphabétisme augmente régulièrement pour atteindre son maximum chez les générations qui sont nées avant 1954 et qui sont âgées d'au moins 50 ans en 2004 avec un taux de 69,1%.

Ceci étant, on compte encore des proportions non négligeables d'analphabètes parmi les deux groupes de générations des plus jeunes (âgés de 10 à 14 ans et de 15 à 24 ans révolus en 2004), soit 16% et 30,6% respectivement.

Là aussi, comme le montre le tableau suivant, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, puisque le taux d'analphabétisme des femmes est souvent le double de ceux des hommes quelque soit le groupe d'âge, à l'exception des enfants âgés de 10 à 14 ans pour lesquels le taux d'analphabétisme n'est que légèrement en faveur des garçons.

Tableau 15: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et l'âge, Région Tanger-Tétouan, 2004

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14	12,1	19,9	16,0
15 - 24	21,1	40,1	30,6
25 - 34	27,4	53,7	40,8
35 - 49	36,7	68,7	52,8
50 et plus	50,2	88,2	69,1
Ensemble	29,2	53,9	41,5

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

L'écart d'alphabétisation subsiste aussi entre les deux milieux de résidence malgré les efforts déployés. Ainsi, les ruraux connaissent un taux d'analphabétisme deux fois supérieur à celui des citadins; soit respectivement 60,3% et 29,1%. Toutefois, l'amélioration de cet indicateur depuis la dernière décennie reste timide, surtout pour les femmes rurales. En effet, la baisse enregistrée durant cette période n'a pas beaucoup changé la situation de ces dernières, puisqu'en 2004 près de 8 rurales sur 10 demeurent analphabètes.

Tableau 16: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe, le milieu de résidence et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Chefchaouen	16,9	40,3	28,3	40,5	78,1	59,0	37,8	73,9	55,6
Fahs Anjra	-	-	-	39,9	68,8	54,0	39,9	68,8	54,0
Larache	20,4	42,1	31,6	52,3	77,9	64,9	37,4	60,4	49,0
M'diq-Fnideq	24,5	46,9	35,2	35,1	73,3	53,7	25,2	48,7	36,4
Tanger-Assilah	17,7	38,4	28,2	41,2	65,3	52,9	19,6	40,3	30,0
Tétouan	17,9	38,1	28,2	50,4	78,2	64,0	26,7	48,3	37,6
Région	18,6	39,4	29,1	44,8	76,4	60,3	29,2	53,9	41,5
Maroc	18,8	39,5	29,4	46,0	74,5	60,5	30,8	54,7	43,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

2.5. Projections de la population et des ménages

Les recensements de la population sont d'une importance capitale pour la connaissance des structures de la population et ses caractéristiques socio-économiques. La régularité de leur exécution ainsi que la réalisation d'enquêtes statistiques intercensitaires permettent, en outre, d'appréhender les tendances et les niveaux des principaux paramètres démographiques, afin d'élaborer les projections de la population.

Des résultats de ces projections, il ressort que la population de la région Tanger-Tétouan s'accroîtra entre 2005 et 2015 à un rythme dépassant celui de l'ensemble du pays, soit respectivement 1,4% et 1,1% comme taux d'accroissement annuel moyen. Comme conséquence du rythme d'accroissement, le poids démographique de la région par rapport au pays se renforcera durant cette période en passant de 8,3% en 2005 à 8,6% en 2015. Enfin, la population urbaine de la région progressera avec un taux annuel moyen de 2,3% et représentera en l'an 2015 presque les deux tiers de la population totale (64%).

Dans les tableaux suivants sont présentés les résultats de la variante moyenne de ces projections pour la population totale et la population urbaine.

Tableau 17 : Projections de la population totale selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	2005	2010	2015
Chefchaouen	531 000	569 000	601 000
Fahs Anjra	99 000	109 000	119 000
Larache	474 000	485 000	491 000
M'diq-Fnideq	98 000	106 000	114 000
Tanger-Assilah	777 000	862 000	946 000
Tétouan	525 000	571 000	612 000
Région	2 504 000	2 702 000	2 883 000
Maroc	30 171 000	31 851 000	33 503 000
Région / Maroc (%)	8,3	8,5	8,6

Source : CERED

Tableau 18 : Projections de la population urbaine selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	2005	2010	2015
Chefchaouen	57 000	65 000	73 000
Fahs Anjra	-	-	-
Larache	222 000	239 000	252 000
M'diq-Fnideq	93 000	106 000	121 000
Tanger-Assilah	723 000	817 000	910 000
Tétouan	382 000	436 000	497 000
Région	1 477 000	1 663 000	1 853 000
Maroc	16 754 000	18 388 000	20 043 000
Région / Maroc (%)	8,8	9,0	9,2

Source : CERED

Par ailleurs, la connaissance du nombre futur des ménages et leurs structures et aussi importante que celle de la population. En effet, la constitution des ménages n'est pas indifférente à l'offre et la demande de logements, de biens et services tels l'électricité et l'eau potable, les équipements ménagers, etc. Ainsi, les projections du nombre et de la composition des ménages sont d'une grande utilité pour les services gouvernementaux et pour le secteur privé.

Les résultats de ces projections indiquent que le nombre de ménages de la région atteindrait 647 000 en 2015, soit une augmentation de près de 144 000 ménages (2,5% par rapport à l'effectif de 2005). Par milieu de résidence, on relève que 70% des ménages seraient localisés en milieu urbain contre 65% en 2005. Par ailleurs, la part des ménages de la région par rapport à l'ensemble du pays se renforcera au terme de ces projections.

Les résultats par provinces et préfectures aux différents horizons des projections sont présentés dans les tableaux suivants.

Tableau 19 : Projections des ménages selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	2005	2010	2015
Chefchaouen	93 000	105 000	117 000
Fahs Anjra	19 000	22 000	26 000
Larache	92 000	99 000	106 000
M'diq-Fnideq	21 000	24 000	27 000
Tanger-Assilah	166 000	194 000	225 000
Tétouan	112 000	128 000	146 000
Région	503 000	572 000	647 000
Maroc	5 854 000	6 516 000	7 282 000
Région / Maroc (%)	8,6	8,8	8,9

Source : CERED

Tableau 20 : Projections des ménages urbains selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	2005	2010	2015
Chefchaouen	12 000	15 000	19 000
Fahs Anjra	-	-	-
Larache	48 000	55 000	60 000
M'diq-Fnideq	20 000	23 000	26 000
Tanger-Assilah	160 000	190 000	223 000
Tétouan	85 000	103 000	125 000
Région	325 000	386 000	453 000
Maroc	3 585 000	4 173 000	4 818 000
Région / Maroc (%)	9,1	9,2	9,4

Source : CERED

3. SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

L'Enquête Annuelle sur l'Emploi réalisée par le Haut Commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures socio-démographiques et socio-professionnelles.

3.1. Type d'activité

Sur un total de 1 745 338 personnes, âgées de 15 ans et plus, résidant dans la région Tanger-Tétouan en 2006, on compte 805 113 personnes actives et 940 225 personnes inactives, soit un taux d'activité de 46,1%.

Tableau 21: Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2006

	Urbain	Rural	Ensemble
Ensemble des actifs	466 647	338 446	805 113
- Actifs occupés	407 735	329 514	737 249
- Actifs en chômage	58 912	8 952	67 864
Ensemble des inactifs	599 001	341 224	940 225
Taux d'activité (%)	43,8	49,8	46,1
Taux de chômage (%)	12,6	2,6	8,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Il s'ensuit que le taux d'emploi (rapport de la population active occupée à la population totale âgée de 15 ans et plus) au niveau de la région est de 42,2% contre 46,3% à l'échelle de l'ensemble du pays. Selon le milieu de résidence, le taux d'emploi est maximal en milieu rural (48,5% contre 38,3% en milieu urbain).

L'analyse de l'évolution du marché du travail urbain fait ressortir un gain de 11 113 emplois entre 2005 et 2006 au niveau de la région Tanger-Tétouan. Les activités du secteur de l'agriculture, forêts et pêche ont

contribué fortement à la création d'emplois, par contre les activités des autres secteurs ont perdu plus de 3 000 postes de travail.

Tableau 22: Créations (ou pertes) d'emplois par grands secteurs en milieu urbain, Région Tanger-Tétouan, période : 2005-2006

Grands secteurs	Population active occupée âgée de 15 ans et plus		Créations/pertes
	2005	2006	
- Agriculture, Forêt et Pêche	14 237	28 377	14 140
- Industrie	96 434	95 673	-761
- BTP	54 190	53 239	-951
- Services	231 599	230 446	-1 153
- Activités mal désignées	162	-	-162
Total	396 622	407 735	11 113

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.2. Taux d'activité

Une analyse plus détaillée de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs essentiels, à savoir le taux d'activité et le taux de chômage. Le premier étant la part de la population active parmi la population totale et le second, le rapport de la population en chômage à la population active.

Tableau 23: Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2006

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-24	36,2	48,2	41,5
25-34	56,2	60,1	57,7
35 -59	51,5	53,0	52,0
60 et plus	9,2	27,3	16,9
Total	43,8	49,8	46,1

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

En 2006, le taux d'activité a été de l'ordre de 46,1%. Ce taux varie selon le milieu de résidence. Presque la moitié de la population rurale est active contre 43,8% pour la population citadine.

Selon l'âge, l'activité atteint son maximum pour la population âgée de 25 à 34 ans aussi bien en milieu urbain (56,2%) qu'en milieu rural (60,1%). Ainsi, des écarts importants, entre le taux d'activité urbain et rural, sont constatés et spécialement pour les groupes d'âges 15-24 ans et 60 ans et plus.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les taux d'activité en milieu rural dépassent constamment ceux enregistrés en milieu urbain. Des variations importantes, selon le milieu, sont observées au niveau de tous les groupes d'âges dues surtout à la sous-scolarisation et au phénomène de l'«auto emploi» en milieu rural.

En effet, le taux d'activité pour les personnes âgées de 60 ans et plus, atteint respectivement pour les milieux urbain et rural 9,2 % et 27,3 %.

Selon le sexe, le taux d'activité chez les hommes est plus que cinq fois supérieur à celui enregistré au niveau des femmes. Pour ces dernières, le taux d'activité en milieu rural dépasse de presque 2 points celui constaté en milieu urbain.

Tableau 24: Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2006

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	73,8	14,8	43,8
Rural	82,4	12,6	49,8
Ensemble	77,3	14,0	46,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Enfin, l'analyse de l'activité économique selon le niveau d'instruction révèle que les taux d'activité sont élevés pour les personnes ayant effectué des études supérieures.

Tableau 25: Taux d'activité (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2006

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
Urbain	41,8	41,2	60,3	43,8
Rural	50,2	44,5	42,7	49,8
Ensemble	46,1	41,6	59,8	46,1

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

3.3. Taux de chômage

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total de personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'est élevé dans la région Tanger-Tétouan à 67 864 en 2006. Le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque les villes abritent 86,8% de l'effectif des chômeurs.

Par ailleurs, le chômage touche plus particulièrement les jeunes. En effet, 59% des chômeurs sont âgés de moins de 25 ans. De même, le chômage est plus important parmi les personnes ayant un diplôme de niveau supérieur.

**Tableau 26: Caractéristiques de la population active en chômage, Région
Tanger-Tétouan, 2006**

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
- Chômeurs selon l'âge			
15-24 ans			
. Effectifs	32 170	7 669	39 839
. Taux de chômage (%)	28,5	6,4	17,2
25-34 ans			
. Effectifs	20 501	1185	21 686
. Taux de chômage (%)	15,0	1,3	9,5
35 ans et plus			
. Effectifs	6 241	98	6 339
. Taux de chômage (%)	2,9	0,1	1,8
Total			
. Effectifs	58 912	8952	67 864
. Taux de chômage (%)	17,2	9,5	1,8
- Taux de chômage (%) selon le diplôme			
. Sans diplôme	8,4	2,0	4,9
. Niveau moyen	18,9	10,2	17,7
. Niveau supérieur	16,1	33,0	16,5
. Total	12,6	2,6	8,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Selon le sexe, le chômage touche davantage les femmes en milieu urbain, par contre elles constituent la catégorie la moins touchée par le chômage en milieu rural grâce à l'emploi non rémunéré (aides familiales) qui y reste très répandu.

**Tableau 27: Taux de chômage (en %) selon le sexe et le milieu de résidence,
Région Tanger-Tétouan, 2006**

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	12,2	2,7	8,1
Féminin	14,8	2,0	10,6
Ensemble	12,6	2,6	8,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Le taux de chômage affiché dans la région est inférieur à celui enregistré au niveau national en 2006 pour les deux milieux de résidence. Cependant à l'échelle provinciale, et à la différence des autres provinces de la région, Tétouan et Tanger-Assilah enregistrent un taux de chômage dépassant sensiblement celui enregistré au niveau national.

Tableau 28: Taux de chômage (en %) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Chefchaouen	11,8	2,3	3,1
Larache	13,6	0,8	6,2
Tanger -Assilah + Fahs Anjra (1)	10,4	3,0	9,9
Tétouan + Mdiq-Fnideq (1)	16,2	6,1	13,2
Région	12,6	2,6	8,4
Maroc	15,5	3,7	9,7

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

(1) Les données de la préfecture de M'diq-Fnideq et de la province de Fahs Anjra sont comprises respectivement dans les données de la province de Tétouan et la préfecture de Tanger-Assilah, car l'effectif de leur population est inférieur au niveau qui permet l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise

3.4. Personnel de l'Etat

Les fonctionnaires de l'Etat exerçant leurs activités dans la région Tanger-Tétouan s'élevaient à 28 054 à la fin de 2006, soit 6,4% de l'effectif national. Bien entendu, ces effectifs n'englobent pas le personnel relevant des services de l'Etat chargés de la sécurité tels les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sécurité Nationale, etc.

Ainsi, l'effectif du personnel de l'Etat, affecté au niveau de la région en 2006, a connu une augmentation considérable de près de 2 005 fonctionnaires par rapport à l'année 2005.

Le taux de féminisation du personnel de l'Etat exerçant dans la région a atteint 36%, un taux similaire au taux de féminisation national. Le taux le plus faible au niveau de la région est enregistré à la province de Chefchaouen (34%).

A défaut de données détaillées sur les catégories du personnel de l'Etat exerçant dans la région, permettant d'apprécier la qualité et le niveau de l'encadrement de la population, on remarque que c'est globalement la région de Tanger-Tétouan qui est relativement la moins dotée en fonctionnaires de l'Etat comparativement à l'ensemble du

Royaume. Le cas le plus frappant est celui de la province de Fahs-Anjra où l'on compte 1 fonctionnaire pour 212 habitants contre 1 fonctionnaire pour 91 habitants dans la région et 1 fonctionnaire pour 69 habitants au niveau du Maroc.

Tableau 29: Répartition du personnel de l'Etat selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2006

Préfectures / Provinces	Masculin	Féminin	Total	Hab./fonctionnaire
Chefchaouen	3 604	1 862	5 466	99
Fahs Anjra	312	165	477	212
Larache	3 202	1 757	4 959	96
Tanger-Asilah	5 724	3 327	9 051	88
Tétouan + M'diq-Fnideq	5 150	2 951	8 101	78
Région	17 992	10 062	28 054	91
Maroc	280 797	158 472	739 269	69

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Direction du Haut Commissariat au Plan (pour les ratios)

4. NIVEAU DE VIE DES MENAGES

4.1. Niveau de vie et consommation

L'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages qu'entreprend périodiquement le Haut Commissariat au Plan permet, de renseigner sur le niveau de vie atteint par la population, ainsi que le mode de vie suivi par chaque catégorie de population.

Cette enquête permet également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population surtout dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région Tanger-Tétouan entre 1984 et 2000:

Tableau 30: Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne entre 1984 et 2000

(en Dh)

Dépense annuelle moyenne par personne	ENCDM 1984/85			ENNVM 1998/99			ENCDM 2000/01		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
. Région	4 350	2 492	3 425	8 820	4 813	7 068	10 052	5 807	8 326
. Maroc	4 915	2 637	3 623	10 152	5 085	7 823	10 642	5 288	8 280

Sources : - Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM) 1984/85
 - Enquête Nationale sur les Niveaux de Vie des Ménages (ENNVM) 1998/99
 - Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM) 2000/2001

L'examen des données ci-dessus montre que les dépenses annuelles moyennes par personne dans les deux milieux urbain et rural ont plus que doublé entre 1984 et 2000, (le même constat reste valable au niveau du Maroc).

De même, les disparités entre les milieux urbain et rural en matière de dépenses par personne dans la région demeurent encore très accentuées. En moyenne le citoyen de la région dépense 1,7 fois plus que le campagnard, soit 10 052 Dh et 5 807 Dh respectivement, contre 2 fois au niveau national.

Le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage constituent aussi des éléments de différenciation des dépenses de consommation. Ainsi, les ménages dirigés par une femme se caractérisent par un niveau de vie légèrement supérieur (9 292Dh) contre 8 126 Dh pour les ménages dirigés par un homme. D'autre part, la dépense annuelle moyenne par personne varie de 6 921 Dh au sein des ménages dont le chef de ménage est sans niveau d'instruction, jusqu'à 24 828 Dh par personne dans les ménages dont l'instruction du chef de ménage est de niveau supérieur, soit 3,6 fois.

Concernant la structure des dépenses de consommation selon les grands groupes de biens et services, on constate qu'à l'instar de l'ensemble du pays, ce sont les dépenses de première nécessité, à savoir les dépenses d'alimentation et d'habillement qui s'accaparent la moitié des dépenses (50,7%): 44,6% pour l'alimentation et 6,1% pour l'habillement. Le reste est reparti entre l'énergie et les équipements ménagers (26,3%), puis les autres biens et services: 23% (soins médicaux, transport et communication, enseignement, culture et loisirs ...).

Tableau 31: Structure (en %) des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits, Région Tanger-Tétouan, 2000-2001

Grands groupes de produits	%
- Alimentation et Habillement	50,7
- Habitation, Energie et Equipements Ménagers	26,3
- Autres Biens et Services	23,0
Total	100,0

Source : Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM) 2000/2001

Par ailleurs, il convient aussi de noter que les 20% les moins favorisées de la population régionale, vivent avec une dépense n'excédant pas 2 753 Dh par personne et par an, consacrant 57,4% de leur budget à la satisfaction des besoins alimentaires, alors que les personnes appartenant aux 20% les plus aisées, dépensent annuellement 18 039 Dh par personne, ne consacrant que 38,4% de leur budget aux dépenses alimentaires.

Relativement aux disparités entre les groupes socio-économiques, on constate que les personnes appartenant aux 10% les plus favorisées réalisent 28,6% de la masse globale des dépenses au niveau régional, soit 9,7 fois de plus que les personnes relevant des 10% les moins favorisées, qui ne disposent que de 2,9% de cette masse. Ceci révèle de fortes disparités dans les dépenses de consommation, qui demeurent toutefois moins accentuées en comparaison avec l'ensemble du pays, pour lequel les personnes appartenant aux 10% les plus aisées dépensent 12,2 fois plus que les personnes relevant des 10% les moins aisées.

4.2. Prix à la consommation

Le Haut Commissariat au Plan réalise des enquêtes permanentes dans le domaine des prix. Les données collectées servent à l'élaboration des indices de prix qui permettent de suivre la conjoncture économique du pays, en particulier le niveau général des prix sur les différents marchés.

Dans ce cadre, l'indice du coût de la vie, qui mesure la variation relative des prix dans le temps et dans l'espace d'un panier de produits destinés à la consommation de la population à revenus modestes (cadres moyens, commerçants, indépendants non agricoles, employés dans les bureaux et services et ouvriers non agricoles), est considéré comme un outil efficace pour le suivi de l'évolution de l'inflation et du pouvoir d'achat de cette catégorie de population. Il est calculé mensuellement par villes (11 villes) et par groupes et sous-groupes des produits retenus.

Le panier des produits choisis comporte 385 articles (biens et services) représentatifs de l'ensemble des produits consommés par la population cible. Le choix de ces articles a été opéré selon leur importance dans la dépense totale telle qu'elle découle de l'enquête de consommation réalisée en 1984-1985, et actualisé sur la base des enquêtes de niveau de vie ou de consommation effectuées postérieurement. L'année de base retenue pour le calcul de l'indice est 1989.

La périodicité varie selon la nature des produits à observer. On trouve 4 catégories d'articles :

- Les articles dont les prix sont observés 4 fois par mois;
- Les articles dont les prix sont observés 2 fois par mois;
- Les articles dont les prix sont observés 1 fois par mois;
- Les articles dont les prix sont observés 1 fois par trimestre;

Concernant la région de Tanger-Tétouan, cet indice est élaboré pour 2 villes, à savoir Tanger et Tétouan. Le nombre de points de vente où sont observés les prix, soit par lecture directe des prix affichés sur les produits, soit en interrogeant le vendeur lorsqu'ils ne sont pas affichés, s'élèvent à 638 pour Tanger et 614 pour Tétouan.

Ainsi, en 2006, l'indice du coût de la vie a atteint respectivement les niveaux 184,4 et 181,4 à Tanger et Tétouan contre 174,3 à l'échelle nationale. Il en résulte que les prix à la consommation relevés dans la région connaissent en moyenne des variations plus remarquables que ceux relevés au niveau national.

Tableau 32: Indice du coût de la vie dans les villes de Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, Période 2001-2006

(Année de base : 1989)

Groupes de produits	Pondération	Tanger		Tétouan		Maroc	
		2001	2006	2001	2006	2001	2006
Alimentation	44,82	162,2	182,5	154,1	173,8	157,5	176,1
Habillement	6,34	186,2	205,6	186,9	196,7	163,5	172,3
Habitation	14,19	164,1	176,4	163,5	189,9	162,5	175,7
Equipements Ménagers	5,00	140,0	150,8	148,5	157,3	138,4	144,9
Soins Médicaux	5,44	141,6	158,7	144,7	161,8	142,5	152,2
Transports et Communications	7,79	170,2	198,6	164,9	190,0	162,5	187,9
Loisirs & Culture	5,67	173,5	194,8	176,0	187,2	159,5	176,1
Autres Biens et Services	10,76	180,5	198,6	182,3	204,4	166,6	180,4
Indice Général	100,00	165,4	184,3	161,7	181,4	158,3	174,3

Source : Direction de la Statistique

Au cours de la période 2001-2006, l'accroissement annuel moyen de l'indice du coût de la vie au niveau de ces deux villes était de 2,2 % et 2,3% respectivement à Tanger et à Tétouan contre 1,9% au niveau national.

Selon les groupes de produits, les indices n'ont pas évolué de la même façon au cours de cette période. Leur variation a enregistré des valeurs allant de 1,5% à 3,1% et de 1,0% à 3,0% respectivement pour les villes de Tanger et Tétouan.

Les variations les plus importantes concernent en particulier « l'Habitation » à Tétouan (3,0%) et les « Transports et Communications » à Tanger (3,1%).

Comparés à leur niveau de l'année 2001, les groupes « Equipements Ménagers » et « Habitation » restent les moins affectés à Tanger puisque leur indice a enregistré la plus faible variation: 1,5% par an, tandis qu'à Tétouan, la plus faible variation a concerné le groupe « Habillement » avec 1,0% par an.

**Tableau 33: Variation annuelle moyenne (en %) de l'indice du coût de la vie
Période 2001-2006**

Groupes de produits	Tanger	Tétouan	Maroc
Alimentation	2,4	2,4	2,3
Habillement	2,0	1,0	1,1
Habitation	1,5	3,0	1,6
Equipements Ménagers	1,5	1,2	0,9
Soins Médicaux	2,3	2,3	1,3
Transports et Communications	3,1	2,9	2,9
Loisirs & Culture	2,3	1,2	2,0
Autres Biens et Services	1,9	2,3	1,6
Indice Général	2,2	2,3	1,9

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

Actuellement, et suite aux changements dans la structure de consommation des ménages marocains, l'ICV sera remplacé par un nouvel indice intitulé "Indice des Prix à la Consommation: IPC", qui aura pour base 100 l'année 2006, et dont la pondération de chaque catégorie d'articles est actualisée sur la base des données de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages 2000-2001. L'IPC adoptera aussi une nouvelle nomenclature des Nations Unies (COICOP) de 12 divisions.

Concernant l'ensemble des couches sociales de la population urbaine, ce nouvel indice sera calculé au niveau de 17 villes dans les 16 régions du Royaume, au lieu de 11 villes dans 10 régions pour l'ICV.

Ainsi, le panier de l'IPC englobera 500 articles, soit environ 900 variétés de produits au lieu de 768 pour l'indice actuel. De plus, le relevé des prix se fera aussi au niveau des grandes surfaces qui ont changé les habitudes de consommation des ménages urbains, et gagné une part importante dans le commerce de détail.

CHAPITRE II :
TISSU ECONOMIQUE :
PRINCIPAUX SECTEURS

5. AGRICULTURE, FORETS ET PECHE

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national, plus de 76,8% de la population active rurale était occupée par ce secteur en 2006 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, oléagineux,... etc. De même, ce secteur contribue avec une part importante au Produit Intérieur Brut (15,7% en 2006) et concourt à l'équilibre de la balance commerciale grâce aux exportations de produits agricoles et halieutiques qui ont représenté 19% des exportations totales en 2006.

Au niveau de l'économie de la région Tanger-Tétouan, le secteur agricole occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (78,7% de la population active occupée rurale en 2006) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, nous procéderons à la présentation du secteur sous ses différents aspects : intervenants, structures foncières, productions végétales et animales, forêts et pêche.

5.1. Principaux intervenants dans le domaine agricole

Le secteur agricole de la région Tanger-Tétouan est caractérisé par l'intervention de deux acteurs principaux. Il s'agit de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Loukkos (ORMVAL) d'une part et des Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) d'une autre.

L'ORMVAL, établissement public jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, a été créé par Dahir en 1975. Ce dahir délimite sa zone d'influence et ses attributions dans les domaines de l'équipement, la gestion des eaux et la mise en valeur agricole et animale.

Les attributions assignées à l'ORMVAL peuvent être résumées comme suit :

- Contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire (production de sucre, des huiles, du lait et des céréales essentiellement),
- Contribuer à l'amélioration de la balance commerciale du pays par l'exportation des produits agricoles,
- Améliorer le revenu de la population rurale et créer des opportunités d'emploi en vue de lutter contre l'exode rural.

La zone du Loukkos s'étend sur une superficie de 2560 km² dont 1780 km² (69,5%) relèvent de la province de Larache.

C'est ainsi que la zone d'action de l'ORMVAL couvre à peu près les deux tiers du territoire provincial de Larache (64%) et englobe les deux municipalités (Larache et Ksar El Kébir) et 12 communes rurales (la totalité du cercle de Ksar El Kébir et 3 communes du cercle de Larache).

Trois types de relief sont présents au niveau de la zone : la plaine du Loukkos, les plateaux du Rmel et les collines karstiques.

L'autre intervenant dans le domaine agricole est identifié dans les Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA). La zone d'action de celles-ci s'étend sur l'ensemble de la Wilaya de Tanger (préfecture de Tanger-Assilah et province de Fahs Anjra), de la préfecture de M'diq-Fnideq, des provinces de Tétouan et Chefchaouen et de 5 communes rurales de la province de Larache (cercle de Larache). En d'autres termes, la zone d'influence des DPA couvre 85% de la superficie totale de la région Tanger-Tétouan. Les DPA disposent d'un ensemble de structures d'encadrement des exploitants agricoles installés dans leur zone d'intervention.

5.2. Structures foncières

Dans la région Tanger-Tétouan, la superficie agricole utile (SAU) s'élevait en 2006 à 446 098 ha environ, représentant ainsi 39% du territoire régional. La province de Chefchaouen, avec 37% de la SAU régionale, occupe la première place en superficie agricole utile dans la région, suivie par la province de Larache avec 32%.

La répartition de la SAU selon le statut juridique révèle une prépondérance des terres Melk (92%), les terres collectives n'en représentent que 3%.

Tableau 34: Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Statut	Chefch.	Fahs Anjra	Larache	Mdiq-Fnideq	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Terres Melks	161 849	24 690	120 835	4 210	45 727	53 042	410 353
Terres collectives	672	1 461	6 415	426	1 871	1 789	12 634
Terres Habous	1 354	704	4 129	121	986	1 941	9 235
Terres Guich	8	-	-	-	18	5	31
Terres domaniales	401	172	10 438	255	2 356	223	13 845
Total SAU	164 284	27 027	141 817	5 012	50 958	57 000	446 098

Sources : Directions Provinciales De L'Agriculture (D.P.A).
Office Régional De Mise En Valeur Agricole De Loukkos

Selon les résultats du recensement général de l'agriculture de 1996 la superficie agricole utile est répartie sur 115 135 exploitations. Chaque exploitation est constituée en moyenne de 7,6 parcelles.

Le mode de faire valoir direct des exploitations est prépondérant dans la région puisqu'il concerne 86% de la SAU. Le reste de la SAU est exploité dans les mêmes proportions par le biais de la location et du bail en nature.

Concernant le matériel agricole utilisé dans la région, ont été recensés 1 972 tracteurs, 58 moissonneuses et 7 023 motopompes.

Les terres irriguées s'élèvent, en 2006, dans la région à 46 155 ha, soit 10% de la SAU, dont 56% localisées dans la province de Larache. Eu égard aux importantes ressources en eau dont dispose la région, les superficies irriguées restent encore faibles et peuvent être étendues.

Tableau 35: Répartition des terres irriguées par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Superficies irriguées (en ha)
Chefchaouen	10 788
Fahs Anjra	1 295
Larache	25 870
M'diq-Fnideq	420
Tanger-Assilah	1 302
Tétouan	6 480
Région	46 155

Sources : Directions Provinciales De L'Agriculture (D.P.A).
Office Régional De Mise En Valeur Agricole De Loukkos

5.3. Productions végétales

5.3.1. Cultures céréalières

La céréaliculture occupe, au niveau de la région Tanger-Tétouan, une superficie annuelle d'environ 188 300 ha, soit 42,2% de la SAU régionale, assurant ainsi une production de l'ordre de 2,6 millions de quintaux en 2005-2006. Par rapport à l'ensemble du pays, la superficie consacrée aux céréales et la production correspondante représentent respectivement 3,4% et 2,9% du niveau national. Le rendement moyen au niveau de la région représente 85% de celui obtenu à l'échelle nationale, soit respectivement 14,1 qx/ha et 16,5 qx/ha.

Le blé dur est l'espèce dominante avec une superficie de 61 400 ha, soit 33% de la superficie céréalière, et un rendement de 14,6 qx/ha. La production s'élève à 896 100 qx environ représentant ainsi 4,3% de la production de cette variété au niveau national.

Tableau 36: Les cultures céréalières selon les provinces et préfectures,
Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2005-06

Types	Chefch.	Larache	M'diq- Fnideq	Tanger- Assilah + Fahs Anjra	Tétouan	Région	Maroc
Total Céréales							
Sup (1000 ha)	63,0	48,3	2,0	35,2	39,8	188,3	5 583,9
Rdt(qx/ha)	13,8	16,2	12,0	12,6	13,4	14,1	16,5
Prod(1000 qx)	867,0	783,5	23,9	444,4	532,9	2651,7	92 267,6
- Blé dur							
Sup (1000 ha)	2,5	19,4	0,5	23,0	16,0	61,4	1 069,0
Rdt(qx/ha)	14,4	15,6	11,4	13,9	14,5	14,6	19,6
Prod(1000 qx)	36,7	302,6	5,7	318,6	232,5	896,1	20 955,0
- Blé tendre							
Sup (1000 ha)	40,4	13,7	0,9	1,3	4,9	61,2	2 037,7
Rdt(qx/ha)	14,4	18,7	12,0	16,5	16,4	15,5	20,8
Prod(1000 qx)	579,8	256,4	10,8	21,5	80,6	949,1	42 312,6
- Orge							
Sup (1000 ha)	19,4	6,3	0,6	4,9	9,5	40,7	2 188,7
Rdt(qx/ha)	12,7	19,9	12,0	14,3	16,1	14,8	11,6
Prod(1000 qx)	246,0	125,1	7,2	70,1	152,9	601,3	25 350,8
-Mais							
Sup (1000 ha)	0,1	0,9	□	-	0,4	1,4	243,8
Rdt(qx/ha)	11,0	24,0	8,0	-	3,8	17,4	12,2
Prod(1000 qx)	1,1	21,6	0,1	-	1,5	24,3	2 973,8
- Avoine							
Sup(1000ha)	0,1	0,5	-	1,6	1,0	3,2	17,9
Rdt(qx/ha)	9,3	6,0	-	7,6	5,0	6,4	9,3
Prod(1000qx)	0,4	3,0	-	12,2	5,0	20,6	166,1
- Sorgho							
Sup (1000 ha)	0,3	7,5	□	4,4	3,5	15,7	15,7
Rdt(qx/ha)	6,0	10,0	7,5	5,0	7,0	7,8	7,8
Prod(1000 qx)	1,8	74,8	0,1	22,0	24,4	123,1	123,1
- Autres céréales							
Sup (1000 ha)	0,2	-	-	-	4,5	4,7	11,1
Rdt(qx/ha)	6,0	-	-	-	8,0	7,9	34,8
Prod(1000 qx)	1,2	-	-	-	36,0	37,2	386,2

Source : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes - Enquête Agricole 2005-2006

Selon les résultats de L'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2000/2001, la quantité annuelle moyenne de céréales et produits, à base de céréales, consommée par personne avoisine les 185,2 kg en équivalent grains. Partant de cette moyenne, il s'avère que

les besoins en céréales de la population sont satisfaits à raison de 56% par la production régionale en 2006, et par conséquent des efforts importants restent à déployer dans ce domaine pour arriver à la satisfaction totale des besoins.

5.3.2. Légumineuses alimentaires

Dans la région Tanger-Tétouan, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de l'ordre de 18 700 ha (4,2% de la SAU). La production avoisine 124 600 qx.

Par province, nous relevons que Tétouan s'accapare 43% de la superficie réservée aux légumineuses.

Le pois-chiche est l'espèce dominante sur une superficie de 4 800 ha et une production de 26 000 quintaux. Cette culture intervient respectivement pour 6,4% et 3,9% dans la superficie et la production de la même variété réalisée au niveau national.

Tableau 37: La culture des légumineuses selon les provinces et préfectures,
Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2005-2006

Types	Chefch.	Larache	M'diq- Fnideq	Tanger- Assilah + Fahs Anjra	Tétouan	Région	Maroc
Total Légumineuses							
Sup (1000 ha)	3,2	5,2	0,1	2,1	8,1	18,7	373,1
Rdt(qx/ha)	6,7	6,0	5,0	4,7	7,6	6,7	8,9
Prod(1000 qx)	21,5	31,3	0,5	9,9	61,4	124,6	3 322,0
- Fève							
Sup (1000 ha)	1,1	0,3	□	0,6	0,7	2,7	169,1
Rdt(qx/ha)	7,2	6,0	6,0	6,0	9,4	7,4	10,7
Prod(1000 qx)	7,9	1,8	0,1	3,6	6,6	20,0	1 804,9
- Petit pois							
Sup (1000 ha)	0,8	-	-	0,1	-	0,9	35,8
Rdt(qx/ha)	9,1	-	-	5,0	-	8,7	6,8
Prod(1000 qx)	7,3	-	-	0,5	-	7,8	242,6
- Lentille							
Sup (1000 ha)	0,1	0,1	-	-	0,1	0,3	50,3
Rdt(qx/ha)	6,0	7,0	-	-	5,0	6,0	6,8
Prod(1000 qx)	0,6	0,7	-	-	0,5	1,8	342,3
- Pois chiche							
Sup(1000ha)	0,4	2,6	-	1,2	0,6	4,8	74,9
Rdt(qx/ha)	4,0	6,6	-	4,0	4,0	5,4	8,9
Prod(1000 qx)	1,6	17,2	-	4,8	2,4	26,0	663,2
-Orobe							
Sup (1000 ha)	0,1	-	-	-	0,1	0,2	13,9
Rdt(qx/ha)	5,0	-	-	-	4,0	4,5	5,4
Prod(1000qx)	0,5	-	-	-	0,4	0,9	75,6
-Autres légumineuses							
Sup (1000 ha)	0,7	2,2	0,1	0,2	6,6	9,8	29,1
Rdt(qx/ha)	5,1	5,3	4,0	5,0	7,8	6,9	6,6
Prod(1000 qx)	3,6	11,6	0,4	1,0	51,5	68,1	193,4

Source : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes - Enquête Agricole 2005-2006

5.3.3. Cultures industrielles

Au niveau de la région Tanger-Tétouan, une superficie de 77 200 ha a été réservée aux cultures industrielles durant la campagne 2005-2006, représentant ainsi 45% du total national et 17,3% de la SAU régionale.

Seules les provinces de Larache, Chefchaouen et Tétouan pratiquent ces cultures. Pour ces deux dernières, les statistiques disponibles

ne permettent pas de préciser le genre de culture pratiquée sur les 69 200 ha qu'occupent les cultures industrielles. Par contre, au niveau de Larache les cultures sucrières (betterave et canne à sucre) occupent l'ensemble de la superficie consacrée aux cultures industrielles dans la province.

Tableau 38: Les cultures industrielles selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2005-2006

Types	Chefch.	Larache	Tétouan	Région	Maroc
Total cult. Industrielles					
Sup (1 000 ha)	68,0	8,0	1,2	77,2	170,6
- Betterave sucrière					
Sup semées (1 000 ha)	-	4,8	-	4,8	50,3
Sup récoltées (1 000 ha)	-	4,8	-	4,8	49,3
Rdt (qx/ha)	-	504,3	-	504,3	517,9
Prod (1 000 qx)	-	2 395,3	-	2 395,3	25 516,9
- Canne à sucre					
Sup semées (1 000 ha)	-	3,2	-	3,2	16,5
Sup récoltées (1 000 ha)	-	2,7	-	2,7	14,3
Rdt (qx/ha)	-	739,6	-	739,6	695,0
Prod (1 000 qx)	-	1 967,3	-	1 967,3	9 966,0
- Autres cultures					
Sup (1 000 ha)	68,0	-	1,2	69,2	103,8

Source : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes - Enquête agricole 2005-2006

Ainsi, la région participe à raison de 19% et 10% respectivement aux superficies nationales de la canne à sucre et de la betterave sucrière.

5.3.4. Cultures oléagineuses

Les cultures oléagineuses occupent une superficie de 12 200 ha (2,7% de la SAU) représentant 25% de la superficie totale du pays consacrée aux mêmes cultures, alors que la production représente 32% du niveau national.

Tableau 39: Les cultures oléagineuses selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2005-2006

Types	Larache	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Région	Maroc
Total Cultures oléagineuses				
Sup (1000 ha)	11,1	1,1	12,2	49,4
Rdt(qx/ha)	18,4	9,5	17,6	13,6
Prod(1000 qx)	203,8	10,4	214,2	674,0
- Tournesol				
Sup (1000 ha)	4,5	0,4	4,9	32,6
Rdt(qx/ha)	8,9	4,0	8,5	8,5
Prod(1000 qx)	40,1	1,6	41,7	276,4
- Arachide				
Sup (1000 ha)	6,6	0,7	7,3	14,9
Rdt(qx/ha)	24,8	12,6	23,6	25,7
Prod(1000 qx)	163,7	8,8	172,5	382,4

Source : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes - Enquête agricole 2005-2006

Au niveau de la région, seules la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Larache pratiquent ce genre de cultures. Par spéculation, on relève que la province de Larache, à elle seule, a réalisé 43% de la production nationale d'arachide au cours de la campagne 2005-2006. Par contre en ce qui concerne le tournesol, la région n'a réalisé durant cette campagne que 15% de la production nationale. Il est à remarquer que malgré l'importance des cultures oléagineuses dans la région, aucune huilerie n'est implantée sur le territoire régional et par conséquent leur transformation est réalisée en dehors de la région.

5.3.5. Cultures maraîchères

Elles sont pratiquées, au niveau de la région Tanger-Tétouan, sur une superficie de 29 300 ha environ. Plus de 56% de cette superficie relèvent de la province de Larache qui dispose de périmètres irrigués plus importants comparativement aux autres provinces de la région.

La production totale des légumes frais est de l'ordre de 6,2 millions de qx avec un rendement moyen de 211,8 qx/ha.

**Tableau 40: Les cultures maraîchères selon les provinces et préfectures,
Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2005-2006**

	Chefch.	Larache	M'diq- Fnideq	Tanger- Assilah + Fahs Anjra	Tétouan	Région
Total Cult. Maraîchères						
Sup (1000 ha)	4,6	16,4	0,3	3,1	4,9	29,3
Prod (1000 qx)	905,4	3 999,7	65,7	415,9	819,1	6 205,8
Dont: * Tomates						
Sup (1000 ha)	0,6	0,6	□	0,1	0,4	1,7
Prod (1000 qx)	95,2	304,6	25,5	9,1	112	546,4
* Pommes de terre						
Sup (1000 ha)	2	2,6	□	0,4	0,9	5,9
Prod (1000 qx)	427	746,3	5,8	103,8	229,5	1 512,4

Sources : Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA)
Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Loukkos (Données de la campagne 2004-2005)
□ : Valeur insignifiante

5.3.6. Cultures fourragères

Elles occupent une superficie de 41 100 ha environ. La production est variable selon la culture, les conditions climatiques et le mode de fauchage (vert ou sec). Elle est estimée à environ 17,1 millions de quintaux de matière verte.

5.3.7. Arboriculture fruitière

La superficie totale des arbres fruitiers est de 89 600 ha dont 65% relèvent de la province de Chefchaouen. L'olivier est la principale espèce fruitière représentant 60% de la superficie arboricole. La trituration des olives est réalisée au niveau de plus de 1 528 mâasras, localisées presque entièrement dans la province de Chefchaouen.

Tableau 41: Cultures diverses et plantations fruitières selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, campagne agricole 2005-2006

	Chef.	Larache	M'diq-Fnideq	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Tétouan	Région	Maroc
Cultures fourragères							
Sup (10 ³ ha)	3,4	10,8	1,3	18,9	6,7	41,1	205,5
Prod (10 ³ qx)	88,3	933,3	820,0	5771,2	9491,6	17104,4	...
Cultures en sous étage							
Sup (10 ³ ha)	12,5	4,5	(1)	-	3,3	20,3	279,2
Jachères							
Sup (10 ³ ha)	6,2	28,7	(1)	23,3	10,0	68,2	1691,2
Plantations fruit. (10³ ha)							
dont : Olivier	40,0	10,1	0,1	0,8	2,7	53,7	597,3
Amandier	6,1	-	-	-	0,7	6,8	129,3
Agrumes	-	1,3	-	-	0,1	1,4	80,9
Vigne	1,1	-	-	-	0,2	1,3	56,9
Autres	10,8	1,6	0,3	0,4	13,3	26,4	150,0

Sources : - Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA)
 - Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Loukkos
 - Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes - Enquête agricole 2005-2006

NB : Les données de l'ORMVAL sur les cultures fourragères sont relatives à la campagne 2004-2005.
 (1) comprise dans les données de la province de Tétouan

5.4. Productions animales

L'effectif du cheptel dans la région Tanger-Tétouan se présente en 2006 comme suit :

Tableau 42 : Effectif du cheptel selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, Enquête Octobre-Novembre 2006

	Chefchaouen	Larache	Tanger-Assilah + Fahs Anjra	Tétouan + M'diq-Fnideq	Région	Maroc
Bovins	63,9	102,1	48,3	75,8	290,1	2 670,4
- Race améliorée	8,4	55,2	11,3	71,7	116,6	1 332,2
- Race locale	55,5	46,9	37,0	34,1	173,5	1 338,2
Ovins	86,0	238,9	107,4	85,8	518,1	16 298,0
Caprins	257,3	138,7	50,0	157,2	603,2	5 339,7
Equidés	71,8	32,8	11,1	19,9	135,6	1 668,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Dans l'effectif des bovins, la race améliorée représente une proportion de 40,2 % au niveau de la région. Par provinces, cette proportion varie entre 13,1% à Chefchaouen et 55,0% à Tétouan et M'diq-Fnideq confondus, en passant par 23,4% à Tanger-Assilah et Fahs Anjra confondus et 54,1% à Larache.

5.4.1. Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région provient des trois espèces existantes (bovine, ovine, caprine) et peut être approchée par les quantités de viande contrôlée par les services vétérinaires, 9 688,3 tonnes constituées à raison de 79% de viande bovine et 13% de viande ovine et 7% de viande caprine.

Tableau 43: Quantités de viande rouge contrôlées par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Viande (en tonnes)			Total
	Bovine	Ovine	Caprine	
Chefchaouen	509,3	109	298,9	917,2
Fahs Anjra	233,7	38,2	44,5	316,4
Larache	1 093,3	368,9	126,2	1 588,4
M'diq-Fnideq	480,3	56,7	17,7	554,7
Tanger-Assilah	3 345,8	430,6	50,5	3 826,9
Tétouan	2 018,1	288,6	178	2 484,7
Région	7 680,5	1 292,0	715,8	9 688,3

Sources : - Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA)
- Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Loukkos (Année 2005)

5.4.2. Production avicole

L'aviculture moderne s'est développée rapidement dans les diverses provinces et préfectures de la région, surtout celle de poulet de chair (viande blanche). Ainsi, selon les statistiques des services vétérinaires, l'année 2006 a vu l'abattage d'environ 3,8 millions de poulets au niveau de la région, entraînant une production de 5 768,4 tonnes de viande blanche.

Tableau 44: Quantités de viande blanche contrôlées par province et préfecture, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Têtes Abattues	Quantité (1000 Kg)
Chefchaouen	-	-
Fahs Anjra	-	-
Larache	-	-
M'diq-Fnideq	-	-
Tanger-Assilah	3 762 343	5691,0
Tétouan	61 870	77,4
Région	3 824 213	5 768,4

Sources : - Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA)
- Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Loukkos (Année 2005)

5.5. Forêts

Dans la région Tanger-Tétouan, les forêts naturelles couvrent une superficie de 543 047 ha, à laquelle il faut ajouter presque 67 514 ha reboisées jusqu'à la campagne 2004-2005, ce qui représente 53% du territoire régional. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendies). Cependant, en dépit des efforts déployés, les forêts reboisées ne représentent que 11% de la superficie forestière régionale.

Tableau 45: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles, Région Tanger-Tétouan, 2005

Préfectures / Provinces	Forêts reboisées (1)	Forêts naturelles			Total
		Résineuses Naturelles	Feuillus Naturelles	Essences Secondaires	
Chefchaouen	27 482	18 500	86 000	30 050	227 636
Larache	9 674	2 750	67 050	500	95 514
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	16 014	10 101	17 337	17 562	56 579
Tétouan + M'diq-Fnideq	14 344	10 604	19 779	74 617	163 318
Région	67 514	41 955	190 166	122 729	543 047
Maroc	592 869	1 029 577	2 672 983	4 437 232	8 547 198
Région/Maroc (%)	11	4	7	3	6

Sources : Services Provinciaux des Eaux et Forêts
Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(1) Il s'agit des reboisements existants à l'issue de la campagne 2004-2005

(2) Statistiques de l'Inventaire Forestier National de 1999

Les forêts naturelles sont dominées par le matorral (35%) et les essences feuillues naturelles (35%). Les essences résineuses naturelles qui représentent 8% des forêts naturelles sont constituées essentiellement de pins (72%), de thuya (12%), de cèdre (10%) et de sapins (7%). Quant aux essences feuillues naturelles, elles sont composées du chêne vert, chêne liège, chêne zène, eucalyptus et acacia. Avec 76% de la superficie forestière des feuillues naturelles, le chêne liège demeure le plus répandu dans la région, surtout dans les provinces de Chefchaouen (environ 60 000 ha) et Larache (59 000 ha).

Tableau 46: Superficie (en ha) des essences feuillues naturelles, Région Tanger-Tétouan, 2005

Préfectures / Provinces	Chêne Zène	Chêne Liège	Chêne Vert	Eucalyptus	Acacia	Total
Chefchaouen	2 000	60 000	24 000	-	-	86 000
Larache	1 800	59 000	-	6 250	-	67 050
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	-	11 430	-	3 869	2 038	17 337
Tétouan + M'diq-Fnideq	4 950	14 313	200	316	-	19 779
Région	8 750	144 743	24 200	10 435	2 038	190 166

Source : Services Provinciaux des Eaux et Forêts

La forêt constitue aussi une ressource budgétaire non négligeable au profit des communes rurales concernées. En 2005, presque 27 millions de DH ont été générés par l'exploitation forestière, répartis par les provinces de la région comme suit :

Tableau 47: Recettes d'exploitation forestière par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2005

Préfectures / Provinces	Recettes (en 1000 Dh)	%
Chefchaouen	7 396,9	28
Larache (1)	10 987,0	41
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	5 702,0	21
Tétouan + M'diq-Fnideq	2 742,3	10
Région	26 828,2	100

Source : Services Provinciaux des Eaux et Forêts

(1) : données de l'année 2004

5.6. Pêche maritime

La région Tanger-Tétouan dispose de potentialités importantes dans le domaine de la pêche, de larges façades maritimes équipées de cinq ports et plusieurs sites de débarquement, capables de relancer et d'activer son développement économique et social et de contribuer à la satisfaction des besoins de la population en protéines alimentaires. La participation de la région dans l'exploitation des ressources halieutiques nationales reste cependant très faible, elle n'a pas dépassé 5,4% en 2006.

La flotte opérant dans la région est constituée de plus de 1 809 unités composées à raison de 72% de canots à rame et à moteur, 11% de palangriers et le reste se répartit entre les chalutiers et les sardiniers. Le port de Tanger vient en tête de liste quant à l'immatriculation de la flotte régionale (19% de la flotte) suivi du port de Larache (18%) et de M'diq (13%).

L'effectif des marins pêcheurs exerçant leur activité dans cette flotte est évalué à 14 077 dont 30% enregistrés dans le port de Tanger, 26% à M'diq et 18% à Larache.

Tableau 48: Etat de la flotte de pêche et effectifs des marins pêcheurs selon les ports, Région Tanger-Tétouan, 2006

Port	Larache	Tanger	Assilah	Ksar Sghir	M'diq	Fnideq	Martil	Oued Laou	Jebha
- Effectif des navires									
Chalutiers	70	66	-	-	13	-	-	-	1
Sardiniers	53	11	-	-	33	-	-	-	7
Palangriers	47	137	5	-	13	-	-	-	4
Canots	118	128	124	73	180	73	85	113	413
Autres	30	8	-	-	4	-	-	-	-
- Effectif des marins (1)	2 585	4 261	468	1 128	3 664	650	492	433	396

Source : Délégations des Pêches Maritimes

(1) Y compris pêcheurs à pied

Le tonnage réalisé en 2006 par cette flotte est estimé à 35 690,9 tonnes, destiné en totalité à la consommation locale.

La production régionale semble être largement sous estimée en raison d'une part de la non représentativité de l'Office National des Pêches au niveau de l'ensemble des sites de débarquement existant dans la région, particulièrement sa côte méditerranéenne, et d'autre part de la non exhaustivité du contrôle des apports effectués dans les ports où l'Office est établi.

Selon les statistiques disponibles, les ports de Tanger, M'diq et Larache constituent les principaux ports de pêche de la région en assurant plus de 92% des captures réalisées. La structure de ces captures est dominée par le poisson industriel qui en représente 80%. Enfin la valeur globale des produits de la pêche s'élève à plus de 380,3 millions de DH.

Tableau 49: Débarquements des produits de la pêche selon les ports, Région Tanger-Tétouan, 2006

Espèce	Port	Jebha	Larache	Tanger	Assilah	Ksar Sghir	M'diq	Oued Laou
Poissons blancs	...		1 556,4	1 702	50	1	1 728,9	-
Poissons industriels	...		11 845,6	6 982	23	3	7 420,8	1,6
Crustacés	...		542,2	192	-	-	8,5	-
Céphalopodes	...		419,1	116	1	-	159,7	0,1
Total (en tonne)		2 938	14 363,3	8 992	74	4	9 317,9	1,7
Valeur (en 1000 DH)		10595	10 7639,0	212 174	2 629	148	47 156,2	6,1

Sources : Délégations de L'ONP
Annuaire Statistique du Maroc, 2007

6. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

De par sa position géographique privilégiée sur les deux côtes, méditerranéenne et atlantique, sa situation à proximité de l'Europe, ses potentialités agricoles (plaine de Loukkos) et ses infrastructures de base, la région de Tanger-Tétouan se doit d'être à l'avant garde du peloton des régions qui jouent un rôle dynamique dans l'industrialisation du pays.

En plus des avantages accordés par la charte des investissements, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1996, il y a lieu de souligner l'existence d'une infrastructure adéquate et appropriée (routes, ports, aéroports, réseaux ferroviaires, zones industrielles et d'activités économiques, tourisme, loisirs...) permettant à la région de Tanger-Tétouan d'être un pôle d'attraction de premier choix pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Concernant plus particulièrement les lieux d'accueil des investissements, les Pouvoirs Publics ont multiplié les efforts en vue de doter les diverses préfectures et provinces de la région de zones industrielles aménagées et équipées en mesure de répondre aux attentes des investisseurs potentiels.

6.1. Zones industrielles

Depuis le début des années 1960, les Pouvoirs Publics ont œuvré pour la dynamisation de l'économie de Tanger par la création d'une zone franche au sein du port. Installée sur une superficie de 54 670 m² (dont 45 000 m² couverts), la zone franche abrite 89 unités dont presque 40% s'occupent des activités d'import-export et 31% constituées d'établissements de confection. La zone franche offre l'emploi à 3 550 personnes dont 90% de sexe féminin.

En 1970, le feu vert a été donné pour la réalisation de la zone industrielle de la route de Tétouan. Achevée en 1975, la tranche A de cette

zone s'étend sur une superficie de 138 ha et se compose actuellement de 126 lots entièrement occupés par les établissements industriels dont l'essentiel de la production est écoulé sur les marchés extérieurs. L'emploi offert par cette zone s'élève à 20 000 postes de travail. Il est à souligner que cette zone est gérée par une association des propriétaires dénommée «AZIT : Association de la Zone Industrielle de Tanger ». La tranche B de cette zone, dénommée « AL MAJD », occupe une superficie nette de 18,5 ha et dispose de 118 lots dont les deux tiers sont déjà affectés. Cette zone est aménagée et équipée pour recevoir les établissements industriels, essentiellement les petites et moyennes entreprises ainsi que les entreprises de 2^{ème} et 3^{ème} catégories. L'emploi offert par cette zone est estimé à 43 000 postes dont 18 500 permanents.

Les Pouvoirs Publics ont également lancé en 1996 les travaux de réalisation de la zone industrielle Gzenaya située sur la route de Rabat à environ 10 Km du sud de Tanger. Cette zone, qui s'étend sur une superficie totale de 300 ha et se compose de 495 lots industriels, se veut une cité de l'industrie dans toute sa diversité et avec tous ses équipements. Elle permettra ainsi l'installation de différents types d'entreprises (grandes, petites, artisanales...) et la création d'environ 35 000 postes d'emplois.

A proximité de cette zone et en face de l'Aéroport International IBN BATTOUTA, sise la Zone Franche de Tanger sur une superficie totale de 345 ha, dont 300 ha de zone franche d'exportation exerçant toute activité à caractère industriel ou commercial, et 45 ha de zone logistique. Cette zone a été créée en novembre 1997 et est gérée par la société T.F.Z qui a été constituée par un consortium de sociétés privées composé des banques BMCE et BCM, de la Société Nationale d'Investissement, de la C.I.M.R et de la Compagnie Africaine d'Assurance. Cette zone, qui se veut une terre d'accueil par excellence des investisseurs, se fixe comme objectif l'installation de 1 000 unités et la création de 60 000 emplois à l'horizon 2010.

Par ailleurs, la zone industrielle de Tétouan, située au Km 7 de la route Martil-Tétouan, a été créée en 1980 et s'étend sur une superficie de 47 ha. Elle dispose de 158 lots dont 157 attribués et 74 en activité, le nombre de sociétés bénéficiaires s'élève à 92 unités.

Quant à la province de Larache, les Pouvoirs Publics ont aménagé une zone industrielle au Km 2 de la route de Rabat qui occupe une superficie de 27 ha et se compose de 41 lots totalement attribués.

Enfin, dans le cadre de la création de nouvelles zones industrielles, les Pouvoirs Publics envisagent de réaliser un programme très ambitieux d'une zone industrielle à Azla (route de Oued Laou) sur une superficie de 300 ha.

6.2. Activité industrielle

L'activité du secteur industriel dans la région sera examinée, ci-après, par secteur à travers quelques grandeurs économiques tirées des résultats de l'enquête réalisée annuellement par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le parc des unités industrielles recensées en 2006 est constitué de 716 établissements intervenant pour 9,1% dans le parc national, l'essentiel est localisé à Tanger-Assilah et à Tétouan à hauteur de 51,3% et 35,8% respectivement, le reste étant inégalement partagé entre Larache (7,4%), Chefchaouen (2,2%), M'diq-Fnideq (2,0%) et Fahs-Anjra (1,4%). L'effectif employé par ces établissements est estimé à 77 000 employés en 2006, soit une moyenne par établissement de 172 à Tanger-Assilah, 69 à Larache, 48 à Fahs-Anjra, 37 à Tétouan, 12 à Chefchaouen et 9 à la préfecture de M'diq Fnideq.

Ainsi, la répartition des employés par secteur laisse remarquer que l'activité industrielle dans cette région est marquée par la prédominance du secteur «Textiles et Cuir» qui occupent presque 57,7% du total des

employés dans l'industrie de transformation, suivi par l'«Industrie Electrique et Electronique » (14,4%), l'«Agro-alimentaire » (13,5%), la «Chimie et Parachimie » (10%) et l'«Industrie Métallique et Mécanique » (4,3%).

Tableau 50: Grandeurs économiques par grands secteurs, Région Tanger-Tétouan, 2006

(Valeurs en millions de DHS)

Préfectures / Provinces	Etablis	Exportat.	Product.	Investiss.	Employés	Valeur ajoutée
Chefchaouen						
Agro-alimentaire	8	3,0	29,1	0,4	71	4,3
Textile et cuir	1	0,0	2,8	0,0	64	1,9
Chimie - parachimie	5	0,0	4,4	0,1	55	1,3
Métallique - Mécanique	2	0,0	9,2	0,0	9	0,6
Electrique - Electronique	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Total	16	3,0	45,5	0,5	199	8,1
Fahs Anjra						
Agro-alimentaire	1	0,0	3,1	0,0	16	0,9
Textile et cuir	6	166,1	176,8	10,2	371	32,9
Chimie - parachimie	3	1,4	18,2	1,3	97	5,8
Métallique - Mécanique	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Electrique - Electronique	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Total	10	167,5	198,1	11,5	484	39,6
Larache						
Agro-alimentaire	27	212,0	710,1	26,8	666	332,3
Textile et cuir	4	154,7	201,3	4,8	2 681	114,6
Chimie - parachimie	9	0,7	137,8	3,4	130	17,8
Métallique - Mécanique	13	0,0	152,8	0,8	174	14,8
Electrique - Electronique	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Total	53	367,4	1 202,0	35,8	3 651	479,5
M'diq-Fnideq						
Agro-alimentaire	5	0,0	6,5	0,2	56	2,0
Textile et cuir	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Chimie - parachimie	4	0,0	2,6	0,0	43	1,1
Métallique - Mécanique	5	0,0	6,5	0,1	29	1,7
Electrique - Electronique	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Total	14	0,0	15,6	0,4	128	4,8

Tableau 50 (suite)

Préfectures / Provinces	Etablis	Exportat.	Product.	Investiss.	Employés	Valeur ajoutée
Tanger-Assilah						
Agro-alimentaire	35	258,4	1 846,3	152,2	6 866	777,9
Textile et cuir	206	3 394,1	3 952,2	298,2	38 696	1 479,2
Chimie - parachimie	70	381,3	2 174,7	258,8	4 259	683,0
Métallique - Mécanique	37	495,9	1 047,3	120,9	2 360	233,8
Electrique - Electronique	19	4 421,0	4 720,6	223,7	11 100	885,0
Total	367	8 950,6	13 741,1	1 053,7	63 281	4 058,9
Tétouan						
Agro-alimentaire	82	249,9	1 903,5	75,2	2 728	2 600,4
Textile et cuir	20	147,5	169,7	31,8	2 681	98,3
Chimie - parachimie	94	40,5	1 766,9	308,8	3 173	718,5
Métallique - Mécanique	55	28,2	147,7	3,4	777	42,6
Electrique - Electronique	5	0,0	6,0	0,1	45	1,4
Total	256	466,1	3 993,8	419,3	9 404	3 461,2
Région						
Agro-alimentaire	158	723,3	4 498,6	254,8	10 403	3 717,7
Textile et cuir	237	3 862,3	4 502,8	345,0	44 493	1 726,9
Chimie - parachimie	185	423,9	4 104,6	572,3	7 757	1 427,6
Métallique - Mécanique	112	524,1	1 363,6	125,3	3 349	293,5
Electrique - Electronique	24	4 421,0	4 726,6	223,7	11 145	886,4
Total	716	9 954,6	19 196,2	1 521,2	77 147	8052,1
Maroc						
Agro-alimentaire	2 031	10 360,5	64 024,6	2 807,1	72 057	25 071,0
Textile et cuir	1 786	17 135,7	26 054,6	1 470,9	205 411	9 557,0
Chimie - parachimie	2 335	18 180,5	96 446,6	9 031,5	96 639	22 312,1
Métallique - Mécanique	1 479	3 813,4	30 404,7	1 239,0	46 469	7 510,3
Electrique - Electronique	196	10 506,8	16 204,7	1 018,6	36 479	4 135,0
Total	7 827	59 997,0	233 135,3	15 567,1	457 055	68 585,0

Source: Ministère de l'Industrie et de la Mise à Niveau de l'Economie.

Etablis.: Etablissements; Exportat.: Exportations; Product : Production ; Investiss: investissement.

6.2.1. Textile et cuir

La caractéristique majeure de ce secteur est sa présence quasi exclusive à la préfecture de Tanger-Assilah, puisqu'on y dénombre 87% des unités implantées dans la région. Sa production, estimée à 4,5 milliards de dirhams en 2006, représente 23,5% de la production industrielle totale. Le secteur affiche une productivité apparente de plus de 101 200 dirhams par employé et un taux de valeur ajoutée de 38%.

Cette activité dont la richesse créée est de l'ordre de 1 727 millions de dirhams, est orientée vers l'exportation à raison de 86% de la production. Son développement au terme de l'année 2006 a nécessité des investissements assez importants dont la valeur est estimée à 345 millions de dirhams, soit 23% du total des investissements réalisés dans toutes les industries de transformation de la région.

6.2.2. Agro-alimentaire

Les industries agro-alimentaires occupent une place importante au sein des industries de transformation de la région. En effet, avec 158 établissements et un effectif de 10 403 employés. Le secteur des industries agro-alimentaires réalise une production de 4 498,6 millions de dirhams, destinée en grande partie à la satisfaction des marchés locaux.

On reconnaît à ce secteur la prépondérance des entreprises de petite taille puisqu'en moyenne chaque établissement occupe environ 66 employés.

Pour ce secteur, la valeur ajoutée a atteint un niveau important se situant à 3 717,7 millions de dirhams, ce qui équivaut à une participation à la création de richesse dans la région de 46%.

En matière d'investissement, le secteur a connu une hausse de son capital en terme absolu de 254,8 millions de dirhams, soit une moyenne de 1,6 million de dirhams par établissement.

6.2.3. Autres secteurs

En ce qui concerne les autres secteurs, celui des « Industries Electriques et Electroniques » a connu un essor remarquable comparativement aux années précédentes, et ce, en contribuant pour 25% à la production industrielle régionale. Ce secteur se distingue aussi par sa forte participation aux exportations puisque 94% de sa production est orientée vers l'export, représentant ainsi 44,4% du total des exportations industrielles de la région.

Enfin, les secteurs des « Industries Chimiques et Para-chimiques » et des « Industries Métalliques et Mécaniques » ont attiré ensemble 46% des investissements industrielles de la région. Néanmoins, ils présentent encore de faibles performances comparativement aux autres secteurs. C'est ainsi que les deux secteurs regroupés participent à raison de 14% de l'emploi industriel régional, 21% de la valeur ajoutée et à 9,5% de l'ensemble des exportations industrielles de la région.

6.3. Evolution des grandeurs économiques entre 1996 et 2006

Chiffrée à 19,2 milliards de dirhams en 2006, la production industrielle a presque triplé par rapport à sa valeur en 1996, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 11,3%. Ainsi, cette tendance à la hausse s'est poursuivie à un rythme soutenu depuis l'année 1997.

De son côté, l'investissement industriel a connu presque la même évolution, en progressant de 125% par rapport à sa valeur en 1996. Néanmoins, il a connu des baisses successives dans les années 1997, 1998, 2001 et 2002.

L'amélioration de l'investissement a été aussi à l'origine du recrutement d'employés supplémentaires. Ainsi l'effectif des employés a presque doublé entre 1996 et 2006.

Plus que toutes les autres grandeurs, les exportations ont évolué à des rythmes forts importants puisqu'elles ont été multipliées par 5 durant cette même période.

En somme, il apparaît que l'industrie régionale s'est nettement améliorée, le tableau ci-dessous montre clairement cette évolution positive.

Tableau 51: Evolution des grandeurs économiques entre 1996-2006, Région Tanger-Tétouan

(en millions de DHS)

Grandeurs	1996	2006	TAAM (en %)
Etablissements	591	716	1,9
Effectif employé	43 885	77 147	5,8
Production	7 131	19 196	10,4
Investissement	624	1 521	9,3
Exportation	1 963	9 955	17,6

Source: Ministère de l'Industrie et de Mise à Niveau de l'Economie.
TAAM : Taux d'Accroissement Annuel Moyen en %.

6.4. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale

6.4.1. Industrie du sucre

De par son important potentiel agricole, la région de Tanger-Tétouan offre un espace propice pour la pratique des cultures industrielles et en particulier la betterave et la canne à sucre. En effet, les superficies récoltées pour ces deux cultures s'élevaient, durant la campagne 2005-2006, à 8 000 ha dégageant une production qui dépasse 4,3 millions de qx, ce qui représente 11,9% et 12,3% respectivement des superficies récoltées et de la production au niveau national.

Le souci de valoriser localement les matières premières et d'assurer l'auto-suffisance en matière de sucre, a incité les Pouvoirs Publics à multiplier la création des sucreries et raffineries sur le territoire régional, depuis le début des années 1960.

C'est ainsi que la production du sucre à partir des ressources locales (blanc et brut confondus) s'est élevée en 2006 à 200 072 tonnes, représentant ainsi 50% de la production à l'échelle nationale. Par ailleurs, 45% du sucre produit a été extrait de la betterave et le reste (55%) de la canne à sucre.

S'agissant de l'implantation des unités de production, la province de Larache abrite les deux sucreries existantes dans la région en raison de la proximité des lieux de production de la betterave et la canne à sucre (zone ORMVAL).

Tableau 52: Production du sucre à partir des ressources locales, Région Tanger Tétouan, 2006

Sucreries	Mise en service	Capacité de traitement	Production à partir de		Total
			Betterave	canne à sucre	
SUNABEL (1)	1978	1 200 000 TB/C	90 031	-	90 031
SURAC (2)	1984	1 140 000 TC/C	-	110 041	110 041
Région			90 031	110 141	200 072
Maroc			290 873	110 041	400 914

Source: Annuaire statistique du Maroc 2007

TB/C : Tonne de betterave par campagne - TC/J : Tonne de canne par campagne

(1): Il s'agit des sucreries de Sidi Allal Tazi, Machraâ Bel Ksiri, Ksar El Kebir et Sidi Slimane

(2): Il s'agit des sucreries de Dar Gueddari, El Aouamra et Machraâ Bel Ksiri

6.4.2. Industrie du ciment

Deux cimenteries (Lafarge Ciments Tanger et Lafarge Ciments Tétouan) constituent le parc régional de cette activité industrielle. La production livrée par ces deux unités en 2005 s'élève à 729,4 mille tonnes, et a été écoulé en quasi-totalité sur les marchés de la région.

Tableau 53: Activité des cimenteries, Région Tanger-Tétouan, 2005

Etablissements	Capacité de traitement (10 ³ T/an)	Ciment (10 ³ tonnes)
Lafarge Ciments Tanger	220	439,3
Lafarge Ciments Tétouan	220	290,1
Région	440	729,4

Source: Lafarge

6.4.3. Autres industries

Parmi les autres industries présentes dans la région et qui concourent à la satisfaction de la demande locale en produits de première nécessité, on relève l'existence d'une coopérative laitière à Tétouan (COLAINORD) qui a produit en 2006 plus de 47,7 millions de litres de lait.

Parallèlement à cette activité, la région dispose de 8 minoteries (3 à Tanger, 3 à Tétouan et 2 à Larache) avec une capacité annuelle de traitement de 330 mille tonnes. La quantité de blé tendre écrasée en 2005 s'élève à 152,2 milles tonnes, quant à la farine produite en 2005, elle a été de 156,7 mille tonnes.

7. TOURISME

La situation privilégiée de la région Tanger-Tétouan avec ses deux façades maritimes, donnant sur l'Atlantique et la Méditerranée, son enracinement dans l'histoire et sa diversité culturelle constituent des atouts majeurs pour le développement des activités touristiques.

C'est ainsi que le visiteur de la région a devant lui une gamme variée de choix entre des lieux naturels et des sites historiques. Ainsi, dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Fahs Anjra, les sites les plus intéressants sont : les grottes d'Hercule, la Cité Gotta, les tombeaux romains, les vestiges phéniciens et portugais d'Assilah, les côtes d'Assilah jusqu'à Ksar Sghir et les espaces naturels constitués de forêts sur les deux côtes. Dans la province de Tétouan et la préfecture de M'diq-Fnideq, on relève le monument historique Tamouda, la pittoresque médina de Tétouan ou bien les nombreuses stations balnéaires existantes tout au long de la côte entre Fnideq et Oued Laou. La province de Chefchaouen dispose de son côté de divers sites tels les grottes et les forêts (la forêt de Talasmatane par exemple), les cascades de Cherafat et la source de Ras El Ma, l'ancienne médina et la Casbah de Chefchaouen, et enfin la côte, surtout à Jbala. Enfin à Larache, on peut visiter le site de Lixus, la forteresse Fkhitate, Dar El Makhzan ou bien encore le musée archéologique et la mosquée Al Aadam.

Par ailleurs, la région dispose d'infrastructures de transport et d'hébergement en mesure d'attirer un grand nombre de touristes, particulièrement durant la saison estivale. En matière de transport, la région est reliée au reste du Royaume et à l'étranger par voies maritime, aérienne et terrestre. Concernant la voie maritime, Tanger est considérée comme principal port pour le trafic des passagers (plus de 75% des voyageurs par voie maritime). De même la région s'accapare près de 90% des voyageurs contrôlés aux postes frontaliers (Bab Sebta) après la fermeture du poste Oujda Zoudj Béghal.

7.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la région englobe 292 établissements hôteliers pour une capacité de 18 057 lits, dont 82 hôtels classés ayant une capacité de 10 831 lits, soit respectivement 6% et 8% par rapport au niveau national. La répartition de la capacité hôtelière par provinces et préfectures de la région laisse apparaître un sous-équipement de certaines d'entre elles.

Tableau 54: Capacité hôtelière par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2006

Préfectures / Provinces	Hôtels classés		Hôtels non classés		Total	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Chefchaouen	6	450	35	833	41	1 283
Fahs Anjra	1	10	-	-	1	10
Larache	3	164	26	604	29	768
M'diq-Fnideq	11	2 075	7	262	18	2 337
Tanger- Assilah	50	6778	87	3 862	137	10640
Tétouan	11	1 354	55	1 665	66	3 019
Région	82	10 831	210	7 226	292	18 057
Maroc	1 354	133 230
Région/Maroc (%)	6	8

Sources : Délégations Provinciales du Tourisme
Annuaire Statistique du Maroc, 2007

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir un avantage des hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles), au détriment des hôtels de 4 et 5 étoiles: 53% et 27% respectivement de la capacité totale, contre respectivement 32% et 42% pour l'ensemble du Royaume. Enfin, on remarque que les villages de vacances touristiques (V.V.T), les résidences touristiques et les maisons d'hôtes ne sont pas répartis sur tout le territoire régional, puisqu'ils se concentrent à Tanger, à Tétouan et à M'diq-Fnideq.

**Tableau 55: Capacité hôtelière classée selon la catégorie,
Région Tanger Tétouan au 31/12/2006**

Préfectures / Provinces	Etoiles 1, 2 et 3		Etoiles 4 et 5		Autres		Total	
	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits	Hôtels	Lits
Chefchaouen	5	382	1	68	-	-	6	450
Fahs Anjra	-	-	-	-	1	10	1	10
Larache	3	164	-	-	-	-	3	164
M'diq-Fnideq	7	578	3	602	1	895	11	2 075
Tanger- Assilah	28	4010	8	2080	14	688	50	6 778
Tétouan	9	571	1	152	1	631	11	1 354
Région	52	5 705	13	2 902	17	2 224	82	10 831
Maroc	442	42 038	182	56 416	730	34 776	1 354	133 230
Région/Maroc (%)	12	14	7	5	2	6	6	8

Source : Délégations Provinciales du Tourisme

Autres : V.V.T, résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions

7.2. Activité touristique

La demande touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels. En 2006, la région Tanger-Tétouan a participé pour environ 7% de l'ensemble des nuitées réalisées au niveau national. Selon les provinces et préfectures, on note que 70% des nuitées réalisées dans la région relèvent de la préfecture de Tanger-Assilah.

**Tableau 56: Nuitées touristiques dans les hôtels classés, selon les provinces et
préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006**

Préfectures / Provinces	Etoiles 1, 2 et 3	Etoiles 4 et 5	Autres	Total
Chefchaouen	16 359	13 442	-	29 801
Fahs Anjra	-	-
Larache	8 309	-	-	8 309
M'diq-Fnideq	36 337	63 514	72 805	172 656
Tanger- Assilah	478 908	277 552	23 611	780 071
Tétouan	42 139	23 479	52 339	117 957
Région	582 052	377 987	148 755	1 108 794
Maroc	3 620 147	8 920 602	3 786 058	16 326 807
Région/Maroc(%)	16	4	4	7

Source : Délégations Provinciales du Tourisme

Autres : V.V.T, résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges et pensions

Le taux d'occupation est un autre indicateur pertinent dans l'évaluation des performances du secteur hôtelier. En 2006, le taux d'occupation global, toutes catégories confondues, affiché par les hôtels de la région s'élève à 29,2% contre 33,6% au niveau national. Analysés selon la catégorie, on remarque que dans la région, le taux d'occupation dans les hôtels de 4 et 5 étoiles est supérieur à celui des hôtels 1, 2 et 3 étoiles (44,6% contre 27,2% respectivement). Par ailleurs, les taux affichés révèlent la difficulté que traverse le secteur hôtelier qui se traduit par la fermeture d'un bon nombre d'établissements pendant certaines périodes de l'année.

Tableau 57: Taux d'occupation (en %) selon les provinces, les préfectures et les catégories d'hôtels classés, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Etoiles 1, 2 et 3	Etoiles 4 et 5	Autres	Total
Chefchaouen	11,7	54,2	-	18,1
Fahs Anjra	-	-
Larache	13,9	-	-	13,9
M'diq-Fnideq	17,2	28,9	22,3	22,8
Tanger- Assilah	32,7	36,6	9,4	31,5
Tétouan	20,2	42,3	22,7	23,9
Région	28,0	35,7	18,3	28,0
Maroc	23,6	43,3	29,8	33,6

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan sur la base des statistiques des Délégations Provinciales du Tourisme

Enfin, la durée moyenne de séjour dans les établissements hôteliers renseigne sur l'intérêt que suscite la région à ses visiteurs. La durée moyenne de séjour varie selon la catégorie d'hôtel et le type de tourisme. Elle dépasse 4 nuitées pour le tourisme international au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq.

**Tableau 58: Durée moyenne de séjour (en nuitées) dans les hôtels classés
Région Tanger-Tétouan, 2006**

Préfectures / Provinces	Tourisme International	Tourisme Interne	Total
Chefchaouen	1,42	1,66	1,52
Fahs Anjra
Larache	1,51	1,27	1,41
M'diq-Fnideq	4,24	2,06	2,91
Tanger- Assilah	2,00	1,86	1,93
Tétouan	3,84	1,90	2,75
Région	2,31	1,88	2,08

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan sur la base des statistiques des Délégations Provinciales du Tourisme

Le tourisme international dans la région demeure très peu développé à cause de l'existence à proximité, en Espagne, de circuits touristiques très organisés et structurés qui fonctionnent durant toute l'année, en plus, bien entendu, de la qualité des services et de l'animation qui font des produits touristiques de ce pays un label international sans controverse. Aussi, le tourisme de thème qui constitue une composante non moins importante du tourisme international se trouve focalisé dans quelques villes marocaines (Casa, Rabat, Fès, Marrakech).

Le tourisme national, quant à lui, bien qu'il est important dans la région pendant les périodes de vacances surtout à Tanger et à Tétouan, il reste essentiellement orienté vers le tourisme traditionnel de type familial qui consiste généralement à la location de maisons privées équipées pour des périodes variables allant jusqu'à 45 jours. Ce type de tourisme qui offre aux visiteurs nationaux un séjour en famille, économique et surtout plus autonome échappe aux activités des établissements hôteliers toutes catégories confondues tout en participant bel et bien à la dynamisation de la demande des biens et services autres qu'hôteliers.

CHAPITRE III :
INFRASTRUCTURE DE
BASE

8. TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Par leurs effets directs sur le rapprochement des hommes et des activités économiques, les secteurs du transport et des télécommunications conditionnent dans une large mesure le développement régional et local. De par sa position géographique, trait d'union entre l'Europe et les autres régions du Royaume, la région Tanger-Tétouan est dotée d'équipements diversifiés lui permettant d'assurer un niveau élevé d'échanges, aussi bien entre les provinces et préfectures qui la composent qu'avec le reste du pays et différents pays étrangers.

8.1. Transport

Le transport dans la région dispose de divers réseaux :terrestre, aérien et maritime.

8.1.1. Transport routier

8.1.1.1. Parc automobile régional

Le secteur du transport routier, qui connaît un trafic intense dans la région, est doté de structures d'accueil non négligeables. A ce titre, la région dispose de 6 gares routières dont 2 à la préfecture de Tanger-Assilah, 2 à la province de Larache, et 1 dans chacune des provinces de Tétouan et Chefchaouen. Cependant, quelques centres urbains de la région tels que M'diq, Fnideq ou Ksar Sghir par exemple, demeurent jusqu'à présent dépourvus de ce type d'infrastructures malgré le trafic intense reconnu à ces centres particulièrement durant la saison estivale.

S'agissant des véhicules immatriculés dans la région en 2006, ils ont totalisé 8 032 unités. Les centres de Tanger et de Tétouan s'accaparent 88% de ces véhicules, ce qui met en relief l'importance de ces deux provinces que ce soit sur le plan démographique ou économique. Les voitures de tourisme constituent l'essentiel de ces véhicules avec 65% du

total régional, alors que les véhicules utilitaires se situent au deuxième rang avec 34%.

Tableau 59: Immatriculations des véhicules selon le centre immatriculateur et le genre, Région Tanger-Tétouan, 2006

Centre immatriculateur	Motocyclettes	V. tourisme	V. utilitaires	Total
Chefchaouen	-	78	176	254
Larache	56	366	278	700
Tanger	54	3 522	1 819	5 395
Tétouan	10	1 233	440	1 683
Région	120	5 199	2 713	8 032

Source : Délégations Provinciales du Transport

Cependant, il est à signaler que les véhicules recensés ci-dessus, ne comprennent pas les véhicules de l'Etat immatriculés par l'ONT, ni les véhicules militaires, ni ceux appartenant aux corps diplomatiques, ou les véhicules de la Sécurité Nationale et de la Gendarmerie Royale.

8.1.1.2. Réseau routier

La région Tanger-Tétouan dispose d'un réseau routier d'une longueur de 1986,8 km qui se répartit à raison de 29%, 13% et 50% respectivement entre les routes nationales, régionales et provinciales. Ces données étant relatives au réseau classé, ne comprennent pas les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées. Les autoroutes ne représentent, quant à elles, que 7% du réseau routier régional.

Le taux de revêtement dans la région se situe à 82,3%, dépassant ainsi de 20 points celui du pays (61,9%). Par provinces, le taux le plus bas est enregistré à Larache (75,4%) et le plus élevé à M'diq-Fnideq (100%).

Tableau 60: Réseau routier classé par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

(Longueur en km)

Préfectures / Provinces	Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales		Autoroutes		Total	
	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	LT	Revêt.	L.T.	Revêt.
Chefchaouen	276,3	276,3	101,9	101,9	397,7	268,8	-	-	775,9	647,0
Fahs Anjra	73,0	73,0	-	-	126,0	124,0	44,0	44,0	243,0	241,0
Larache	62,3	62,3	117,9	117,9	219,8	104,4	70,0	70,0	470,0	354,6
M'diq-fnideq	24,0	24,0	-	-	6,0	6,0	-	-	30,0	30,0
Tanger-Assilah	71,7	71,7	24,4	24,4	79,8	35,9	30,0	30,0	205,9	162,0
Tétouan	66,0	66,0	24,0	24,0	172,0	110,0	-	-	262,0	200,0
Région	573,3	573,3	268,2	268,2	1001,3	649,1	144,0	144,0	1986,8	1634,6

Sources : Direction Régionale de l'Équipement et du Transport

Annuaire Statistique du Maroc, 2007

L.T. : longueur totale, Revêt. : dont revêtues

Analysé selon d'autres indicateurs, le réseau routier régional se trouve avantagé au niveau de la densité spatiale mais défavorisé en terme de densité sociale. En effet, le nombre de kilomètres de routes par 100 km² (densité spatiale) à l'échelle de la région dépasse le double de celui enregistré dans le pays (17,2 dans la région contre 8,1 au niveau du pays). Par contre, rapporté à la population, le nombre de kilomètres de routes par 1000 habitants dans la région est de loin inférieur à celui atteint au niveau national (respectivement 0,8 et 1,9).

L'analyse de ces indicateurs par provinces et préfectures fait ressortir Tétouan comme la plus défavorisée en terme de densité routière spatiale en atteignant à peine 59% de la moyenne régionale. Les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq ressortent de leur part comme étant les moins favorisées en matière de densité sociale, en représentant chacune 38% du niveau régional.

Les ratios relatifs aux provinces et préfectures sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 61: Indicateurs du réseau routier, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Densité spatiale (km/100 km ²)	Densité sociale (km/1000 hab)	Taux de revêtement (%)
Chefchaouen	17,8	1,4	83,4
Fahs Anjra	30,4	2,4	99,2
Larache	16,9	1,0	75,4
M'diq-fnideq	16,8	0,3	100,0
Tanger-Assilah	23,2	0,3	78,7
Tétouan	10,2	0,5	76,3
Région	17,2	0,8	82,3
Maroc (*)	8,1	1,9	61,9

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan
 (*) Pour le Maroc, les données sont relatives à l'année 2005

La position géographique de la région sur un axe routier des plus fréquentés (liaison avec l'Europe) a incité les Pouvoirs Publics à la relier au futur réseau national des autoroutes. C'est ainsi qu'actuellement la région est reliée par autoroute sur une longueur de 144 Km qui sillonne son territoire. Ainsi, le dernier tronçon autoroutier reliant Sidi Lyamani à Tanger, d'une longueur de 60 km, a été mis en service en 2006, avec un coût de 2 500 MDH.

Par ailleurs, la construction du nouveau port Tanger-Med sur son territoire, a permis l'amélioration de la structure routière régionale. Ainsi, le port sera relié au réseau national d'autoroutes sur une longueur de 54 Km, avec un trafic attendu de 2 500 véhicules par jour et un coût global de 3 930 MDH. Par ailleurs, la première section de cette autoroute reliant l'autoroute du nord à la RN 2 sur une longueur de 22 km et un coût de 971 MDH, a été mise en service en septembre 2007.

Dans la perspective d'alléger les importants afflux des RME acheminés par Bab Sebta durant les vacances, une liaison par autoroute entre Tétouan et Fnideq est prévue sur une longueur de 28 km avec un coût global de 1 200 Mdh. Cette autoroute revêt une grande importance du fait du rôle qu'elle jouera pour donner à la côte méditerranéenne, zone touristique en pleine expansion, une dimension internationale, ainsi qu'à sa contribution au développement des échanges commerciaux entre le Maroc

et l'Europe. Ainsi, la première section de cette autoroute reliant Tétouan à M'diq a été mise en service en septembre 2007, sur une longueur de 11 km et un coût de 310 MDH. Le trafic attendu pour cette section est de 7 500 véhicules/jour hors été, et 17 000 véhicules/jour durant la saison estivale.

De même, les travaux de dédoublement de la RN 2 reliant Tanger à Tétouan ont été initiés. Ainsi, le premier tronçon reliant Tanger à la route de Melloussa d'une longueur de 10 km a été mis en service au début de l'année 2008, et a nécessité une enveloppe de 85 MDH.

D'autre part, la réalisation d'une rocade méditerranéenne reliant Tanger à Saïdia participera sans doute au désenclavement du littoral nord de la région. C'est ainsi que cet axe routier structurel traversera la région sur une longueur de 232 km, ce qui représente 40% de la longueur globale de la rocade.

Jusqu'à présent, ont été achevées la section Tanger-Ksar Sghir sur 30 km avec une enveloppe de 100 MDH, ainsi que la section Ksar Sghir-Fnideq d'une longueur de 30 km et dont le coût s'élève à 120 MDH, en plus du dédoublement de la RN 13 reliant Fnideq à Tétouan sur 30 km, dont le coût est de 180 MDH. Les travaux du dernier tronçon de la rocade reliant Tétouan à Jebha sur 120 km ont été lancés en 2007.

Ainsi, les perspectives en matière de projets routiers pour la région laissent envisager un bon avenir en ce qui concerne les communications interrégionales. Cependant, plusieurs efforts restent à déployer pour améliorer le trafic intra-régional, particulièrement en ce qui concerne le désenclavement du monde rural puisque plusieurs douars et localités restent encore isolés. Ainsi, selon les résultats du RGPH 2004, la distance moyenne en milieu rural d'une agglomération par rapport à la route goudronnée la plus proche est de 5,1 km. Le cas extrême est relevé à la province de Chefchaouen où la distance en question est de 7,2 km. Dans ce cadre, plusieurs instruments ont été mis en œuvre pour apporter des solutions à ce problème et corriger ainsi les déséquilibres spatiaux en

matière d'infrastructure routière. En effet, le besoin de disposer de routes rurales reste indispensable pour améliorer le niveau de vie de la population que ce soit en matière d'emploi, de scolarisation, de santé ou de condition de vie de la femme rurale.

C'est ainsi que le Programme National des Routes Rurales (PNRR II) avait prévu la construction de 938,6 km et l'aménagement de 82,6 km de routes rurales entre 2005 et 2015 dans la région Tanger-Tétouan, pour un coût global de 1 283 MDH.

Tableau 62 : PNRR II (*) à la Région Tanger-Tétouan selon les provinces et préfectures, période 2005-2015

Préfectures / Provinces	(en km)		
	Aménagement	Construction	Total
Chefchaouen	32	416	448
Fahs Anjra	20	54	74
Larache	17,6	178	195,6
M'diq-fnideq	13	10	23
Tanger-Assilah	-	83,8	83,8
Tétouan	-	196,8	196,8
Région	82,6	938,6	1 021,2

Source : Direction Régionale de l'Équipement et du Transport

(*) PNRR : Programme National des Routes Rurales

8.1.2. Transport ferroviaire

La région est dotée d'une infrastructure ferroviaire moderne. En effet, elle est équipée de 9 gares ferroviaires dont 5 au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah: Tanger-Ville, Tanger-Mghogha, El Akba Hamra, Assilah et Sidi El Yamani et 4 dans la province de Larache (Ksar El Kébir Moulay Mehdi, Ksar El Kébir Médina, Souaken et Tlate Rissana). Elle est ainsi traversée par la ligne des chemins de fer sur une longueur de 112 km dont 56 km dans la préfecture de Tanger-Assilah, 44 km dans la province de Larache, et 12 km dans la province de Fahs Anjra. La ligne ferroviaire au niveau de la région est entièrement à voie unique et non électrifiée. Le dédoublement et l'électrification de cette ligne se pose avec acuité.

L'Office National des Chemins de Fer emploie 10 trains journaliers au niveau de la région, dont 5 à destination et 5 en provenance de la ville de Tanger, effectuant ainsi 70 voyages hebdomadaires à toutes les directions assurées par le transport ferroviaire au niveau national, et qui sont complétés par l'utilisation des autocars pour garantir la liaison à d'autres villes telles que Tétouan au niveau de la région, et Laâyoune, Agadir, Saouira, Dakhla ou Nador au niveau national. Mais pour faire face aux importants afflux des voyageurs pendant les périodes de pointe, particulièrement en saison estivale, l'administration des chemins de fer procède à la programmation de voyages supplémentaires. Dans ce sens, la gare de Tanger vient en tête en s'accaparant la quasi-totalité du trafic des voyageurs parmi les gares ferroviaires de la région. C'est ainsi qu'elle a assuré, en 2007, le transport de 1 438 997 voyageurs dont plus de 35% entre les mois de juillet et septembre. Quant au transport des marchandises, il a concerné 256 274 tonnes.

Tableau 63 : Activités de la gare de Tanger

Années	2006	2007
Voyageurs	1 328 587	1 438 997
Arrivées	823 293	876 667
Départs	505 294	562 330
Marchandises (en tonnes)	171 257	256 274

Source : ONCF

En matière des projets relatifs au transport ferroviaire, on cite la connexion du nouveau port Tanger-Méditerranée au réseau ferroviaire national, dont les travaux ont démarré en décembre 2004. Cet ambitieux projet contribuera sans doute à la valorisation de ce complexe portuaire, et permettra à la région de bénéficier des atouts indéniables dont jouit ce mode de transport. Ce projet participera en plus au désenclavement de la région en assurant la desserte des zones industrielles implantées dans les villes de Tétouan et Fnideq ainsi que celles du nouveau port, pour en faire un pôle d'attraction économique. Il permettra aussi de faire face à l'évolution prévisible de la demande en matière de moyens de transport

dans cette zone, ainsi qu'au renforcement de l'infrastructure de communication nécessaire pour le développement des échanges inter-régionaux.

Le projet prévoit ainsi la construction d'une bretelle nord entre Tanger et le port Tanger-Méditerranée sur une longueur de 45 km, ainsi qu'une bretelle sud à Tanger visant à réduire le temps de parcours sur l'axe Casablanca-Rabat-Tanger, d'environ une heure, et ce sur une longueur de 47 km. Le coût de ce projet s'élève à 2 860 MDH.

8.1.3. Transport aérien

Sur le plan aérien, la région Tanger-Tétouan est reliée aux autres régions du Maroc et à l'étranger par des liaisons régulières à travers les aéroports installés sur son territoire. C'est ainsi que la région dispose de deux aéroports internationaux: l'aéroport TANGER-IBN BATTOUTA à Tanger et l'aéroport SANIAT RMEL à Tétouan.

Tableau 64: Equipements des aéroports de la Région Tanger-Tétouan, 2006

Aéroports	Emprise (ha)	Piste (mxm)	Voies de Circulation (mxm)	Parking Avions (m ²)	Aérogare	
					Surface (m ²)	Capacité (personnes/an)
Ibn Battouta	352	3 500 * 45	2 000 * 23	44 000	5 000	800 000
Saniat Rmel	273	2 300 * 45	120 * 23	11 300	1 200	300 000

Source: Office National des Aéroports

Après la baisse d'activité qu'ont connue les aéroports de la région durant la première moitié des années 1990, une relance a été observée depuis 1997. C'est ainsi que les mouvements enregistrés ont concerné 11 211 avions et 321 136 voyageurs en 2006, représentant 7% et 3% du total des mouvements au niveau national. Le trafic commercial vient en tête au niveau des aéroports de la région puisqu'il concerne 57% et 96% respectivement des mouvements des avions et des voyageurs. L'aéroport de Tanger domine de loin ces activités en s'accaparant 90% et 94% respectivement des mouvements des avions et des voyageurs. Concernant le

fret et la poste, le tonnage enregistré au niveau de la région reste relativement faible avec 621,6 tonnes à l'aéroport de Tanger, soit 1% seulement du total du pays.

Tableau 65: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan, 2002-2006

Activités / Aéroport	2002	2003	2004	2005	2006
Ibn Battouta					
Mvt. Avions	10 181	9 649	10 301	10 619	10 105
Trafic commercial	7 361	7 422	7 496	7 092	6 179
Autres mouvements	2 820	2 227	2 805	3 527	3 926
Mvt. Voyageurs	278 083	267 788	268 122	226 972	303 172
Trafic commercial	268 829	259 466	256 149	225 444	292 599
Autres mouvements	9 254	8 322	11 973	1 528	10 573
Fret et poste (tonne)	417	496	533	1 202	621,6
Saniat Rmel					
Mvt. Avions	788	871	782	964	1 106
Trafic commercial	156	110	188	152	198
Autres mouvements	632	761	594	812	908
Mvt. Voyageurs	6 142	4 320	16 038	191350	17 964
Trafic commercial	3 185	1 065	13 138	178 222	14 788
Autres mouvements	2 957	3 255	2 900	13 128	3176
Fret et poste (tonne)	-	-	-	-	-
Total Mvt. Avions	10 969	10 520	11 083	11 583	11 211
Total Mvt. Voyageurs	284 225	272 108	284 160	418 322	321 136

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

8.1.4. Transport maritime

Le transport maritime constitue le principal facteur de promotion des activités des ports. Grâce à la politique de relance poursuivie depuis ces dernières années, on a enregistré un regain de développement des activités portuaires. La région Tanger-Tétouan dispose de plusieurs ports dont:

- ports principaux : Tanger, Larache et M'diq
- ports secondaires et de plaisance : Jebha, Assilah, Restinga et Kabila.

Tableau 66: Equipements des ports de la Région Tanger-Tétouan, 2006

Caractéristiques	Ports							
	Tanger	Ksar Sghir	Assilah	Larache	M'diq	Jebha	Restinga Smir	Kabila
Jetée (ml)	1 822	135	1 205	2 000	680	270	1 450	530
Bassin (ha)	68	1	2	23	6	4	11	43
Terre-pleine (ha)	33	1	13	65	16	5	15	1,74
Magasin (m ²)	26 000	-	-	3 600	200	100	-	-
Longueur quai(ml)	2 365	125	500	1 050	700	130	2 309	500
Dont:								
- Commerce	1 205	-	-	-	-	-	-	-
- Pêche	218	125	250	870	600	130	-	-
- Plaisance	252	-	250	-	100	-	2 309	500
- Autre	690	-	-	180	-	-	-	-

Source: Agence Nationale des Ports

Actuellement, des travaux d'infrastructure pour l'extension du port de M'diq ont démarré en décembre 2006, et ce, en vue de l'amélioration des conditions d'accostage des bateaux de pêche, ainsi que la création d'une nouvelle infrastructure de plaisance au sein de ce port, et ce, avec un coût global de 161 MDH. De même, des travaux d'extension et de maintenance des quais de pêche sont en cours au niveau du port de Larache en vue de ramener leur longueur à 1 166 ml avec pour un coût de 12,8 MDH.

Quant au port de Tanger, il occupe une position stratégique dominant la Méditerranée et l'Océan Atlantique. Cependant, il ne remplit pas pleinement sa mission, car le trafic des marchandises dans le système portuaire national n'y représente que 5%. Malgré cela, en 2006 le port de Tanger a enregistré 20 546 mouvements de navires de commerce jaugeant brut 152 231 milliers de tonnes, contre 22 431 entrées et sorties en 2005 pour un tonnage de 159 253.

Au niveau du trafic des passagers, le nombre de passagers ayant transité par le port de Tanger s'est chiffré, en 2006, à 3 001 142 dont 1 586 144 à l'entrée et 1 414 998 à la sortie, contre 2 981 146 passagers en 2005 correspondant à une augmentation de 0,7%.

Quant au tourisme de croisière, il a enregistré, en 2006, une augmentation de 11% par rapport à l'année précédente puisque le nombre de touristes est passé de 37 205 en 2005 à 41 431 en 2006.

Le trafic des véhicules enregistré au port en 2006 correspond à 725 302 véhicules. Quant au trafic des autocars, il a été de 12 536, soit 5 713 à l'entrée et 6 823 à la sortie.

Tableau 67: Activités du port de Tanger, 2004-2006

Années	Mvt. Navires de commerce	Marchandises (1000 T)		Passagers	
		Chargées	Déchargées	Entrées	Sorties
2004	21 049	1 972	1 900	1 408 112	1 284 546
2005	22 431	2 222	2 017	1 552 676	1 428 470
2006	20 546	2 336	2 155	1 586 144	1 414 998

Sources: Agence Nationale des Ports
Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Le port de Larache, qui occupe une place importante dans l'économie de la province, est destiné exclusivement à la pêche.

Les autres ports de la région sont destinés soit à la pêche (Ksar Sghir, Jebha), soit à la plaisance (Restinga, Kabila), soit aux deux activités à la fois (Assilah, M'diq).

En ce qui concerne les perspectives de développement du transport maritime, on signale le projet de construction du complexe portuaire, industriel et commercial articulé autour d'un grand port « Tanger-Méditerranée » qui est situé sur le site Oued Rmel à 45 km à l'est de la ville de Tanger, et à l'intersection des principales voies maritimes à 15 km de l'Europe. Ce projet nécessitant un investissement global estimé à 15 milliards de Dirhams.

Le complexe portuaire comprendra :

- Un port en eau profonde à Ksar El Majaz, développant les activités conteneurs, TIR, céréales, marchandises générales et passagers;

- Une zone franche logistique de 98 ha à Oued R'mel destinée à l'entreposage des marchandises et à une transformation/contrôle de qualité;
- Deux zones franches industrielles situées à Melloussa sur plus de 600 ha, qui cibleront principalement des industries de production à vocation export;
- Une zone « duty free » commerciale de 125 ha à Fnideq ;
- Des infrastructures de connexion qui comportent une liaison autoroutière reliant la zone commerciale au futur port et une connexion ferroviaire entre Tanger et le complexe portuaire, ainsi que la transformation en voie rapide de la route reliant Tanger à Tétouan.

Ces infrastructures donneront donc un formidable coup de pouce aux investissements et aux exportations, permettront aussi de générer de nouvelles opportunités d'emplois et de favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques de forte valeur ajoutée dans les domaines du commerce, de l'industrie et des services.

La réalisation de ce projet préparera sans doute Tanger à devenir un port de renommée internationale et constituera donc un portail au Maroc, qui franchira un grand pas pour tirer profit de son emplacement géographique.

Le port Tanger-Méditerranée permettra ainsi de capter une partie du trafic de transbordement de conteneurs, développer le trafic TIR, rationaliser l'affectation du trafic de céréales, desservir l'hinterland de Tanger en produits pétroliers raffinés et de désengorger la ville de Tanger pour orienter davantage son activité vers le tourisme et en faire un pôle d'attraction culturel.

Le port permettra également d'alléger la pression et la congestion que connaît le port actuel de Tanger qui est appelé à se convertir progressivement en un port de plaisance des plus attractifs dans le pourtour méditerranéen.

8.2. Poste

La région Tanger-Tétouan dispose d'une infrastructure postale répartie sur tout le territoire régional. Toutefois, l'expansion démographique, conjuguée avec l'accroissement des activités économiques, constituent de fortes raisons pour moderniser davantage les équipements de télécommunications en place.

Le réseau d'établissements postaux existant dans la région Tanger-Tétouan, se compose en 2006, de 40 agences postales, 42 recettes de plein exercice et 4 guichets annexes, ce qui représente respectivement 5%, 6% et 2% des effectifs des mêmes établissements au niveau national.

La comparaison avec le niveau national fait ressortir un sous équipement notable de la région Tanger-Tétouan en matière d'établissements postaux. En effet, en 2005 la moyenne régionale de l'effectif de population desservie par un établissement postal, toutes catégories confondues, dépasse de 62% celle du pays: environ 29 100 habitants dans la région contre 18 000 dans l'ensemble du pays.

A l'intérieur de la région, les ratios enregistrés dépassent la moyenne nationale au niveau de toutes les provinces. Le cas extrême se présente au niveau des préfectures de M'diq-Fnideq et de Tanger-Assilah où l'on dénombre 1 établissement postal pour 49 000 et 43 200 habitants respectivement.

Tableau 68: Infrastructure postale par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Agences Postales	Recettes de Plein Exercice	Guichets Annexes	Population/Etablissement (1)	
				2005	2006
Chefchaouen	20	8	-	19 000	19 250
Fahs Anjra	4	1	-	19 800	20 200
Larache	6	9	-	31 600	31 800
M'diq-Fnideq	-	2	-	49 000	50 000
Tanger-Assilah	3	12	3	43 200	44 100
Tétouan	7	10	1	29 100	29 700
Région	40	42	4	29 100	29 600
Maroc (2)	825	681	167	18 000	...

Sources : Service Régional de Barid Al Maghrib

(1) Calculés par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

(2) Pour le Maroc, les données sont relatives à l'année 2005

9. ENERGIE ET EAU

9.1. Energie

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

9.1.1. Electricité

La région Tanger-Tétouan dispose d'un système varié d'approvisionnement en énergie électrique. Trois usines hydrauliques, trois centrales thermiques et un parc éolien implantés sur son territoire développent ensemble une puissance de 666,4 MW, soit l'équivalent de 12,7% de la puissance installée au Maroc par l'Office National d'Electricité.

L'alimentation en électricité est assurée au niveau de la région par 11 postes de livraison, dont 7 postes 60/22 KV, 3 postes 225/60/22 KV et 1 poste 400/225/60/22 KV.

Tableau 69: Postes de livraison dans la Région Tanger-Tétouan, 2007

Préfectures / Provinces	Type de poste	Nom
Chefchaouen	60/22 KV	Chefchaouen
	400/225/60/22 KV	Melloussa
Fahs Anjra	60/22 KV	Taghramt
	60/22 KV	Oued R'mel
	225/60/22 KV	Loukkos
Larache	60/22 KV	R'mel
	60/22 KV	Regraga
M'diq-Fnideq	60/22 KV	M'diq
Tanger-Assilah	225/60/22 KV	Tanger-Aouama
	60/22 KV	Tanger-Moghogha
Tétouan	225/60/22 KV	Tétouan

Source : Office National d'Electricité

Quant au réseau électrique géré par les régies autonomes de distribution au niveau de la région, il s'étale sur une longueur de 4 948 km dont 3 068 km de basse tension et le reste de moyenne tension.

En 2006 la production régionale d'électricité, représentant environ 11,8% de celle produite par l'ONE sur l'ensemble du territoire national. Elle a connu un accroissement très remarquable depuis l'année 2005, suite à la mise en service de la centrale à cycle combiné de Tahaddart. Par contre, la production des usines hydrauliques a régressé de 59% entre 2004 et 2006.

Tableau 70: Puissance installée (en MW) et évolution de la production nette d'électricité selon les usines de l'ONE, Région Tanger-Tétouan

(en millions de Kwh)

Usines / Centrales	Puissance installée	Années				
		2002	2003	2004	2005	2006
1- Hydrauliques						
Oued El Makhazine	36,0	53,8	93,7	68,0	18,0	15,0
Oued Laou	14,0	27,4	44,0	33,2	12,4	24,0
Taurart	2,0	7,1	8,6	7,2	4,0	5,5
Total Hydraulique						
Région	52,0	88,3	146,3	108,4	34,4	44,5
Maroc	1 729,0	842,0	1 441,1	1 600,9	1 411,8	1 585,3
2- Thermiques						
Tanger	40,0	0,1	0,5	7,0	0,9	0,6
Tétouan	139,0	21,9	22,2	13,4	89,1	57,4
Cycle combiné Tahaddart	385,0	-	-	-	2 003,3	2 512,3
Total thermique						
Région	564,0	22,0	22,7	20,4	2 093,3	2 570,3
Maroc	3 469,0	13 067,5	13 695,6	14 584,2	17 539,9	18 053,8
3- Eolienne						
Abdel khalak Torres (CED)	50,4	179,5	188,0	185,8	190,9	174,0
Total éolienne						
Région	50,4	179,5	188,0	185,8	190,9	174,0
Maroc	54,0	193,9	202,8	198,9	206,3	183,2
Production Totale						
Région	666,4	289,8	357,0	314,6	2 318,6	2 788,8
Maroc (*)	5 252,0	15 539,4	16 779,0	17 945,3	21 521,5	23 616,9

Sources : - Office National de l'Electricité - Compagnie Eolienne du Détroit
- Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(*) y compris les usines autonomes (thermiques), la production concessionnelle et les apports des tiers

Concernant la consommation de l'énergie électrique dans la région, elle sera approchée par les ventes de l'ONE dont le volume en 2006 a atteint 1 657 millions de Kwh, soit l'équivalent de 8,6% des ventes réalisées au niveau national. Les ventes dans la région ont connu une augmentation annuelle moyenne de 7,2% entre 2002 et 2006.

Tableau 71: Evolution des ventes d'électricité, par l'ONE, selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan

(en millions de Kwh)

Préfectures / Provinces	2002	2003	2004	2005	2006
Chefchaouen	29,0	35,1	39,5	45	59
Fahs-Anjra	(*)	(*)	(*)	330	384
Larache	193,0	220,9	231,8	256	252
Tanger -Assilah	670,7	732,6	749,6	468	498
Tétouan +M'diq-Fnideq	363,1	377,2	420,1	433	464
Région	1 255,8	1 365,9	1 441,0	1 532	1 657
Maroc	14 085,1	15 264,4	16 288,2	17 629	19 258

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(*) Pour les années 2002, 2003 et 2004, les données de Fahs Anjra sont comprises dans celles de la préfecture de Tanger-Assilah

En rapportant les ventes d'électricité en 2006 à la population, des disparités énormes apparaissent entre les provinces et préfectures de la région. En effet, la province de Fahs Anjra ressort comme étant la plus utilisatrice de l'énergie électrique avec une consommation par tête de 3 802 kwh/hab/an dépassant aussi bien la moyenne régionale (651 kwh/hab/an) que la moyenne nationale (631 kwh/hab/an). Cette consommation peut être expliquée par les travaux intenses de construction du grand complexe portuaire Tanger-Méditerranée et de ses infrastructures de connexion (routes, autoroutes, chemin de fer, etc).

La préfecture de Tanger-Assilah, la province de Larache, ainsi que la province de Tétouan et la préfecture de M'diq-Fnideq confondues, se trouvent dans une situation intermédiaire avec des moyennes respectives de 627 kwh/hab/an, 528 kwh/hab/an et 732 kwh/hab/an, devançant de loin la province de Chefchaouen (109 kwh/hab/an). La situation particulière de Chefchaouen peut être expliquée par le taux de ruralité élevé (89%) de sa population d'une part et la difficulté du relief et la dispersion de l'habitat d'une autre.

Un autre indicateur renseignant sur ces disparités inter-provinciales est constitué par le nombre des abonnés. La région Tanger-Tétouan compte 500 482 abonnés au réseau électrique dont 74% desservis directement par

les régies de distribution. La préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan regroupent la plupart des abonnés (61%).

Tableau 72: Abonnés à l'électricité selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan au 31/12/2006

Préfectures / Provinces	Etablissement	Total des abonnés	Dont	
			Ménages	Administrations et C. locales
Chefchaouen	ONE	77 728	72 066	638
Fahs Anjra	ONE	12 184	11 451	83
	Amendis	4 840
Larache	ONE	18 779	17 517	110
	RADEEL	56 172	55 526	540
M'diq-Fnideq	ONE	1 003	981	4
	Amendis	24 888
Tanger-assilah	ONE	6 628	6 139	150
	Amendis	170 046
Tétouan	ONE	15 384	15 045	184
	Amendis	112 830
Région		500 482

Sources: - RADEEL, Amendis
- Direction Régionale de l'ONE

Ainsi, selon les résultats du RGPH 2004, 73,6% des ménages de la région sont reliés au réseau public d'électricité, variant de 39,9% à la province de Chefchaouen, jusqu'à 86,2% à la préfecture de Tanger-Assilah.

En milieu rural, le taux de raccordement au réseau d'électricité au niveau de la région s'établit à 47,3% en 2004. Cette proportion s'élève à 66,3% à Tanger-Assilah, 62,6% à Larache, 61,4% à Fahs Anjra, 49,6% à M'diq-Fnideq, 47,5% à Tétouan, et ne dépasse pas 32% à Chefchaouen.

Sur cet aspect, des solutions adaptées aux spécificités locales sont proposées dans le cadre du programme d'électrification rurale globale (PERG) mis en œuvre par les Pouvoirs Publics dans le but de renforcer l'équipement en électricité. En effet, ce programme a été lancé par l'ONE en 1996 avec pour objectif l'électrification de 1,5 million de ménages ruraux au Maroc en l'année 2010. C'est ainsi que 1 064 douars ont été électrifiés dans le cadre du PERG dans la région Tanger-Tétouan dans la période 2003-

2007, soit plus de 212 douars par an. Ceux-ci sont répartis à raison de 538 douars à la province de Chefchaouen, 204 à la province de Tétouan, 212 à la province de Larache, 74 à la province de Fahs Anjra, 27 à la préfecture de Tanger-Assilah, et enfin 9 à la préfecture de M'diq-Fnideq. Le financement de ces projets d'électrification se fait en coopération entre l'ONE (55%), les communes concernées (25%), et la population bénéficiaire avec 20%.

Tableau 73 : Electrification des villages par provinces et préfectures selon le PERG, Région Tanger-Tétouan, période 2003-2007

Préfectures / Provinces	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Chefchaouen	18	137	224	86	73	538
Fahs Anjra	15	18	29	6	6	74
Larache	100	20	70	19	3	212
Mdiq-Fnideq	-	4	-	2	3	9
Tanger-Assilah	6	19	1	-	1	27
Tétouan	49	26	89	36	4	204
Région	188	224	413	149	90	1 064

Source : Office National de l'Electricité
PERG : Programme d'Electrification Rurale Global

D'autre part, et dans le cadre de la stratégie visant la satisfaction des besoins énergétiques du Maroc, la région Tanger-Tétouan a connu en 2005, l'inauguration de la station thermique de Tahaddart qui est la première au Maroc à utiliser la technologie du cycle combiné. Cette centrale est située sur le site de Tahaddart à 10 km environ au nord de la ville d'Assilah, et à 35 km du poste 400/225 KV de Melloussa, utilisant le gaz naturel livré à partir du Gazoduc Maghreb-Europe qui traverse la région. D'une puissance nette de 385 mégawatts, la centrale à cycle combiné de Tahaddart a nécessité une enveloppe budgétaire dépassant 3 milliards de DH et permettra d'assurer près de 11,5 % de l'énergie électrique nationale.

Il est aussi à signaler que la technologie à cycle combiné est reconnue comme étant la plus efficace des solutions thermiques de par les avantages qu'elle présente que ce soit en terme de respect de l'environnement ou de rendement énergétique.

En vue de satisfaire les besoins croissants en électricité et diversifier ainsi les sources d’approvisionnement en cette énergie, la région a aussi connu la mise en œuvre du premier parc éolien au Maroc, un des plus grands du monde arabe et africain. Inauguré en mai 2000, le parc éolien «Abdel Khalak Torres » est installé dans la commune de Taghramt (province de Fahs Anjra) avec une superficie d’emprise de 230 ha, une puissance installée de 50,4 Mégawatts et un coût de 510 millions de Dh. Le parc permettra de produire ainsi 226 millions de Kw/h/an, soit 2% de la consommation annuelle du pays. L’énergie produite sera évacuée sur le poste 60/22 KV de Taghramt et raccordé au réseau national par la ligne 60 KV Taghramt-Tétouan.

La production du parc éolien évitera ainsi le rejet chaque année de 230 000 tonnes de gaz carbonique par rapport à une centrale électrique brûlant du charbon, et réduira ainsi de 700 tonnes par an la production des agents responsables des pluies arides, ce qui contribue énormément à la préservation de l’environnement.

Par ailleurs, c’est en 1997 qu’a été établie l’interconnexion électrique Maroc-Espagne à travers le Déroit de Gibraltar, un projet qui a été réalisé par une commission mixte, composée de l’ONE et la Red Electrica de Espana (REE). Cette connexion qui relie l’ensemble du réseau maghrébin au réseau européen, financée conjointement par l’Espagne et le Maroc, a nécessité un investissement de 2,5 Milliards de Dh pour l’ONE, dont 700 Millions de Dh comme quote-part dans le coût de la liaison sous-marine.

Cette liaison électrique de 26 Km de longueur est composée de 4 câbles sous-marins d’énergie (dont un de réserve), de 2 câbles sous-marins de télécommunications, et de deux stations terminales, l’une à Fardioua située à 7km de Ksar Sghir, et l’autre près de Tarifa en Espagne. La connexion permettra un échange annuel entre les réseaux de 2 440 Mwh.

Par ailleurs, de par sa croissance démographique et ses besoins en développement économique et social, la région Tanger-Tétouan suscite une demande énergétique de plus en plus importante, et puisqu'elle dispose de nombreux sites où les conditions climatiques (vents forts) sont favorables à une exploitation éolienne, celle-ci bénéficiera de la mise en place d'un autre parc éolien dont la mise en service est prévue pour 2009. Situé à 22 km au Sud Est de Tanger, ce parc éolien, d'une puissance totale de 140 Mwh et d'une productibilité moyenne annuelle de 536 Gwh, permettra le renforcement des moyens de production d'origine éolienne.

D'un coût global estimé à 250 Millions d'Euros, ce projet entre dans le cadre du Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), conformément à la politique de l'ONE visant le développement des énergies propres et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, ce projet permet d'éviter l'émission de 470 000 tonnes par an du gaz carbonique.

9.1.2. Produits pétroliers

Le Maroc demeure jusqu'à présent fortement dépendant de l'importation des produits pétroliers; en effet, la presque totalité de ses besoins énergétiques a été importée en 2006, épongeant ainsi l'équivalent de 40% des recettes d'exportations.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan, l'activité pétrolière se limite à l'emplissage du gaz de pétrole liquéfié (GPL). En effet, trois centres emplisseurs de GPL d'une capacité de production annuelle de 120 000 tonnes sont installés aux provinces de Fahs Anjra, Tétouan et Larache en vue de satisfaire la demande locale en butane et propane. Leur capacité de stockage s'élève à 5 750 m³ dont 5 225 m³ de butane et 525 m³ de propane, et leur production s'est élevée en 2006 à 91 435 TM de butane et 1 380 TM de propane.

Tableau 74 : Centres emplisseurs, Région Tanger-Tétouan, 2006

Centre emplisseur	Capacité de stockage (en m ³)		Production (en TM)	
	Butane	Propane	Butane	Propane
Tanger	1 150	230	36 283	703
Larache	450	150	21 061	64
Tétouan	3 625	145	34 091	613
Total	5 225	525	91 435	1 380

Source : Direction Régionale de l'Energie et des Mines

Par ailleurs, le réseau de distribution des produits pétroliers en 2006 consistait en 120 stations de service et de remplissage réparties sur le territoire régional, et qui ont vendu 452 311 m³ de combustibles durant la même année.

Tableau 75 : Stations de service selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Stations de Service	Stations de Remplissage	Ventes (en m ³)
Chefchaouen	16	2	75 483
Fahs Anjra	4	1	(*)
Larache	20	9	98 696
Mdiq-Fnideq	3	4	11 920
Tanger-Assilah	27	5	143 040
Tétouan	29	-	123 172
Région	99	21	452 311

Source : Direction Régionale de l'Energie et des Mines

(*) : Comprise avec Tanger-Assilah

9.2. Eau

L'importance des cours d'eau qui parcourent la région ainsi que le niveau élevé de la pluviométrie enregistrée dans la plupart des stations météorologiques qui y sont implantées, confèrent à la région Tanger-Tétouan un potentiel hydraulique de premier ordre. En général, la production de l'eau potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Dans cette partie, nous allons traiter d'une part les

équipements hydrauliques (barrages) existants, et d'autre part la production et la consommation de l'eau potable au niveau de la région.

9.2.1. Barrages

Ces équipements, si vitaux pour l'économie régionale, permettent la régularisation des cours d'eau et la réduction des risques d'inondation, ainsi que la production de l'eau potable et de l'énergie électrique. Le premier barrage moderne implanté dans la région date de 1934. Il s'agit d'un barrage moyen d'un volume de 30 millions de m³, réalisé sur Oued Laou près de Chefchaouen. Mais, la réalisation des barrages au Maroc a pris son élan avec la fixation comme objectif l'irrigation d'un million d'hectares avant l'an 2000.

C'est ainsi que 12 barrages furent édifiés, entre 1961 et 2002, dans la région Tanger-Tétouan (non compris les barrages collinaires dont le volume est inférieur à 1 million de m³). La capacité de retenue des barrages de la région s'élève à 1 210 millions de m³ ce qui représente 8,6% de la capacité totale au niveau national. A noter que la moitié des barrages installés dans la région (soit 5 barrages), sont de grande ou de moyenne capacité, contenant ainsi plus de 1 100 millions de m³ d'eau, ce qui représente 98% du volume régional. Ces infrastructures permettent ainsi de satisfaire les besoins en eau d'irrigation pour la plaine du Loukkos, puis en eau potable et industrielle pour les villes de Tanger, Assilah, Tétouan et de toute sa chaîne côtière. Elles ont aussi aidé la région à faire face aux effets négatifs de la sécheresse qui a sévi dans le pays durant les dernières années.

D'autre part, les travaux sont en cours, depuis 2005, pour la construction d'un nouveau barrage nommé barrage R'mel sur Oued R'mel dont la capacité sera de 25 millions de m³. Il sera destiné à l'alimentation en eau potable du complexe portuaire Tanger-Méditerranée et sa protection contre les inondations.

La région a connu aussi le lancement, en 2007, des travaux de construction du barrage Martil (Tétouan) sur l'Oued Mhajrate. Ce barrage ayant une capacité de retenue de 100 millions de m³ est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de la ville de Tétouan et de la zone côtière, au développement de la zone de Tanger-Méditerranée, à la protection de la ville de Tétouan contre les inondations et à l'irrigation d'un périmètre de 3 000 ha.

Tableau 76: Barrages implantés dans la Région Tanger-Tétouan

Nom du barrage (1)	Date de construction	Localisation		Fonction	Volume normal 10 ⁶ m ³
		Oued	Ville		
Ali Thilat	1934	Laou	Chefchaouen	I.E	30
Nakhla	1961	Nakhla	Tétouan	I,EP,El	5,7
Ajras	1969	Ajras	Tétouan	I	3,0
Ibn Batouta	1979	Mharhar	Tanger	I,EP,El	35,0
Oued Makhazine	1979	Loukkous	Ksar Kébir	I.E,EP,El,IN	772,7
Loukkous (barrage de garde)	1981	Loukkous	Larache	I	4,0
Boukhalef	1989	M'saber	Tanger	I	1,1
Smir	1991	Smir	Tétouan	EP,El	43,0
Saboun	1991	Saboun	Tanger	I	1,1
Sghir	1991	Sghir	Tanger	I	2,3
9 Avril 1947	1995	Hachef	Tanger	I,EP,El	300,9
Raouz	2002	Smir	Tétouan	I,EP	11,3

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

I: Irrigation, E: Energie, EP: Eau Potable, El: Eau Industrielle, IN: Inondation

(1) Avec un volume normal égal ou supérieur à 1 million de m³

9.2.2. Eau potable

Le taux d'urbanisation élevé que connaît la région Tanger-Tétouan, ainsi que la concentration accentuée des activités industrielles et touristiques impliquent un équipement soutenu dans le domaine de la production d'eau potable et une extension continue des réseaux de distribution.

La satisfaction des besoins croissants en eau et particulièrement en eau potable a incité les Pouvoirs Publics à concentrer leurs efforts sur le traitement des eaux superficielles et souterraines. Dans ce domaine, l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) reste le principal producteur.

Ainsi l'ONEP a produit, en 2006, 87,6 millions de m³ d'eau potable dans la région Tanger-Tétouan répartis comme suit: 3,3 millions de m³ à Chefchaouen, 12,2 millions de m³ à Larache, 46,7 millions de m³ à Tanger-Assilah et Fahs Anjra, puis 25,4 millions de m³ à Tétouan et M'diq-Fnideq. 80% de l'eau potable produite par l'ONEP est d'origine superficielle, alors que le reste est souterraine. Les régies de distribution au niveau de la région participent aussi à la production de l'eau potable. C'est ainsi que la RADEEL de Larache par exemple en a produit 3,6 millions de m³ en 2005, alors que Amendis Tétouan en a produit 2 millions de m³.

Par ailleurs, la production, en 2005, des stations de traitement des eaux implantées dans la région a atteint 72,2 millions de m³, soit 15,1% des eaux traitées au niveau national, contre 16,1% un an auparavant.

Tableau 77: Production des stations de traitement des eaux de la Région Tanger-Tétouan de 2001 à 2005

Station de Traitement	Prise d'eau	Production en Milliers de m ³				
		2001	2002	2003	2004	2005
Tanger-Assilah	Barrage Ibn Batouta	17 637	13 243	11 189	15 408	11 278
Tanger-Assilah	Barrage 9 Avril 1947	22 039	26 714	29 676	26 341	29 895
Dar Chaoui	Barrage 9 Avril 1947	43	45	62	51	48
M'diq	Barrage Smir	19 173	16 166	16 736	15 309	18 523
Tétouan	Barrage Nakhla	10 478	13 972	12 602	12 450	8 176
Ksar El Kebir	B. Oued Makhazine	-	1 494	3 680	4 546	4 272
Région		69 370	71 634	73 945	74 105	72 192
Maroc		416 545	430 637	451 178	461 374	479 565
Région/Maroc (%)		16,7	16,6	16,4	16,1	15,1

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

A la fin de 2006, l'effectif des abonnés au réseau public d'eau potable au niveau de la région Tanger-Tétouan s'élevait à 303 384 abonnés, dont 75% localisés au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan. Bien que la fonction principale de l'ONEP consiste en la production, plusieurs centres (ruraux en particulier) de la région sont desservis directement par celui-ci. C'est ainsi que la production et la distribution au niveau de la province de Chefchaouen par exemple relèvent totalement des compétences de cet Office.

Tableau 78: Effectif des abonnés au 31/12/2006, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	Ménages	Administrations et CL	Gros consom.	Autres	Total
ONEP					
Chefchaouen	14 542	347	95	31	15 015
Fahs Anjra	877	11	1	-	889
Tanger-Assilah	633	23	1	-	657
Tétouan	-	-	2	3	5
Régies					
Fahs Anjra	509
Larache (*)	39 210	596	71	16	39 893
M'diq-Fnideq	18 989
Tanger-Assilah	138 151
Tétouan	89 276
Région					303 384

Sources : ONEP, Amendis, RADEEL

(*) Les données de Larache (RADEEL) sont relatives à l'année 2005

C.L. : Collectivités Locales

Les ventes d'eau potable par l'ONEP durant l'année 2006, s'élevaient à 79,7 millions de m³ dont 77,4 millions au profit des régies de distribution opérant dans la région. Celles-ci ont facturé, de leur côté, un volume d'eau de 61,4 millions de m³ à leurs propres abonnés, répartis à raison de 81% pour les ménages et 19% pour les administrations, les entreprises et autres.

Tableau 79: Quantités d'eau facturées (en 10³ m³) selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Etablissements	Chefch.	Larache (*)	Fahs Anjra	Tanger- Assilah	Tétouan + M'diq- Fnideq	Région
Par l'ONEP						
. Régies	-	11 873,1	41 940		23 596,4	77 409,5
. Abonnés Consommateurs	1 992,4	-	166,5	93,5	76,7	2 329,1
. Total	1 992,4	11 873,1	-	-	23 673,1	79 738,6
Par les Régies						
. Particuliers	-	7 839,3	25 998,5		15 900	49 737,8
. Gros Consommateurs	-	1 206,1	4 236,2		1 313,4	6 755,7
. Administ. et Autres	-	846,8	2 506,4		1 521,8	4 875,0
. Total	-	9 892,2	32 741,1		18 735,2	61 368,5

Sources : ONEP, Amendis, RADEEL

(*) Données de l'année 2005

10. HABITAT ET CONSTRUCTION

10.1. Conditions d'habitat des ménages

L'étude des conditions d'habitat des ménages est l'un des objectifs majeurs du recensement de 2004.

La conjugaison de plusieurs facteurs notamment la pression démographique qui s'exerce sur les zones urbaines (accroissement naturel et migration) et l'insuffisance de l'offre en logements ou de terrains à bâtir, est à l'origine d'une accumulation de besoins et d'une urbanisation parfois incontrôlée.

Dans cette partie, on tentera de présenter les conditions d'habitation des ménages selon trois caractéristiques: le type de logement, le statut d'occupation et les éléments de confort disponibles dans les logements.

10.1.1. Type de logement

Selon la typologie adoptée par le recensement, qui est d'ailleurs loin d'être limitative pour les logements au Maroc, les ménages de la région Tanger-Tétouan ont une préférence pour le type "Maison marocaine moderne" où un peu plus de la moitié des ménages y sont logés (70,3% des ménages urbains et 22,4% des ménages ruraux). Vient en deuxième position le type "Habitation de type rural" qui est occupé par un ménage sur trois; quoique ce type soit caractéristique du milieu rural (70,1% des ménages). Les types "Villa" et "Appartement" n'intéressent que 8,7% de l'ensemble des ménages et 13,4% des ménages urbains. Enfin, la part des ménages qui résident encore dans une « Maison sommaire ou bidonville » s'élève à 4,1% soit près de 19 800 ménages (16 000 en milieu urbain et 3 800 en milieu rural).

Tableau 80: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	1,7	0,3	1,2
Appartement	11,7	0,1	7,5
Maison marocaine traditionnelle	6,6	2,9	5,3
Maison marocaine moderne	70,3	22,4	53,2
Maison sommaire ou bidonville	5,2	2,2	4,1
Habitation de type rural	0,7	70,1	25,6
Autres	3,7	2,0	3,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

L'examen du type de logement à l'intérieur de la région fait ressortir une prépondérance de la « Maison marocaine moderne » au niveau des préfectures de M'diq-Fnideq (78.1%) et Tanger-Assilah (70.6%) et des provinces de Tétouan et Larache. « L'Habitation de type rural » domine au niveau des provinces de Chefchaouen et Fahs Anjra où la population est à majorité ou entièrement rurale. Le type « Appartement » est présent avec une part relativement significative dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan. Enfin la « Maison sommaire ou bidonville » abrite encore 10% des ménages dans la province de Larache.

Tableau 81: Répartition (en %) des ménages selon le type de logement, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Type de logement	Chefch.	Fahs Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Tanger-Assilah	Tétouan
Villa, niveau de villa	0,2	1,1	0,5	0,6	2,3	1,2
Appartement	1,5	0,2	2,1	7,0	11,0	13,2
Maison marocaine traditionnelle	4,6	6,4	5,7	3,0	3,9	7,9
Maison marocaine moderne	23,2	41,1	43,6	78,1	70,6	56,1
Maison sommaire ou bidonville	2,2	,8	9,6	2,5	3,6	2,3
Habitation de type rural	65,6	45,4	36,2	4,9	4,8	16,4
Autres	2,6	1,9	2,2	3,9	3,9	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

10.2. Statut d'occupation du logement

Selon le RGPH 2004, la proportion des ménages occupant leur logement à titre de propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété dans la région Tanger-Tétouan a été de 66,2%, accusant une très légère augmentation en comparaison avec les données du RGPH 1994 où cette proportion était de 65,1%.

Par milieu de résidence, l'examen du statut d'occupation du logement n'est pas très pertinent en milieu rural du fait que la quasi totalité (89,8%) des ménages ont déclaré occuper leur logement à titre de propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété, contre 90,7% en 1994.

En milieu urbain, cette catégorie de ménages a marqué une nette accentuation puisque les propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété ont représenté plus de la moitié des ménages en 2004 (53,1%), alors que cette proportion était de 48,2% en 1994. Cette progression revient en grande partie au lancement du programme 200 000 logements qui a encouragé les ménages à l'acquisition de leur logement. Le poids des autres catégories complétant le statut d'occupation est retracé dans le tableau suivant:

Tableau 82: Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	50,9	89,2	64,6
Accédant à la propriété	2,2	0,6	1,6
Locataire	32,4	1,3	21,3
Logement de fonction	1,2	0,7	1,0
Logé gratuitement	11,4	6,1	9,5
Autres	0,7	0,7	0,7
Non déclaré	1,2	1,4	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Par provinces, nous relevons que les ménages des provinces de Fahs Anjra et Chefchaouen sont propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété de leur logement dans 87,3% et 84,2% des cas respectivement, contre 58,2% et 52,8% seulement dans les préfectures de M'diq-Fnideq et Tanger-Assilah respectivement. Il semble que plus le taux d'urbanisation est faible, plus élevée est la proportion des propriétaires et copropriétaires parmi les ménages.

Concernant les locataires, la préfecture de Tanger-Assilah renferme la plus importante proportion (31,8%) des ménages suivie de la préfecture de M'diq-Fnideq (29,0%) et la province de Tétouan (25,7%).

10.2.1. Eléments de confort dans le logement

Les conditions dans lesquelles les ménages vivent dans leur logement diffèrent d'un milieu de résidence à l'autre.

En milieu urbain, près de 9 ménages sur 10 occupent un logement relié au réseau public d'électricité, et 8 ménages sur 10 sont reliés au réseau public d'eau courante. Concernant les autres éléments de confort, on notera que presque tous les ménages disposent d'un cabinet d'aisance, et que seulement un peu plus de 4 ménages sur 10 occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche.

En milieu rural, le degré de liaison au réseau d'eau courante demeure très faible, soit 5,4% des ménages. Néanmoins, on notera que 47,3% des ménages ruraux sont actuellement reliés au réseau d'électricité, alors que cette proportion n'était que de 9,2% en 1994, une progression due en grande partie à la mise en œuvre du programme d'électrification rurale. On notera aussi la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson chez 68,3% des ménages, d'un cabinet d'aisance chez 59% des ménages et d'un bain local chez 13,2% des ménages.

Tableau 83: Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, 2004

Élément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	92,2	68,3	83,6
W.C	97,1	59,0	83,5
Bain moderne ou douche	42,4	4,9	29,0
Bain local	3,9	13,2	7,2
Eau courante	81,7	5,4	54,4
Electricité	88,3	47,3	73,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

L'analyse intra-régionale permet de dégager les disparités entre les provinces en matière d'équipements des ménages, particulièrement en ce qui concerne l'eau courante et l'électricité en raison de leur corrélation étroite avec le développement économique et social de la population.

C'est ainsi qu'au moment où l'on relève la disponibilité de l'eau courante chez 77%, 73% et 65% des ménages respectivement dans les préfectures de Tanger-Assilah, M'diq-Fnideq et la province de Tétouan, dans les autres provinces cette proportion n'atteint que 16% dans le cas de Chefchaouen et 6% dans le cas de Fahs Anjra. De même, le taux de raccordement au réseau d'électricité ne dépasse pas 40% à Chefchaouen et 62% à Fahs Anjra. Ces disparités sont dues au sous-équipement des populations rurales et pour les juguler, les Pouvoirs Publics ont mis en œuvre deux ambitieux programmes : le premier concerne l'alimentation groupée des populations rurales en eau potable (PAGER) et le second intéresse l'électrification généralisée (PERG), et dont la population rurale en bénéficie dans une large mesure.

10.2.2. Occupation des logements

En 2004, plus de 4 ménages sur 10, dans la région Tanger-Tétouan, habitent un logement constitué d'au plus de 2 pièces. Cette proportion atteint son maximum dans la province de Fahs Anjra et la préfecture de

M'diq-Fnideq où plus de la moitié des ménages vit dans des logements d'une pièce ou de deux pièces.

Le taux d'occupation des logements s'élève à 1,7 dans la région Tanger-Tétouan, autrement dit pour 10 pièces d'habitation on compte en moyenne 17 personnes, 16 personnes en milieu urbain et 20 personnes en milieu rural.

Tableau 84: Répartition des ménages (en %) selon le nombre de pièces d'habitation, les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2004

Nombre de pièces	Chefch.	Fahs Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Tanger-Assilah	Tétouan	Région	
1 pièce	9,0	12,4	13,1	15,4	14,8	10,8	12,5	
2 pièces	22,7	39,1	33,3	35,2	30,6	32,2	30,6	
3 pièces	29,2	30,4	27,0	30,3	26,5	31,4	28,4	
4 pièces	19,8	11,4	14,1	10,5	14,1	14,5	14,9	
5 pièces	7,9	2,7	5,0	3,2	4,3	4,3	5,0	
6 pièces	5,6	1,6	3,4	2,4	3,9	3,1	3,8	
7 pièces	1,8	0,5	1,1	0,6	1,3	1,0	1,2	
8 pièces et +	2,9	0,9	1,6	1,2	2,6	1,8	2,2	
Non déclaré	1,2	1,0	1,4	1,1	1,8	0,9	1,4	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Taux d'occupation (%)	U	1,6	-	1,7	1,8	1,6	1,5	1,6
	R	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	2,2	2,0
	T	1,8	2,0	1,8	1,8	1,6	1,7	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Taux d'occupation = personnes/pièce ; T = Total ; U = Urbain ; R = Rural

10.3. Construction

Le secteur du «Bâtiment et Travaux Publics» (BTP) revêt une grande importance dans l'économie régionale de par les effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur la dynamique de l'emploi d'autre part. C'est ainsi que l'enquête sur l'emploi de 2006 a dénombré environ 75 661 personnes employées dans le secteur BTP au niveau de la région Tanger-Tétouan, représentant ainsi 10% de la population active occupée (13% en milieu urbain et 7% en milieu rural).

Le mouvement des constructions peut être approché à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines dans la région ; les statistiques relatives aux constructions en milieu rural ne sont pas collectées. Ainsi, au cours de la période 2002-2006, les 10 communes urbaines que compte la région ont délivré en moyenne 3 059 autorisations par année, soit 6,3% de l'ensemble national. La production projetée par ces autorisations s'élève à 8 418 logements constitués de 24 820 pièces. La surface totale des planchers s'élève en moyenne à 1 186 458 m² représentant 7,3% du total national.

La préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan constituent le principal champ d'attraction des investissements immobiliers réalisés dans la région en s'accaparant 63% et 78% respectivement du total des autorisations délivrées et de la surface.

Tableau 85: Statistiques de construction dans la Région Tanger-Tétouan, Période 2002-2006 (année moyenne)

Préfectures / Provinces	Autorisations (Nombre)	Logements (Nombre)	Pièces (Nbre)	Surface des Planchers (m ²)
Chefchaouen	111	280	726	33 613
Larache	966	2 045	5 975	243 624
M'diq-Fnideq	176	779	2 323	104 468
Tanger-Assilah	921	2 587	7 850	455 562
Tétouan	1 000	3 149	9 592	469 298
Région	3 059	8 418	24 820	1 186 458
Maroc	48 261	104 579	337 722	16 259 503
Région/Maroc (%)	6,3	8,0	7,3	7,3

Source : Direction de la Statistique

Les statistiques relatives à la préfecture de Tanger-Assilah sont calculées sur la période 2002-2004, car les données des arrondissements de la ville de Tanger pour les années 2005 et 2006 n'ont pas été communiquées

10.4. Habitat social

La forte croissance démographique et les mutations socio-économiques profondes que traverse la société marocaine ont affecté l'organisation de l'espace à l'échelle nationale, régionale et locale dans le sens d'une urbanisation accentuée et d'une demande accrue et variée en

terme de logements. En effet, la création de logements dans la région ne parvient pas à satisfaire l'accroissement démographique et urbain qu'elle connaît. Cet état conduit sans doute à une propagation intense des quartiers d'habitat clandestin tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des périmètres urbains.

Dans ce sens, et en vue de faire face au déficit cumulé en matière d'habitat et répondre aux attentes des couches sociales à revenus limités, les Pouvoirs Publics ont mis en œuvre un programme national de construction de 200 000 logements sociaux avec des conditions encourageantes et un coût réduit.

C'est ainsi que les promoteurs publics et privés ont exprimé leur volonté de participer à la réalisation de ce programme et de prendre toutes les dispositions nécessaires à même d'assurer le succès à cette opération nationale.

La région Tanger-Tétouan, à l'instar des autres régions du Royaume, a bénéficié des avantages de cette opération en prévoyant la construction, jusqu'en 2006, de 58 988 logements, représentant ainsi 29% du programme national, et dont 70% sont localisés dans la préfecture de Tanger-Assilah. La période 2003-2006 a connu la mise en chantier de 35 939 logements sociaux dont 6% ont été achevés durant cette même période. Le secteur privé reconnu par son dynamisme dans le domaine du bâtiment, participe amplement au dit programme dans la région, essentiellement dans la province de Tétouan et la préfecture de Tanger-Assilah.

**Tableau 86: Programme de 200 000 logements par provinces et préfectures,
Région Tanger-Tétouan, 2006**

Préfectures / Provinces	Consistance globale	Dont période 2003-2006	
		Consistance	Logements achevés
Chefchaouen	200	142	84
Fahs Anjra	-	-	-
Larache	6 080	1 255	234
M'diq-Fnideq	272	272	-
Tanger-Assilah	41 328	29 669	1 201
Tétouan	11 108	4 601	701
Région	58 988	35 939	2 220

Source : Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace

11. RESEAU BANCAIRE

La diversité des activités économiques au niveau de la région de Tanger-Tétouan et la modernisation progressive des relations entre les différents partenaires ont provoqué un développement important du réseau bancaire implanté dans la région. En effet, l'effectif des agences est passé de 76 agences à la fin de 1990, pour atteindre 193 établissements bancaires à la fin de 2006, représentant ainsi 7,8% du réseau national. Le nombre d'agences Bank Al Maghrib s'élève à 3 sur 20 que compte le pays. Par ailleurs, le Crédit Populaire du Maroc suivi par Attijari Wafa Bank restent les plus représentés dans la région avec respectivement 55 et 44 agences.

La répartition du réseau bancaire selon les provinces laisse apparaître la prédominance des agences dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan avec respectivement 58% et 25% de l'ensemble des agences implantées dans la région, ce qui constitue un indicateur de dynamisme de ces deux pôles.

Tableau 87 : Implantation bancaire par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 31/12/2006

Agences Bancaires	Chefch.	Larache	Mdiq-Fnideq	Fahs-Anjra	Tanger-Assilah (*)	Tétouan	Région	Maroc
B.M.C.E	1	3	1	-	13	7	25	338
B.M.C.I	-	1	-	-	11	4	16	189
C.A.M	1	3	1	-	7	4	16	245
C.M	-	1	-	-	6	2	9	165
C.I.H	-	2	-	-	3	3	8	110
C.P.M	3	7	1	1	32	13	55	615
S.G.M.B	-	1	-	-	11	4	16	218
ATTIJARI WAFABANK	1	5	1	-	27	10	44	544
Autres	-	-	-	-	2	1	3	24
Total	6	23	4	1	112	48	193	2 448
BANK AL MAGHRIB	-	1	-	-	1	1	3	20

Source : Bank Al Maghrib

(*) Non compris: 6 guichets off-shore et 1 guichet installé dans la zone franche de Tanger

Ce réseau a été renforcé par la création de la zone Off-Shore à Tanger, qui a suscité l'intérêt de plusieurs établissements bancaires et

financiers à s'y installer. Constituée en 1991 et établie en 1993, la place financière off-shore de Tanger est ouverte aux banques de notoriété internationale telles: BNP (Banque Nationale de Paris), BIT (Banque Internationale de Tanger, filiale du Crédit Lyonnais et du Crédit du Maroc) et la Banque Attijari, un groupement Maroc-Hispano-Américain. Ces banques ont pour profession de recevoir des dépôts en monnaies étrangères convertibles et d'effectuer en ces mêmes monnaies, toutes opérations financières, de crédit, de bourse, ou de change au profit des non résidents.

Il y a lieu de constater que la quasi-totalité des agences bancaires sont situées dans des zones urbaines et que leur installation suit les critères de productivité bancaire, basés sur les parts de marché. Dans ce sens la région dispose d'un établissement bancaire pour 7 839 habitants (compte non tenu de la population rurale) contre 6 977 personnes au niveau national. Par provinces, ce ratio varie de 6 625 personnes/établissement à la préfecture de Tanger-Assilah à 23 750 au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq.

Tableau 88: Densité bancaire par provinces et préfectures, milieu urbain, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Pop. urbaine en 2006	Etablissements Bancaires	Habitants / Etablissement	Etablissement / 10 000 Habitants
Chefchaouen	58 000	6	9 667	1,03
Larache	22 6000	23	9 826	1,02
M'diq-Fnideq	95 000	4	23 750	0,42
Tanger-Assilah	742 000	112	6 625	1,51
Tétouan	392 000	48	8 167	1,22
Région	1 513 000	193	7 839	1,27
Maroc	17 079 000	2 448	6 977	1,43

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du haut Commissariat au Plan

La répartition territoriale des dépôts et crédits donne une image significative de la distribution spatiale des ressources déposées dans la banque et leur utilisation par l'économie régionale. C'est ainsi que le montant des dépôts effectués auprès des banques commerciales implantées dans la région s'élève à 388,3 milliards de dirhams en 2006.

Les crédits octroyés durant la même année se montent à 120 milliards de dirhams, ce qui représente à peine 31% du montant global des dépôts, et par conséquent, la région ne profite pas pleinement de ses ressources pour les besoins de son développement économique et social.

Tableau 89 : Dépôts et crédits bancaires selon les agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan, 2006

Rayon d'action	(en 1000 DH)		
	Dépôts	Crédits	Soldes
Larache	41 600	13 475	28 125
Tanger	226 542	82 451	144 091
Tétouan	120 130	24 120	96 010
Total	388 272	120 046	268 226

Source : Bank Al Maghrib

CHAPITRE IV :
SECTEURS SOCIAUX

12. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGIAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE

Nul ne peut ignorer l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays. Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans la politique de développement.

Dans ce cadre, un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés à ce secteur afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

En effet, ces orientations et objectifs recherchent plus d'efficacité dans les différentes opérations à entreprendre. Il s'agit en particulier de poursuivre l'effort de rationalisation, d'assurer une allocation optimale des ressources entre niveaux d'enseignement et de développer l'enseignement de base, notamment dans le monde rural ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnelle.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine, tout en profitant des expériences réalisées ailleurs en assurant la rationalisation des moyens mis à son profit. C'est dans ce cadre qu'a été mise en œuvre la Charte Nationale de l'Education et de la Formation dont la finalité est la restructuration du système éducatif marocain, et ce par la réorganisation de ses différentes phases.

La charte traçait ainsi les principaux fondements de ce système ainsi que ses grands objectifs tout en visant à maîtriser les notions et les méthodes d'enseignement et en cherchant une plus grande adéquation

entre le système d'éducation et l'environnement économique. Il s'agira de lever le défi de la généralisation de l'enseignement, particulièrement en milieu rural, ainsi que la lutte contre l'analphabétisme, tout en améliorant la qualité de la formation et de l'éducation par la révision des programmes et des méthodes d'enseignement, et en les adaptant aux besoins et aux exigences de la réalité marocaine. L'objectif étant d'accorder aux citoyens l'opportunité d'acquérir les valeurs et les connaissances leur permettant de s'insérer facilement dans le monde du travail.

La Charte Nationale de l'Education et de la Formation accordait aussi une importance majeure à la décentralisation et la déconcentration dans le domaine de l'éducation et la formation, ainsi qu'à la formation continue du corps enseignant dans le but d'améliorer ses compétences et de suivre les nouveautés pédagogiques.

12.1. Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement attire de plus en plus l'attention et préoccupe davantage les familles, les spécialistes et les instances concernées, non seulement par souci d'intérêt, mais aussi par la force des changements et bouleversements que vit et subit la vie sociale en général et la vie familiale en particulier.

Il concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire d'autre part.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2006-07 (Tableau ci-dessous), l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire dans la région Tanger-Tétouan s'élevait à près de 67 500 enfants, marquant une hausse de 7% par rapport à l'année scolaire 2005-06. Les écoles coraniques abritent l'essentiel des enfants inscrits. En effet, avec 86% des effectifs inscrits,

répartis à raison de 16 élèves par éducateur, ce type d'enseignement continue à être prédominant malgré la quasi-stabilité vécue au cours des années scolaires précédentes.

Malgré l'avantage de l'enseignement coranique sur le préscolaire moderne en ce qui concerne l'effectif des inscrits, soit respectivement pour les deux types d'enseignement: 58 205 et 9 260 élèves, l'enseignement moderne se distingue par la scolarisation importante de la fille avec 48% du total des élèves, alors que dans l'enseignement traditionnel, cette proportion ne dépasse guère 26%.

Par ailleurs, le préscolaire moderne se caractérise aussi par sa concentration dans la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan avec respectivement 48% et 29% de l'effectif des inscrits.

Tableau 90: Ecoles coraniques et préscolaire moderne par provinces et préfectures, Région Tanger Tétouan, année scolaire 2006-2007

Préfectures / Provinces	Ecoles coraniques				
	Elèves	Dont filles	Educateurs	Classes	Elèves /Educateur
Chefchaouen	13 586	1 413	1 289	1 226	11
Fahs Anjra	2 773	276	193	193	14
Larache	11 185	2 090	664	657	17
M'diq-Fnideq	2 069	812	87	84	24
Tanger-Assilah	15 802	7 163	713	685	22
Tétouan	12 790	3 137	684	960	19
Région	58 205	14 891	3 630	3 805	16
Maroc	570 031	223 716	32 781	...	17
Région/Maroc (%)	10,2	6,7	11,1	-	-

Préfectures / Provinces	Préscolaire Moderne					
	Elèves	Dont filles	Educateurs	classes	Elèves/ Educateur	Elèves /Classe
Chefchaouen	677	318	23	23	29	29
Fahs Anjra	531	274	19	19	28	28
Larache	594	267	45	27	13	22
M'diq-Fnideq	337	172	17	17	20	20
Tanger-Assilah	4 451	2 097	223	196	20	23
Tétouan	2 670	1279	148	126	18	21
Région	9 260	4 407	475	408	19	23
Maroc	132 491	63 451	...	6 365	...	21
Région/Maroc (%)	7,0	6,9	...	6,4	-	-

Préfectures / Provinces	Ensemble Préscolaire		Poids Moderne/Ensemble (%)	
	Elèves	Educateurs	Elèves	Educateurs
Chefchaouen	14 263	1 312	4,7	1,8
Fahs Anjra	3 304	212	16,1	9,0
Larache	11 779	709	5,0	6,3
M'diq-Fnideq	2 406	104	14,0	16,3
Tanger-Assilah	20 253	936	22,0	23,8
Tétouan	15 460	832	17,3	17,8
Région	67 465	4 105	13,7	11,6
Maroc	702 522	...	18,9	-

Sources: - Délégations du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique
- Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Il ressort des statistiques disponibles que la région accuse des disparités entre les provinces en matière d'encadrement des élèves; les préfectures de M'diq-Fnideq et Tanger-Assilah enregistrent en 2006-07 les

taux les plus élevés avec 23 et 22 élèves par éducateur respectivement. Pour atténuer ces ratios pour les ramener à la moyenne régionale, il faudrait doter ces préfectures respectivement de 42 et 296 éducateurs supplémentaires. De même pour la province de Tétouan qui, avec une moyenne de 19 élèves par éducateur, se doit d'être dotée de 109 éducateurs supplémentaires.

Tableau 91 : Taux brut de pré-scolarisation (en %) selon le sexe, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007

Préfectures / Provinces	Garçons	Filles	Ensemble
Chefchaouen	60,7	8,5	34,8
Fahs Anjra	80,3	16,1	48,2
Larache	62,3	16,3	39,8
M'diq Fnideq	43,8	31,5	37,7
Tanger-Assilah	50,0	43,5	46,8
Tétouan	74,7	30,2	52,6
Région	60,8	25,0	43,2

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

NB : la valeur du taux de pré-scolarisation dépend de l'estimation de la population de référence âgée de 3 à 5 ans, ainsi que de la tranche d'âges des élèves préscolarisés

Calculé sur la base des enfants inscrits dans le préscolaire et de ceux âgés de 3 à 5 ans révolus, le taux brut de pré-scolarisation indique que 43,2% des enfants de la région, fréquentent les écoles préscolaires (coraniques et modernes) avec une grande différence entre les deux sexes : 60,8% pour les garçons et seulement 25% pour les filles. L'analyse des disparités entre les provinces et préfectures de la région, révèle que le taux brut de pré-scolarisation reste en deçà de la moyenne régionale au niveau des provinces de Chefchaouen, M'diq Fnideq et Larache avec respectivement 35%, 38% et 40%.

12.2. Enseignement primaire

Si l'enseignement préscolaire moderne ou traditionnel veille sur la préparation des enfants de bas âge à appréhender l'école, pour leur permettre une meilleure insertion dans l'enseignement primaire, ce dernier a pour mission d'assurer la formation de base.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âges concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

En effet, au cours de l'année scolaire 2006-07, l'enseignement primaire public dans la région de Tanger Tétouan disposait de 1 731 établissements dont 1 163 unités satellites, et assurait l'enseignement à 322 989 élèves dont 49% de filles.

La présence des filles à côté des garçons a connu une amélioration durant l'année scolaire 2006-07 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural en atteignant 48% et 49% de l'effectif total des élèves pour les deux milieux respectifs.

Tableau 92: Enseignement primaire par provinces et peéfectures, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007

Préfectures / Provinces	P u b l i c					P r i v é		
	Elèves	Dont filles	Ensei- gnants	Etab. (1)	Salles	Classes	Elèves	Dont filles
Chefchaouen	73 265	35 568	2 558	154	2 012	2 553	119	55
Fahs-Anjra	14 143	7 236	559	34	389	547	58	29
Larache	66 530	32 075	2 276	121	1 558	2 272	1 986	919
Mdiq- Fnideq	14 330	6 804	393	18	228	390	706	322
Tanger-Assilah	93 468	44 954	2 761	130	1 669	2 718	11 735	5 562
Tétouan	61 253	30 658	2 104	111	1 463	2 071	6 661	3 103
Région	322 989	157 295	10 651	568	7 319	10 552	21 265	9 990
Maroc	3 609 303	1 674 758	129 123	6 970	90 052	127 277	318623	150067
Région/Maroc (%)	9	9	8	8	8	8	7	7

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Etab. : Etablissement, (1) : non compris les unités satellites

Par ailleurs, l'encadrement de l'ensemble des élèves groupés en 10 552 classes de différents niveaux est assuré par 10 651 enseignants, chiffre apparemment supérieur au nombre de classes (d'ailleurs vrai pour l'ensemble des provinces), mais nécessaire et en même temps insuffisant pour faire face aux situations imprévisibles (maladies, empêchements divers) qui entravent malheureusement le déroulement normal du processus de l'enseignement, car 101 enseignants pour 100 classes n'assurent pas convenablement la tâche qui leur incombe vu la fréquence importante des éventualités sus indiquées.

En matière d'infrastructure, malgré l'effort perceptible pour renforcer la région, et par conséquent ses provinces et préfectures, en établissements et unités satellites nécessaires, il faut encore l'intensifier tout en l'accélération dans le temps et dans l'espace, et ce, en vue d'instaurer et maintenir un équilibre non réalisé durant l'année scolaire 2006-07, puisque le nombre de salles ne couvre le besoin que de 69% des classes. Cette situation conduit à une sur occupation, presque toute la journée, des salles existantes surtout en milieu urbain.

Outre la sur occupation des salles, il y a lieu de noter également que le nombre d'élèves par classe atteignait en moyenne 31 élèves/classe (36 en milieu urbain et 26 en milieu rural).

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait en 2006-07 près de 56 000 nouveaux inscrits dont plus de 29 000 en milieu rural. La proportion des filles atteignait près de 50% (49% en milieu urbain et 51% en milieu rural).

Tableau 93 : Nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007

Préfectures / Provinces	Urbain		Rural		Total	
	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles
Chefchaouen	872	430	13 848	6 988	14 720	7 418
Fahs-Anjra	-	-	2 510	1 278	2 510	1 278
Larache	4 540	2 154	7 397	3 751	11 937	5 905
M'diq Fnidaq	2 124	1 057	139	63	2 263	1 120
Tanger-Assilah	12 503	6 124	1 500	733	14 003	6 857
Tétouan	6 578	3 313	3 768	1 992	10 346	5 305
Région	26 617	13 078	29 162	14 805	55 779	27 883
Maroc	262 819	130 359	343 144	164 264	605 963	294 623
Région/Maroc (%)	10	10	8	9	9	9

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Concernant l'enseignement dans les écoles privées, il ne constitue qu'une part minime de l'enseignement primaire, puisqu'il ne concerne que 6% de l'effectif global des élèves, soit 21 265.

De plus, ce type d'enseignement concerne à des degrés divers les provinces de la région: fortement concentré à la préfecture de Tanger-Assilah (55% des effectifs), faible à la province de Chefchaouen (0,4%) et à la province de Fahs Anjra (0,3%).

Quant au taux brut d'inscription à la première année de l'enseignement primaire public, il est estimé à 105,3% en 2006-07, avec une différence de 1,7 point en faveur des filles (106,2% pour les filles et 104,5% pour les garçons). Néanmoins, il est à signaler que la valeur de ce taux dépend de l'estimation de la population de référence âgée de 6 ans, ainsi que de la tranche d'âges des nouveaux inscrits.

Par milieu de résidence, ce taux en milieu rural dépasse de presque 17 points celui atteint en milieu urbain.

Par provinces, le maxima du taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire public a été observé dans la province de Larache (117,9%) et le minima dans la préfecture de Tanger-Assilah (95,9%).

Tableau 94: Taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	G	F	E	G	F	E	G	F	E
Chefchaouen	80,7	75,5	78,0	107,6	110,2	108,9	105,4	107,4	106,4
Fahs Anjra	-	-	-	104,9	109,2	107,0	104,9	109,2	107,0
Larache	110,3	103,0	106,7	121,5	130,7	126,0	116,8	119,0	117,9
M'diq Fnideq	106,3	109,2	107,7	114,4	83,0	97,7	106,6	107,3	107,0
Tanger-Assilah	92,9	91,6	92,3	143,4	143,2	143,3	96,6	95,2	95,9
Tétouan	101,2	102,7	102,0	102,9	113,4	108,2	101,8	106,5	104,2
Région	98,1	96,6	97,3	111,5	116,4	113,9	104,5	106,2	105,3

Source : Tableau élaboré à la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

Population de référence : enfants âgés de 6 ans.

G = Garçons - F = Filles - E = Ensemble

Aujourd'hui et grâce aux efforts déployés par les Pouvoirs Publics en vue de concrétiser la généralisation de l'enseignement dès l'âge de 6 ans, le taux brut de scolarisation a pu atteindre des niveaux encourageants.

Ainsi, en ce qui concerne la fréquentation scolaire, et en se référant aux résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, il ressort qu'au niveau de la région, un peu moins de 8 enfants sur 10 (76,5%) âgés de 7 à 12 ans suivaient leur cours à l'école au moment du recensement. Le niveau de ce taux est attribué en grande partie à la faible scolarisation en milieu rural (60,6%) et surtout des filles (un peu plus de la moitié des filles sont scolarisées), comparativement au milieu urbain, où le taux de scolarisation est satisfaisant (91,4%). Ce dernier taux concerne aussi bien les garçons que les filles, avec, toutefois, un léger avantage pour ces dernières (91,5% contre 91,3%).

Sur la base des statistiques des élèves inscrits et des projections de la population établies, le taux brut de scolarisation dans

l'enseignement primaire atteint 103,1% durant l'année scolaire 2006-07, avec une différence de 3,4 points en faveur des filles (101,4% pour les filles et 104,8% pour les garçons).

Tableau 95 : Taux de scolarisation (en %) de la population âgée de 7 à 12 ans au recensement de 2004, selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	G	F	E	G	F	E	G	F	E
Chefchaouen	92,4	92,0	92,2	67,9	52,2	60,2	69,9	55,5	62,8
Fahs Anjra	-	-	-	68,2	64,6	66,4	68,2	64,4	66,4
Larache	91,0	90,5	90,7	64,0	55,4	59,8	75,3	70,1	72,7
M'diq Fnideq	90,7	90,4	90,6	74,8	62,0	68,4	89,7	88,6	89,2
Tanger-Assilah	91,1	91,5	91,3	76,0	73,0	74,4	89,8	89,6	89,8
Tétouan	91,7	92,2	92,0	57,7	50,1	53,9	80,4	78,1	79,3
Région	91,3	91,5	91,4	66,1	54,8	60,6	79,1	73,9	76,5

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

G = Garçons - F = Filles - E = Ensemble

Tableau 96: Taux brut de scolarisation (en %) dans l'enseignement primaire selon le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	G	F	E	G	F	E	G	F	E
Chefchaouen	78,7	72,2	75,4	87,8	84,8	86,3	87,1	83,8	85,4
Fahs Anjra	-	-	-	94,4	101,1	97,7	94,4	101,1	97,7
Larache	116,5	110,0	113,3	101,0	98,7	99,9	107,5	103,5	105,6
M'diq Fnideq	123,6	113,9	118,9	75,5	86,6	81,3	120,4	112,0	116,3
Tanger-Assilah	115,4	109,8	112,6	137,1	130,8	134,0	117,0	111,3	114,2
Tétouan	118,9	112,8	115,9	85,4	94,2	89,8	107,5	106,4	107,0
Région	115,5	109,3	112,4	93,2	92,8	93,0	104,8	101,4	103,1

Source : Tableau élaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan

Population de référence : enfants âgés de 6 à 11 ans

G = Garçons - F = Filles - E = Ensemble

12.3. Enseignement secondaire collégial

Durant l'année scolaire 2006-07, le nombre des inscrits à ce niveau d'enseignement s'élevait à 98 420 élèves (public et privé confondus), soit un accroissement de 7% par rapport à l'année 2005-06. La proportion des filles a été de 47% pour les deux années consécutives.

Ce type d'enseignement connaît une forte concentration en milieu urbain avec 84% de l'effectif total des élèves fréquentant le collège.

Quant à la répartition spatiale des inscrits, on relève que la préfecture de Tanger-Assilah et les provinces de Tétouan et Larache regroupent à elles seules 83% de l'ensemble des élèves.

L'analyse des indicateurs d'encadrement et d'utilisation des infrastructures disponibles dans l'enseignement public fait ressortir une similitude entre la région et l'ensemble du pays. En effet, chaque classe est encadrée par 1,5 enseignant aussi bien dans la région que dans l'ensemble du Maroc. De même, le nombre moyen de salles par établissement et de classes par salle se situe à 21,6 et 1,3 dans la région contre 21,3 et 1,3 respectivement au niveau national. Par ailleurs, les salles de la région sont plus sur occupées comparativement à l'ensemble du pays, puisque le nombre moyen d'élèves par classe s'élève à 38,9 dans la région contre 36,9 au Maroc.

Par ailleurs, le secteur privé, avec seulement 3 630 élèves dont 45% de sexe féminin, participe peu dans l'enseignement collégial, et la préfecture de Tanger-Assilah s'en accapare 58% du total des élèves.

Tableau 97: Enseignement secondaire collégial, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007

Préfectures / Provinces	Public						Privé (1)	
	Elèves	Dont filles	Enseign.	Etab.	Classes	Salles	Elèves	Dont filles
Chefchaouen	10 868	3 648	452	10	286	226	-	-
Fahs-Anjra	1 308	583	53	2	34	30	-	-
Larache	17 519	7 990	676	17	454	348	209	95
M'diq Fnidaq	5 005	2 482	163	4	117	70	16	7
Tanger-Assilah	38 980	19 822	1 375	32	979	697	2 112	927
Tétouan	21 110	10 142	888	22	566	504	1 293	604
Région	94 790	44 667	3 607	87	2 436	1 875	3 630	1 633
Maroc	1348604	604 747	54 391	1 308	36 531	27 968	55 571	25 410
Région/Maroc(%)	7	7	7	7	7	7	7	6

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Enseign. : Personnel enseignant, Etab. : Etablissements

(1) non compris la mission française

12.4. Enseignement secondaire qualifiant général et technique

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître, depuis quelques années, des réformes de fond touchant le système de contrôles, d'examens et de programmes. A partir de l'année scolaire 1990-91, une réforme de forme consistait à amputer le premier cycle du secondaire et le rattacher à l'enseignement primaire pour constituer l'enseignement fondamental. Par suite, une nouvelle réforme a été mise en vigueur depuis l'année scolaire 2000-01, pour reconstituer les cycles primaire et collégial, et regrouper le cycle secondaire avec le technique.

Ces réformes opérées sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant (moins de déperditions, nouvelles branches de formation, etc.) et assurer une formation générale et spécialisée répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier.

Ainsi, en 2006-2007, l'enseignement secondaire qualifiant assurait une formation pour 42 618 élèves (public et privé confondus) dont 53% de filles.

Les effectifs en formation marquaient ainsi une nette augmentation par rapport à 2005-06 (+5%), alors que leur part dans la population scolarisée a presque stagné (de 7,5% à 7,7%). Cette évolution n'a concerné en fait que le secondaire public, puisque l'enseignement privé a vu ses effectifs presque se stabiliser pour se situer à 1 782 élèves et contribuer à raison de 4,2% au total des élèves du secondaire.

L'encadrement au niveau de la région est sensiblement meilleur comparativement au niveau national pour ce qui est du secteur public, puisqu'on dénombre respectivement 2,0 et 1,9 enseignants par classe.

Tableau 98: Enseignement secondaire qualifiant, Région Tanger-Tétouan, année scolaire 2006-2007

Préfectures / Provinces	Public						Privé (1)	
	Elèves	Dont filles	Enseig.	Lycées	Classes	Salles	Elèves	Dont filles
Chefchaouen	3 954	1 585	233	6	114	128	-	-
Fahs Anjra	-	-	-	-	-	-	-	-
Larache	7 685	4 064	388	7	191	163	171	68
M'diq Fnidaq	1 287	728	73	2	34	24	-	-
Tanger- Assilah	16 564	9 167	801	11	399	295	1 175	535
Tétouan	11 336	6 341	610	11	305	227	436	191
Région	40 826	21 885	2 105	37	1 043	837	1 782	794
Maroc	638 250	309 858	34 874	708	17 837	16 244	43 119	17 879
Région/Maroc (%)	6	7	6	5	6	5	4	4

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(1) non compris la mission française

13. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES

13.1. Enseignement supérieur universitaire

L'enseignement supérieur universitaire au Maroc ne cesse de se développer soit par la création de nouveaux instituts, écoles supérieures et universités, soit par l'afflux d'un nombre de plus en plus croissant d'étudiants bacheliers désireux de suivre un enseignement supérieur leur permettant de s'intégrer efficacement aux mutations technologiques ou économiques que notre pays ne peut éviter tant qu'il demeure ouvert au monde extérieur.

Dans cette optique, et conformément à la politique de décentralisation de l'infrastructure universitaire, la région de Tanger-Tétouan a vu la création de l'université Abdelmalek Essaâdi qui se renforce progressivement par de nouveaux établissements tels que la faculté poly-disciplinaire. Les facultés et écoles relevant de cette université sont localisées à Tétouan et Tanger.

C'est ainsi que la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, la Faculté des Sciences et la Faculté Polydisciplinaire sont implantées à Tétouan, tandis que Tanger abrite la Faculté des Sciences et techniques, l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, l'Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction, la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, et l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées. Par ailleurs, Tétouan abrite la Faculté Ossoul Eddine qui relève de l'Université Quaraouiyine (Fès).

L'effectif global des étudiants qui poursuivaient, en 2005-06, leurs études de premier et second cycles dans les facultés et écoles implantées dans la région s'élevait à 19 794 étudiants, constitués de 53% de sexe féminin, soit une diminution de 0,5% par rapport à 2004-05.

Les formations à dominante scientifique et technique occupent 74% de l'ensemble des étudiants.

Durant la même année, l'effectif des étudiants inscrits dans le troisième cycle de l'Université Abdelmalek Essaâdi, s'élevait à 1 601 étudiants dont 37% de sexe féminin.

L'encadrement de l'ensemble des étudiants relevant de l'université Abdelmalek Essaâdi est assuré par un corps enseignant composé de 99% de compétences nationales, soit 609 enseignants dont 19% de femmes.

En outre, des cités universitaires ont été construites à Tétouan et à Tanger dans le but de créer un environnement favorable pour la population estudiantine. C'est ainsi que 3 312 étudiants résidaient dans les dites cités en 2005-06, dont 61% de sexe féminin.

Tableau 99: Etudiants du 1^{er} et 2^{ème} cycles de l'Université Abdelmalek Essaâdi et de la Faculté Ossoul Eddine, Années universitaires 2004-05 et 2005-06

Universités	2004-05		2005-06	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Université Abdelmalek Essaâdi-Tétouan :				
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines -Martil-	3 850	2 091	3 858	2 378
-Faculté des Sciences Juridiq.Eco. et Sociales - Tanger-	7 437	3 919	7 035	3 569
-Faculté des Sciences -Tétouan-	1 734	769	1 969	879
-Faculté des Sciences et Techniques -Tanger-	1 382	624	1 474	677
-Ecole Nat. de Commerce et de Gestion -Tanger-	719	353	744	388
-Ecole Supérieure du Roi Fahd de la Traduction -Tanger-	82	42	96	45
-Ecole Nationale des Sciences Appliquées -Tanger-	280	80	307	100
-Faculté Poly disciplinaire -Tétouan-	3 294	1 721	3 214	1 930
Université Quarouiyine -Fès :				
-Faculté Ossoul Eddine -Tétouan-	1 119	517	1 097	529
Total	19 897	10 116	19 794	10 495

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

13.2. Instituts supérieurs

A côté de l'université, l'enseignement supérieur dispose dans la région de 4 instituts : l'Institut Supérieur International de Tourisme et l'Institut National de l'Action Sociale, tous deux situés à Tanger, puis l'Institut National des Beaux arts et l'Institut de Formation aux Carrières de Santé, situés à Tétouan. L'effectif des étudiants inscrits dans ces 4 instituts en 2006-07 était de 1 049 étudiants dont 60% de sexe féminin. L'effectif des lauréats s'élevait, quant à lui, à 416 en 2005-06 sur un effectif total de 954 étudiants.

Tableau 100: Etudiants inscrits dans les instituts et écoles supérieures, Région Tanger Tétouan, années universitaires : 2005-06 et 2006-07

Instituts	2005-06		2006-07	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles
Institut de Formation aux Carrières de Santé: Tétouan	213	147	207	147
Institut Supérieur International de Tourisme: Tanger	566	322	632	341
Institut National de l'Action Sociale: Tanger	98	88	119	103
Institut National des Beaux Arts: Tétouan	77	26	91	38
Total	954	583	1049	629

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

13.3. Formation des cadres

La formation des cadres est considérée comme un levier du développement économique et social de la Nation. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer de personnel compétent.

A l'échelle de la région Tanger-Tétouan, on relève la présence de l'enseignement pédagogique à travers ses trois niveaux. La formation des professeurs du primaire se déroule dans trois centres situés à Tanger, Tétouan et Larache. L'effectif des stagiaires s'élevait, en 2006-07, à 92 dont 71% de sexe féminin. Le Centre Pédagogique Régional de Tanger, l'unique existant dans la région, qui forme les professeurs du secondaire

collégial, a vu l'effectif de ses stagiaires régresser à 74 durant l'année scolaire 2006-07, alors qu'il était de 136 en 2005-06.

Enfin la formation des professeurs du secondaire qualifiant général et technique, est assurée par l'Ecole Normale Supérieure située à Martil où 155 stagiaires y étaient inscrits durant l'année scolaire 2006-07.

Tableau 101 : Effectif des stagiaires de l'Enseignement Pédagogique, Région Tanger-Tétouan, 2006-07

Centres	CFPP		CPR		ENS	
	Total	Dont Filles	Total	Dont Filles	Total	Dont Filles
Larache	17	10	-	-	-	-
Tanger -Assilah	23	18	74	35	-	-
Tétouan	52	38	-	-	155	48
Région	92	66	74	35	155	48
Maroc	1 214	816	1 305	446	958	295

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

CFPP : Centre de Formation des Professeurs du primaire

CPR : Centre Pédagogique Régional

ENS : Ecole Normale Supérieure

14. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance, de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. La mise en valeur de celles-ci doit être justifiée par la réforme du système de formation en vue de mieux répondre aux exigences du développement et suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

La formation professionnelle, considérée comme facteur de développement, est destinée à tous les niveaux scolaires afin d'encadrer la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché de l'emploi. Ainsi l'Etat a mené, et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du collégial et du secondaire. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation, ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domaine de la formation professionnelle.

En effet, depuis la réforme de 1984, le secteur de la formation professionnelle a enregistré un net accroissement des capacités d'accueil qui s'est traduit par l'extension du réseau des établissements de formation.

Ainsi, avec 154 établissements répartis sur l'ensemble de la région et une capacité d'accueil de 13 998 places pédagogiques, le système de formation professionnelle est appelé à devenir l'un des piliers du développement régional.

Cependant une certaine concentration de cette infrastructure a été relevée au niveau de Tanger-Assilah (51% du nombre des centres et 54% du total de la capacité d'accueil).

Tableau 102: Nombre d'établissements de la formation professionnelle et capacité d'accueil par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006-2007

Préfectures / Provinces	Public		Privé		Total	
	Etab.	Capacité d'accueil	Etab.	Capacité d'accueil	Etab.	Capacité d'accueil
Chefchaouen	3	610	3	110	6	720
Fahs Anjra	-	-	-	-	-	-
Larache	6	928	19	978	25	1 906
M'diq-Fnideq	1	440	5	140	6	580
Tanger-Assilah	19	4 734	60	2 840	79	7 574
Tétouan	6	1 590	32	1 628	38	3 218
Région	35	8 302	119	5 696	154	13 998

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle

L'effectif des stagiaires ont atteint 13 349 élèves en 2006-07 dont un tiers suit sa formation dans le privé.

Un autre élément à relever est le poids croissant de la participation féminine qui est de 43% en 2006-07. Certes, la féminisation est plus forte au niveau spécialisation (54%) et technicien (48%), mais elle n'en est pas moins au niveau technicien spécialisé et qualification où elle atteint respectivement 42% et 29%.

Selon l'année 2006-07, le personnel formateur chargé de l'encadrement dans ces centres s'est chiffré à 980 personnes dont 433 vacataires, ce qui donne un taux d'encadrement (rapport des formateurs permanents à l'effectif des stagiaires) de 1 formateur pour 15 inscrits.

Tableau 103: Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006-07

Préfectures / Provinces	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien Spécialisé	Total	Dont Filles
Chefchaouen	226	260	29	-	515	135
Fahs Anjra	-	-	-	-	-	-
Larache	789	889	364	254	2 296	567
M'diq-Fnideq	67	69	136	79	351	565
Tanger-Assilah	1 463	1 761	1 989	1 392	6 605	3 091
Tétouan	826	1 089	1 125	542	3 582	1 346
Région	Public	1 823	3 319	2 209	1 525	8 876
	Privé	1 548	749	1 434	742	2 312
	Total	3 371	4 068	3 643	2 267	13 349

Source : Services Provinciaux de la Formation Professionnelle

Le secteur de la formation professionnelle a enregistré au cours des dernières années (2004-2007) une hausse des effectifs des stagiaires avec un taux d'accroissement annuel moyen de 9,2%. Par niveau de formation, celui du « technicien spécialisé », a connu la plus forte hausse (26,7%), suivi du « technicien » (9,6%), « qualification » (6,5%) et enfin « spécialisation » (1,6%).

Tableau 104 : Evolution des effectifs inscrits selon le secteur et le niveau de formation, Région Tanger -Tétouan

Niveau	Secteur	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Spécialisation	Public	1 822	1 903	2 270	1 823
	Privé	1 395	1 408	1 376	1 548
	Total	3 217	3 311	3 646	3 371
Qualification	Public	2 539	2 659	2 738	3 319
	Privé	828	812	817	749
	Total	3 367	3 471	3 555	4 068
Technicien	Public	1 391	1 643	1 699	2 209
	Privé	1 379	1 425	1 485	1 434
	Total	2 770	3 068	3 184	3 643
Technicien Spécialisé	Public	795	1 125	1 396	1 525
	Privé	320	390	551	742
	Total	1 115	1 515	1 947	2 267
Total	Public	6 547	7 330	8 103	8 876
	Privé	3 922	4 035	4 229	4 773
	Total	10 469	11 365	12 332	13 649

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2007
Services Provinciaux de la Formation Professionnelle (pour l'année 2006-2007)

15. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales: tels l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

15.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

15.1.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la région Tanger-Tétouan se composait en 2006 de 186 formations dont les centres de santé constituent 72%. Par ailleurs, la région est dotée de 13 hôpitaux dont 8 hôpitaux généraux et 5 hôpitaux spécialisés.

Dans la région de Tanger Tétouan, 66% des établissements sanitaires sont localisés en milieu rural. Ces établissements sont de niveaux dispensaire rural (21%) et centre de santé rural (45%).

**Tableau 105: Infrastructure sanitaire par provinces et préfectures, Région
Tanger-Tétouan, 2006**

Préfectures / Provinces	Dispensaire Rural	Centre de Santé Urbain	Centre de Santé Rural	
			Communal	CALA (1)
Chefchaouen	29	3	21	12
Fahs Anjra	2	-	6	2
Larache	6	10	11	5
M'diq-Fnideq	1	2	1	-
Tanger-Assilah	-	19	4	4
Tétouan	1	16	15	3
Région	39	50	58	26
Maroc	682	674	867	369

Préfectures / Provinces	Hôpital Général	Hôpital Spécialisé	Total	Habitants/établissement
Fahs Anjra	-	-	10	10 100
Larache	2	-	34	14 000
M'diq-Fnideq	1	-	5	20 000
Tanger-Assilah	3	3	33	24 100
Tétouan	1	2	38	14 100
Région	8	5	186	13 700
Maroc	99	34	2 725	11 200

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(1) CALA : centre de santé rural communal avec lits pour accouchement.

L'infrastructure sanitaire assure une couverture peu satisfaisante des besoins de la population. La région dispose d'un établissement pour 13 700 personnes environ contre un établissement pour 11 200 habitants au niveau national. En milieu rural on dénombre un dispensaire pour 26 500 personnes et un centre de santé pour 12 300, contre respectivement 19 700 et 10 900 habitants au niveau national

15.1.2. Capacité litière

Le nombre de lits d'hôpitaux publics s'est établi à 2 316 en 2006 contre 2 159 en 2001, soit une augmentation en moyenne de 1,4% par an, évolution proche du taux d'accroissement annuel moyen qu'a connu la population de la région durant la même période.

Tableau 106: Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Hôpitaux Généraux	Hôpitaux Spécialisés	Total (1)	habitants./lits
Chefchaouen	218	-	218	2 500
Fahs Anjra	-	-	-	-
Larache	319	-	319	1 500
Mdiq-Fnideq	65	-	65	1 550
Tanger-Assilah	368	319	678	1 200
Tétouan	504	523	1027	500
Région	1 474	842	2 316	1 100
Maroc	19 614	7 006	26 620	1 150
Région/Maroc (%)	7,5	12,0	8,7	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(1) : Capacité théorique

Ainsi, le nombre d'habitants par lit d'hôpital a atteint 1 100 en 2006. Ce chiffre est encore loin de la norme retenue (300 personnes/lit), mais il est sensiblement meilleur que la moyenne nationale (1 150 personnes/lit).

A l'intérieur de la région, les disparités sont énormes entre les provinces et préfectures, la moyenne par lit d'hôpital oscille, en effet, entre 2472 à la province de Chefchaouen et 520 au niveau de la province de Tétouan.

15.2. Encadrement Sanitaire

15.2.1. Encadrement médical

Les formations sanitaires dans la région Tanger-Tétouan sont encadrées, en 2006, par 1 118 médecins dont 578 exerçant dans le privé. Cet effectif, qui était de 893 médecins en 2001, a connu un accroissement de 25% entre ces deux dates. Aussi, la densité médicale de la région a évolué de 37,5 médecins/100 000 habitants à 43,9 médecins/100 000 habitants durant la même période, ce qui traduit une amélioration de l'encadrement médical dans la région. Pourtant, la densité régionale

demeure inférieure à la moyenne enregistrée au niveau national (59,9 médecins/100 000 habitants en 2006).

Par ailleurs, des disparités inquiétantes persistent entre les provinces et préfectures de la région. En effet, les provinces à faible taux d'urbanisation connaissent un encadrement médiocre, la densité médicale varie entre 21,5 médecins/100 000 habitants à Chefchaouen et 66 médecins/100 000 habitants à Tanger-Assilah. Par ailleurs, l'écart entre la région et l'ensemble du Maroc continue de se creuser en terme de densité médicale puisqu'il s'est encore accru de 15,4 à 16 médecins/100 000 habitants entre 2004 et 2006, alors qu'il était de 6,9 en 2001.

Tableau 107: Encadrement médical par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Médecins			Médecins/100 000 hab.	
	Privé	Public	Ensemble	2004	2006
Chefchaouen	20	96	116	20,0	21,5
Fahs Anjra	9	18	27	21,6	26,7
Larache	62	106	168	33,9	35,2
Tanger- Assilah	334	190	524	62,4	66,0
Tétouan + Mdiq- Fnideq	153	130	283	39,8	44,6
Région	578	540	1 118	40,7	43,9
Maroc	8 263	10 006	18 269	56,1	59,9
Région/Maroc (%)	7,0	5,4	6,1	-	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Pour compléter la présentation de l'encadrement médical, nous donnons ci-après les données relatives aux pharmaciens et chirurgiens dentistes en fonction dans les provinces relevant de la région Tanger-Tétouan.

Tableau 108: Effectifs des chirurgiens dentistes, Région Tanger-Tétouan, 2005

Préfectures / Provinces	Chirurgiens Dentistes				Chirurgiens Dentistes/1 000 000 hab.
	Public	Privé		Ensemble	
		Total	Dont FM.		
Chefchaouen	2	4	2	6	11
Larache	3	18	5	21	44
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	7	80	26	87	99
Tétouan + M'diq-Fnideq	2	48	13	50	80
Région	14	150	46	164	65
Maroc	291	2 998	1 285	3289	109
Région/Maroc (%)	4,8	5,0	3,6	5,0	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

FM : Femmes Marocaines

Dans ce sens, la région Tanger-Tétouan dispose, en 2005, de 164 chirurgiens dentistes, soit une densité de 65 chirurgiens par million d'habitants, contre 109 chirurgiens par million d'habitants au niveau national.

Avec une densité de 11 chirurgiens dentistes par million d'habitants, la province de Chefchaouen est la moins desservie. La préfecture de Tanger-Assilah et la province de Fahs Anjra regroupées se trouvent à l'autre extrémité avec une densité de 99 chirurgiens par million d'habitants, suivies de la province de Tétouan et la préfecture de M'diq -Fnideq regroupées, puis de la province de Larache avec 80 et 44 chirurgiens dentistes par million d'habitants respectivement.

Tableau 109: Effectifs des pharmaciens, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Pharmaciens				Pharmaciens / 100 000 habitants
	Public	Privé (1)		Ensemble	
		Total	Dont FM.		
Chefchaouen	1	38	8	39	7
Larache	1	80	34	81	17
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	3	239	102	242	27
Tétouan + M'diq-Fnideq	4	178	81	182	29
Région	9	535	225	544	21
Maroc	185	7 817	3 249	8 002	26
Région/Maroc (%)	4,9	6,7	10,0	6,8	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

(1) Il s'agit des pharmaciens d'officines

FM : Femmes Marocaines

De même, la région Tanger-Tétouan compte, en 2006, 544 pharmaciens, soit une densité de 21 pharmaciens pour 100 000 habitants, contre 26 pharmaciens pour 100 000 habitants au niveau national.

La province de Chefchaouen demeure la moins desservie avec une densité de 7 pharmaciens pour 100 000 habitants, alors que la province de Tétouan et la préfecture de M'diq-Fnideq regroupées se trouvent à l'autre extrémité avec une densité de 29 pharmaciens pour 100 000 habitants.

15.2.2. Encadrement paramédical

Les médecins exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 1 697 personnes soit une densité de 6,7 aides sanitaires par 10 000 habitants et une moyenne de 3,1 adjoints de santé par médecin exerçant dans le secteur public, contre respectivement 8,7 et 2,7 enregistrés au niveau national. La répartition par provinces et préfectures fait ressortir une concentration au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah qui englobe 33% du personnel paramédical, suivie de la province de Tétouan avec 28%. De même, une certaine inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale puisque seules la province de Tétouan et la préfecture Tanger-Assilah et avec respectivement 8,9 et 7,1 aides sanitaires pour 10 000 habitants, dépassent la densité régionale qui est de l'ordre de 6,7 aides sanitaires/10 000 habitants. Quant aux autres provinces de la région, la plus faible densité est enregistrée au niveau de Fahs Anjra avec seulement 2,8 aides sanitaires pour 10 000 habitants.

**Tableau 110: Personnel paramédical public par provinces et préfectures,
Région Tanger-Tétouan, 2006**

Préfectures / Provinces	A.S.D.E.S	A.S.D.E	A.S.B	Total	Densité/10000 hab.
Chefchaouen	192	4	52	248	4,6
Fahs Anjra	28	-	-	28	2,8
Larache	194	1	117	312	6,5
Mdiq- Fnideq	60	2	5	67	6,7
Tanger- Assilah	355	7	204	566	7,1
Tétouan	336	4	136	476	8,9
Région	1 165	18	514	1 697	6,7
Maroc	17 020	366	9 146	26 532	8,7
Région/Maroc (%)	6,8	4,9	5,6	6,4	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

A.S.D.E.S : Adjoint de Santé Diplômé d'Etat Spécialiste (y compris les sages femmes)

A.S.D.E : Adjoint de Santé Diplômé d'Etat

A.S.B : Adjoint de Santé Breveté

15.3. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires

Que ce soit pour la durée moyenne de séjour ou pour le taux moyen d'occupation, les deux indices ont connu une évolution indicatrice de l'amélioration de l'utilisation de la capacité litière dans la région. En effet, la durée moyenne régionale de séjour a diminué entre 2001 et 2006 en passant de 6 à 5 jours. D'autre part, le taux moyen d'occupation a connu une baisse de trois points passant de 54,7% en 2001 à 51,6% en 2006.

**Tableau 111: Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation, Région
Tanger-Tétouan, 2006**

Préfectures / Provinces	Durée moyenne de séjour (en journées)	Taux moyen d'occupation (en %)
Chefchaouen	4,2	44,0
Fahs Anjra	-	-
Larache	4,1	47,9
Mdiq- Fnideq	2,4	19,5
Tanger- Assilah	3,7	60,7
Tétouan	7,1	49,8
Région	5,0	51,5
Maroc	5,0	54,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

15.4. Quelques aspects de l'activité de la santé publique

15.4.1. Programme national d'immunisation

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2006, un large programme de vaccination infantile (de 0 à 11 mois). Sur un total de 5 428 468 vaccinations effectuées au Maroc, 8% ont été réalisées dans la région Tanger-Tétouan, soit un total de 435 384.

Tableau 112: Activités du programme national d'immunisation des enfants âgés de 0-11 mois, Région Tanger-Tétouan, 2006

(Unité: Nombre de prises)

Préfectures / Provinces	B.C.G	D.T. C.P			POLIO	VAR
		1 ^{ere}	2 ^{eme}	3 ^{eme}		
Chefchaouen	9 291	9 715	9 364	9 314	9 058	8 831
Fahs Anjra	2 040	2 097	2 070	2 099	...	1 997
Larache	8 443	8 472	8 416	8 282	8 451	8 256
M'diq Fnideq	2 313	2 059	2 153	2 196	2 313	2 011
Tanger- Assilah	13 827	14 071	14 139	13 614	13 818	12 888
Tétouan	9 052	8 877	8 661	8 427	8 933	8 308
Région	44 966	45 291	44 803	43 932	42 573	42 291
Maroc	556 995	552 232	547 135	540 231	552 215	527 851
Région / Maroc (%)	8,1	8,2	8,2	8,1	7,7	8,0

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2007
Délégations Provinciales de la Santé

Suite Tableau 112 :

Préfectures / Provinces	E.C.V.	Hépatite			Total	Total
		1	2	3		
Chefchaouen	8541	9462	9623	8 772	27 857	91 971
Fahs Anjra	6 106	16 409
Larache	8 221	8 406	8 504	8 076	24 986	83 527
M'diq Fnideq	1 999	2 320	2 038	2 013	6 371	21 415
Tanger- Assilah	12 834	13 820	13 963	12 379	40 162	135 353
Tétouan	8 256	9 035	8 866	8 294	26 195	86 709
Région	39 851	43 043	42 994	39 534	131 677	435 384
Maroc	521985	556 138	550 349	523 337	1 629 824	5 428 468
Région / Maroc (%)	7,6	7,7	7,8	7,6	8,1	8,0

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2007
Délégations Provinciales de la Santé

B.C.G : Bacille de Calmette et Guerin (vaccin anti-tuberculeux)

D.T.C.P : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite

V.A.R : Vaccin Anti-Rougeoleux

E.C.V : Enfants complètement vaccinés

N.B: Les statistiques des campagnes nationales de vaccination non comprises

15.4.2. Planification familiale

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif premier de la pratique de la planification familiale visant à un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

De nos jours, les femmes marocaines sont de plus en plus sensibilisées à l'utilisation des dits moyens, ce qui n'était pas sans impact sur la modification des niveaux de fécondité: l'indice synthétique de fécondité a régressé de 3,3 à 2,5 enfants par femme entre 1994 et 2004. Au niveau régional, cet indice s'est manifesté par une tendance semblable pour les deux milieux de résidence, en passant de 6,2 à 3,7 enfants pour les femmes rurales et de 3,1 à 2,1 enfants pour les femmes urbaines.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan, les femmes agissent d'une manière analogue quant à la pratique de la planification familiale: l'effectif des utilisatrices (les anciennes et les nouvelles) de moyens contraceptifs, a connu une augmentation de 17% entre 2001 et 2006.

Il paraît ainsi que la planification familiale, combinée à d'autres facteurs socio-économiques, tels l'urbanisation et l'instruction de la femme, atteint de plus en plus sa finalité, tant au niveau régional que national.

**Tableau 113: Activités du programme national de planification familiale,
Région Tanger-Tétouan, 2006**

Préfectures / Provinces	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Chefchaouen	6 383	17 253
Fahs Anjra	2 534	4 588
Larache	7 048	65 297
M'diq Fnideq	2 331	7 171
Tanger-Assilah	15 668	39 170
Tétouan	8 818	31 386
Région	42 782	164 865
Maroc	616 753	3 494 931
Région / Maroc (%)	6,9	4,7

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2007
Délégations Provinciales de la Santé

16. JEUNESSE ET SPORTS

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale et dans le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

A l'instar d'autres régions, celle de Tanger-Tétouan bénéficie d'installations et d'équipements dans le secteur de la jeunesse et des sports afin de permettre aux jeunes de pratiquer différentes disciplines sportives.

Tableau 114: Installations sportives par provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Foot ball	Basket ball	Hand ball	Volley ball	Piscine	Salle de sport	Athlètisme	Rugby	Base nautique	Total
Chefchaouen	6	6	1	3	1	-	-	-	-	17
Fahs Anjra	1	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Larache	5	3	1	2	-	-	1	-	-	12
M'diq-Fnideq	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Tanger-Assilah	4	2	2	2	-	2	2	-	1	15
Tétouan	3	1	1	1	1	3	1	-	-	11
Région	19	13	5	8	2	5	4	-	1	57
Maroc	455	181	116	129	64	67	58	9	6	1 085

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Délégations Provinciales de la Jeunesse et des Sports

L'infrastructure sportive de la région Tanger-Tétouan est composée de 57 installations, soit 5% de ce qui existe au niveau national. Parmi ces installations, 55% sont constituées de terrains de football et basket-ball. Cette infrastructure est censée desservir une population s'élevant à 2 545 000 habitants, ce qui signifie en moyenne une installation

pour 47 000 habitants contre une pour 28 000 personnes au niveau national.

L'achèvement des projets sportifs permettra de constituer un pôle sportif ainsi qu'un tremplin pour le développement et la promotion de plusieurs disciplines sportives au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah ainsi que pour toute la région Tanger-Tétouan.

Par ailleurs, l'infrastructure sportive dont dispose la région demeure déficitaire et ne satisfait pas tous les besoins en la matière.

De même, des disparités énormes sont relevées dans la répartition des installations sportives entre les provinces et préfectures de la région: la moyenne varie de 31 700 habitants par installation à Chefchaouen à 53 000 au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah. La province de Fahs Anjra ainsi que la préfecture de M'diq-Fnideq n'étant pas dotées en installations sportives.

Un autre aspect du secteur de la jeunesse et des sports consiste en la promotion d'activités spécifiques en faveur de la femme et des jeunes.

**Tableau 115: Etablissements de la jeunesse et des sports, Région Tanger
Tétouan, 2006**

Etablissements	Chef.	Fahs Anjra	Larache	M'diq- Fnideq	Tanger- Assilah	Tétouan	Région
- Foyers Féminins							
. Foyers	2	1	4	1	7	8	23
. Encadrants	8	3	14	2	28	20	75
. Bénéficiaires	81	60	1880	35	386	415	2857
- Jardins d'enfants (*)							
. Etablissements	4	1	2	1	4	7	19
. Nombre d'enfants	144	45	45	38	177	118	567
. Jardinières (*)	-	1	-	-	11	3	15
- Maison de jeunes							
. Etablissements	7	2	2	1	6	3	21
. Participants aux activités normales	3 245	9 785	10 589	950	4 268	16 551	45 388
. Participants aux activités de rayonnement	5 560	6 149	23 666	1 700	7 817	25 191	70 083

Source : Délégations provinciales de la Jeunesse et des Sports

(*) Jardins d'enfants et jardinières sous tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Dans ce cadre, la région de Tanger-Tétouan compte 23 foyers féminins encadrés par 75 cadres. Le nombre de bénéficiaires a été de 2 857 femmes bénéficiaires en 2006, c'est à dire un encadrant pour 38 femmes.

Les maisons de jeunes comptent 21 établissements et connaissent la participation de 115 471 adhérents (dont 61% participent aux activités de rayonnement), soit une moyenne de 5 500 participants par maison de jeunes.

D'un autre côté, le nombre de jardins d'enfants dans la région s'élève à 19. L'effectif des enfants qui en bénéficient est de 567 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 15, ce qui traduit une moyenne de 38 enfants par jardinière.

Tableau 116: Activités des centres d'accueil, Région Tanger-Tétouan

Centres	Capacité (en lits)	2001	2002	2003	2005	2006
Chefchaouen	80	-	-	-	463	105
Larache	34	-	10	380	446	372
Tanger	40	1 147	1 269	1 980	1 241	948
Tétouan	47	1 131	936	1 839	799	1 034
Total	201	2 278	2 215	4 199	2 949	2 459

Sources : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Délégations provinciales de la Jeunesse et des Sports (pour les capacités)

Quant aux 4 centres d'accueil situés dans la région, à savoir ceux de Chefchaouen, Larache, Tanger et de Tétouan (avec une capacité litière globale de 201 lits), ils ont pu héberger en 2006, 14 100 jeunes, avec une moyenne de 39 personnes par nuit.

Par ailleurs, et en vue de répondre aux besoins récréatifs de la jeunesse citadine, 12 salles de cinéma projettent à travers les provinces et préfectures de la région, à l'exception des provinces de Chefchaouen, Fahs Anjra et de la préfecture de M'diq-Fnideq qui ne comportent aucune salle.

Ces salles ont réalisé près de 496 736 entrées en 2006 engendrant ainsi des recettes de 6,8 millions de dirhams, mais malgré ceci, elles restent pour la plupart sous équipées (sièges inconfortables, absence de système Dolby...) et de plus en plus abandonnées par leur clientèle (-15% par rapport à 2005).

Quant à la répartition de ces salles sur le territoire régional, Tanger-Assilah à elle seule, renferme 42% de ces salles et contribue à 69% et 63% respectivement aux entrées et aux recettes annuelles des salles de cinéma existant dans la région.

**Tableau 117: Activités cinématographiques par provinces et préfectures,
Région Tanger-Tétouan, 2006**

Préfectures / Provinces	Nbre de salles de cinéma	Nombre de places	Entrées annuelles	Recettes annuelles (1000 Dhs)
Chefchaouen	-	-	-	-
Fahs Anjra	-	-	-	-
Larache	2	1 736	10 161	90,5
M'diq-Fnideq	-	-	-	-
Tanger-Assilah	5	3 548	343 281	4 234,3
Tétouan	5	3 950	143 294	2 372,9
Région	12	9 234	496 736	6 697,8
Maroc	124	77 610	3 854 942	62 166,2
Région/ Maroc (%)	10	12	13	11

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

17. ENTRAIDE NATIONALE

La pauvreté, phénomène grave et sérieux, est devenue le fléau social contemporain, puisqu'il est à l'origine de plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité, ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et l'Enquête sur la Consommation et les Dépenses des Ménages menée en 2001/2002, l'effectif des ménages vivant au dessous de seuil de pauvreté relative dans la région de Tanger-Tétouan est estimé à 60 000, soit un taux de pauvreté de 12,4%, inférieur à la moyenne nationale (14,2%). C'est pourquoi les Pouvoirs Publics s'emploient énergiquement en vue d'en atténuer l'intensité à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce par le moyen de l'Entraide Nationale entre autres. Aussi, sont instaurées plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, l'handicap ou le veuvage.

Cependant, l'action sociale n'est pas uniquement du ressort des établissements de l'Entraide Nationale, mais aussi de plusieurs autres organisations non gouvernementales qui y participent activement et rendent des services d'assistance aux ménages défavorisés.

Au niveau de la région, différentes actions sont menées par différentes institutions, à savoir les centres d'éducation et de formation, les centres socio-éducatifs, les établissements de bienfaisance, les centres de formation professionnelle, les organisations des handicapés, les asiles de vieillards, les maisons de l'étudiant et les centres de lutte contre l'analphabétisme.

Dans ce sens, des centres d'éducation et de formation ont été créés essentiellement pour absorber les déperditions scolaires et accueillir les filles dont les conditions financières et sociales de leurs parents ne leur permettent pas de rejoindre l'école, et ce, en vue de les qualifier professionnellement pour les insérer dans la vie active et sociale. En 2006, ces centres ont été au nombre de 88 et ont accueilli 5 953 bénéficiaires encadrés par 306 encadrants, soit un ratio de 68 bénéficiaires par centre et 19 bénéficiaires par encadrant.

Tableau 118: Centres d'éducation et de formation selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Nombre	Bénéficiaires	Encadrants
Chefchaouen	27	1 155	52
Fahs Anjra	3	80	11
Larache	32	1 372	72
M'diq-Fnideq	2	142	10
Tanger-Assilah	12	1 426	61
Tétouan	12	1 778	100
Région	88	5 953	306
Maroc	898	68 949	2 901

Sources : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale
Annuaire Statistique du Maroc, 2007

La région dispose aussi de 45 établissements de protection sociale qui ont pour but de donner un foyer à ceux qui n'en ont pas. Ils ont accueilli, en 2006, 2420 bénéficiaires encadrés par un personnel de 258 éléments. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 119: Etablissements de protection sociale selon les provinces et préfecture, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Nombre	Bénéficiaires	Encadrants
Chefchaouen	27	1 286	89
Fahs Anjra	1	141	1
Larache	9	296	12
M'diq-Fnideq	1	50	7
Tanger-Assilah	4	353	82
Tétouan	3	294	67
Région	45	2 420	258

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

L'Entraide Nationale se charge aussi d'assurer la scolarisation des enfants admis dans les centres de protection sociale en veillant à leur inscription dans l'enseignement public. L'effectif global des bénéficiaires de cette action a atteint 2185 élèves en 2005-2006.

Tableau 120: Bénéficiaires des établissements de protection sociale par niveau scolaire, Région Tanger-Tétouan, 2005-2006

Préfectures / Provinces	Primaire	Secondaire Collégiale	Secondaire Qualifiant	Formation Professionnelle	Universit.	Total
Chefchaouen	12	540	710	4	-	1 266
Fahs Anjra	141	-	-	-	-	141
Larache	21	177	34	2	-	234
M'diq-Fnideq	3	44	3	-	-	50
Tanger-Assilah	74	87	27	7	5	200
Tétouan	103	109	32	9	41	294
Région	354	957	806	22	46	2 185

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

Les jardins d'enfants ont pour but de réduire les inégalités d'accès à l'enseignement préscolaire. La région de Tanger-Tétouan compte 34 jardins d'enfants accueillant 1 402 enfants encadrés par un staff constitué de 66 éducateurs.

Tableau 121: Jardins d'enfants selon les provinces et préfectures, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Nombre	Bénéficiaires	Encadrants
Chefchaouen	8	328	15
Fahs Anjra	-	-	-
Larache	13	381	17
M'diq-Fnideq	2	110	2
Tanger-Assilah	6	353	20
Tétouan	5	230	12
Région	34	1 402	66
Maroc	332	13 491	560

Sources : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale
Annuaire Statistique du Maroc, 2007

L'action de l'Entraide Nationale s'étend aussi au secteur de la formation professionnelle, et ce dans le but d'assurer aux enfants issus de

familles nécessiteuses une formation pouvant les aider à s'insérer dans le monde du travail. La région dispose de 6 centres fréquentés par 820 élèves formés par 45 formateurs.

Tableau 122: Centres de formation professionnelle, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Centres	Elèves	Formateurs
Chefchaouen	1	47	7
Fahs Anjra	1	190	14
Larache	2	243	7
M'diq-Fnideq	-	-	-
Tanger-Assilah	1	276	13
Tétouan	1	64	4
Région	6	820	45
Maroc	55	4 767	193

Sources : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale
Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Parallèlement, les délégations provinciales de l'Entraide Nationale procèdent à la distribution des produits alimentaires aux nécessiteux (farine et huile) essentiellement.

Tableau 123: Quantités de produits alimentaires distribués, Région Tanger-Tétouan, 2006

Préfectures / Provinces	Produits	
	Farine (Kg)	Huile (L)
Chefchaouen	30 000	2 160
Fahs Anjra	16 500	1 980
Larache	52 500	6 300
M'diq-Fnideq	-	-
Tanger-Assilah	5 880	17 640
Tétouan	73 500	8 820
Région	178 380	36 900

Source : Délégations Provinciales de l'Entraide Nationale

18. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX

Le développement des transactions commerciales, l'industrialisation, le développement du monde rural, et l'apparition de nouveaux comportements sociaux, sont autant de facteurs dont l'impact est considérable sur le secteur de la justice. Pour y faire face, l'appareil judiciaire se dote de plus en plus de moyens humains et matériels, procède à des simplifications de procédures et renforce son infrastructure de base.

Dans ce sens, seul représenté dans la région parmi 8 autres dans tout le territoire national, le tribunal commercial de Tanger a été créé à fin de statuer sur les conflits à caractère commercial. A ce titre, il a contribué au cours de l'année 2006, à près de 5% des affaires enregistrées ou jugées au niveau national.

Tableau 124: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2006

Affaires	Total	Dont:		
		Ordres de paiement	Référéés	Affaires d'objet
Enregistrées	5 392	433	659	1 686
Jugées	5 164	433	637	1 393
En instance	1 344	-	130	1 191

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2007

Parallèlement, la région de Tanger Tétouan a traité, en 2006, au niveau des 6 tribunaux de 1^{ère} instance et des 2 cours d'appel qui y sont implantés, 8,1% de l'ensemble des affaires qui ont été enregistrées au niveau national.

Concernant les affaires enregistrées au cours de la même année auprès des centres judiciaires et des arrondissements qui leurs sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, leur nombre s'établit à 226 affaires, constituées totalement d'affaires civiles. Quant aux affaires restées en instance suite au report des années précédentes, leur nombre

s'élève à 63, soit l'équivalent de 28% des affaires enregistrées au cours de la même année.

Tableau 125: Activités des centres judiciaires et arrondissements qui leur sont rattachés selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2006

Activités	Région	Maroc
1- Centres judiciaires		
* Affaires civiles		
- Enregistrées	145	103 644
- Jugées	152	106 592
- En instance	48	16 737
* Affaires Pénales		
- Enregistrées	-	86 089
- Jugées	-	81 072
- En instance	-	16 985
2- Arrondissements		
* Affaires civiles		
- Enregistrées	81	3 886
- Jugées	76	4 127
- En instance	15	829
* Affaires Pénales		
- Enregistrées	-	2 394
- Jugées	-	2 340
- En instance	-	741
3- Total		
* Affaires civiles		
- Enregistrées	226	107 530
- Jugées	228	110 719
- En instance	63	17 566
* Affaires Pénales		
- Enregistrées	-	88 483
- Jugées	-	83 412
- En instance	-	17 726

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Parmi les 66 tribunaux de 1^{ère} instance existant au niveau national, la région Tanger-Tétouan en compte 6, auprès desquels 150 001 affaires ont été enregistrées en 2006, dont 59% sont constituées d'affaires civiles. Le tribunal de première instance de Tanger s'est accaparé 41% des affaires enregistrées dans la région. D'autre part, la répartition des affaires civiles par type laisse apparaître la prédominance des affaires de statut personnel que ce soit pour les affaires enregistrées, jugées ou en instance (presque 30% du total des affaires civiles enregistrées ou jugées durant l'année), suivies des affaires d'état civil qui enregistrent une minime différence avec les premières aussi bien pour celles enregistrées

que jugées. Quant aux affaires pénales, il ressort que les délits en constituent la part la plus élevée tant pour les affaires enregistrées que celles jugées (64%) ou en instance (70%).

Tableau 126: Activités des tribunaux de 1^{ère} instance selon le type d'affaires, Région Tanger-Tétouan, 2006

1- Affaires civiles

Tribunal		Total Des affaires	Dont					
			Accidents de travail	Affaires référées	Statut personnel	Etat civil	Affaires immobilières	Contentieux du travail
Tanger	E	41 279	1 126	2 333	15 509	3 886	104	2 177
	J	38 432	1 181	2 348	15 232	3 723	86	2 043
	I	7 835	686	114	1 752	326	110	903
R.C.A. Assilah	E	1 846	2	95	339	737	89	15
	J	1 805	4	100	298	748	53	10
	I	528	15	14	176	29	132	25
Tanger Ksar El Kébir	E	14 019	158	131	4 227	7 218	624	138
	J	13 490	233	134	3 913	6 865	657	109
	I	2 780	40	13	1 350	499	626	95
Larache	E	6 149	190	169	1 031	2 122	88	90
	J	6 292	300	174	1 050	2 075	142	98
	I	1 119	131	31	434	125	91	46
R.C.A. Chefcha	E	7 306	28	128	1 017	4 786	168	43
	J	6 837	7	134	1 039	4 568	7	22
	I	1 070	29	8	329	370	28	24
Tétouan	E	17 499	275	815	3 143	2 051	197	841
	J	16 966	244	783	3 436	2 081	204	638
	I	5 211	591	63	1 623	152	122	973
Région	E	88 098	1 779	3 671	25 266	20 800	1 270	3 304
	J	83 822	1 969	3 673	24 968	20 060	1 149	2 920
	I	18 543	1 492	243	5 664	1 501	1 109	2 066

2- Affaires pénales

Tribunal		Total des affaires	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits
Tanger	E	20 641	1 262	3 435	423	15 184
	J	20 749	1 318	3 963	506	14 614
	I	5 840	827	481	23	4 466
R.C.A. Tanger	E	3 456	108	1 502	38	1 777
	J	3 644	99	1 532	24	1 952
	I	877	255	62	24	530
Ksar El Kébir	E	7 609	351	4 751	93	2 390
	J	7 831	341	4 738	94	2 631
	I	426	225	13	24	160
Larache	E	5 664	237	462	128	4 620
	J	7 186	269	462	104	5 964
	I	1 323	223	171	30	856
R.C.A. Tétouan	E	6 264	214	2 777	88	3 168
	J	6 863	227	2 759	99	3 765
	I	1 602	198	416	17	963
Tétouan	E	18 269	736	4 598	476	12 375
	J	16 338	720	3 954	475	11 174
	I	5 945	542	1 009	16	4 165
Région	E	61 903	2 908	17 525	1 246	39 514
	J	62 611	2 974	17 408	1 302	40 100
	I	16 013	2 270	2 152	134	11 140

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

E : Enregistrées ; J : Jugées ; I : En instance, R.C.A : Ressort de la cour d'appel

Concernant les tribunaux d'arrondissements rattachés aux tribunaux de 1^{ère} instance selon le ressort des cours d'appel, le nombre d'affaires traitées au niveau de la région représente presque 13% des affaires enregistrées, jugées et en instance dans l'ensemble de ces tribunaux au niveau du Royaume.

Tableau 127: Activités des tribunaux d'arrondissements rattachés aux tribunaux de 1^{ère} instance selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2006

Tribunal	Tanger	Tétouan	Région	Maroc
* Affaires Civiles				
- Enregistrées	523	1 462	1 985	10 393
- Jugées	429	1 088	1 517	9 686
- En instance	203	522	725	3 812
* Affaires Pénales				
- Enregistrées	609	101	710	10 406
- Jugées	799	28	827	9 620
- En instance	96	221	317	4 094
* Total				
- Enregistrées	1 132	1 563	2 695	20 799
- Jugées	1 228	1 116	2 344	19 306
- En instance	299	743	1 042	7 906

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Relativement aux cours d'appel, la région Tanger-Tétouan dispose de 2 cours sur l'ensemble des 21 existantes au niveau national. Le nombre d'affaires traitées au niveau de la région représente 9%, 11% et 8% respectivement des affaires enregistrées, jugées et en instance dans l'ensemble des cours d'appel du Royaume.

Tableau 128: Activités des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan, 2006

Activités	Tanger	Tétouan	Région	Maroc
* Affaires Civiles				
- Enregistrées	3 744	1 475	5 219	69 984
- Jugées	4 180	2 042	6 222	71 467
- En instances	3 519	1 562	5 081	59 003
* Affaires Pénales				
- Enregistrées	12 779	5 341	18 120	176 447
- Jugées	14 841	7 252	22 093	192 522
- En instances	4 131	3 065	7 196	85 990
* Total				
- Enregistrées	16 523	6 816	23 339	246 431
- Jugées	19 021	9 294	28 315	263 989
- En instances	7 650	4 627	12 277	144 993

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2007

Enfin, on peut juger la situation des conflits sociaux par le nombre d'affaires enregistrées (civiles et pénales) rapporté à la population. Selon les statistiques disponibles, le nombre d'affaires enregistrées au niveau de la région Tanger-Tétouan, toutes juridictions confondues (tribunal commercial, cours d'appel, centres judiciaires), est de 181 653 soit 71 affaires par 1 000 habitants, moyenne inférieure à celle enregistrée au niveau national (80 pour 1 000 habitants). Le nombre d'affaires en instance rapporté à la population est aussi inférieur au niveau de la région comparativement à l'ensemble du pays, soit respectivement 19 et 21 affaires pour 1 000 habitants. Pour les affaires jugées, la moyenne régionale est de 72 affaires jugées pour 1 000 habitants contre 80 au niveau national.

***Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Tanger-Tétouan
Angle Av-Ibn Toumart - Youssef Ibn Tachfine
B.P : 104 - TANGER Tél : 039 940 698 Fax : 039 940 364***